MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE ANNUELLE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES EN 2007

EA/QUIBB 2007

Octobre 2007

PREAMBULE

Le présent document est une analyse des résultats de la deuxième édition de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages (EA – QUIBB) réalisée en 2007 par l'INSD.

Les informations ont été collectées par une équipe de cent vingt (120) enquêteurs et vingt quatre (24) contrôleurs. Cinq cadres de L'INSD ont assuré la supervision de la collecte.

La saisie et la vérification des données ont été assurées par dix agents de saisie. Un expert de la Banque mondiale a appuyé l'équipe technique dans la tabulation.

L'analyse des résultats de cette importante opération a porté sur neuf (9) thèmes et a été effectuée par des cadres de l'institut et des structures de l'administration publique ainsi que suit:

Apercu méthodologique (Michel Koné, Jeremy Kafando) ;

Caractéristiques de la population (Paul Tiendrebeogo) ;

Caractéristiques des ménages (Michel Koné) ;

Education (Athanase Kagambega) ;

Santé et nutrition (Hamidou Koné) ;

Pratiques sexuelles et VIH/Sida (Jeremy Kafando, Hamidou Koné) ;

Habitat, logement et assainissement (Habib Some, S. Honkounne Kambou) ;

Accès aux services de base les plus proches (Habib Some, S. Honkounne Kambou) ;

Population active et activités économiques (Namaro Yago, Aboudrahyme Savadogo) ;

Avoirs des ménages (Lucien Belemkoabga).

AVANT PROPOS

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) conduit depuis 1994 pour le compte et à la demande du Gouvernement burkinabé des enquêtes d'envergure nationale sur les conditions de vie des ménages.

La réalisation d'une enquête annuelle pour le suivi des conditions de vie des ménages s'inscrit dans la perspective d'une meilleure compréhension de la pauvreté au Burkina Faso, pour un meilleur suivi de celle-ci à travers ses manifestations. Elle vise à fournir des données utiles à l'affinement de l'analyse au sein des différents groupes sectoriels et thématiques du dispositif institutionnel de suivi de la mise œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Elle permettra *in fine* à l'ensemble des acteurs de la revue du CSLP d'obtenir des éléments pour apprécier les tendances d'évolution de la pauvreté au Burkina Faso par la mise à jour des indicateurs.

La première enquête annuelle réalisée dans cette perspective par l'INSD s'est déroulée au cours de la période août - septembre 2005 et a consisté en une application des techniques du Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB). Ce choix a permis d'améliorer la maîtrise des outils techniques utilisés et d'assurer la comparabilité de l'information statistique. Le présent rapport résulte de l'analyse des données collectée lors de la deuxième enquête annuelle qui s'est déroulée au cours de la période février-mars 2007 et se veut un document de base pour impulser la réflexion sur l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers les informations qu'il fournit sur l'évolution des indicateurs sociaux et sur la perception de la pauvreté par les populations elles-mêmes.

La mise en œuvre de cette opération a été le fruit d'une collaboration avec plusieurs partenaires et institutions. Il sied également de mentionner la contribution appréciable de plusieurs structures de l'Administration centrale et déconcentrée dans la bonne conduite de cette investigation, et de saluer encore une fois la disponibilité des populations enquêtées.

C'est donc l'occasion d'adresser mes sincères remerciements et ceux de mes collaborateurs à tous les partenaires techniques et financiers, ainsi qu'à toutes les institutions qui ont toujours apporté leur appui à l'INSD pour la réalisation des différentes opérations statistiques, notamment dans le cadre des différentes enquêtes sur les conditions de vie des ménages.

L'INSD accueillera bien volontiers :

- Les remarques, critiques et suggestions que vous voudrez bien formuler pour une amélioration des éditions futures ;
- Les demandes d'informations complémentaires ou spécifiques dans la limite des informations contenues dans la base de données.

Le Directeur général

Bamory OUATTARA
Chevalier de l'ordre du mérite

SOMMAIRE

PREAMBULE ***2***

AVANT PROPOS ***3***

CHAPITRE 1 : Aperçu méthodologique ***11***

1.1 Plan de sondage **11**
1.1.1 Structure de l'échantillon et bases de sondage 11
1.1.2 Tirage de l'échantillon 12

1.2 Organisation de collecte des données sur le terrain **12**
1.2.1 Cadre organisationnel de l'enquête 12
1.2.2 Déroulement des opérations 13

1.3 Traitement informatique des données ..... **14~~15~~**
1.3.1 Cadre organisationnel du traitement de l'enquête ..... 14~~15~~
1.3.2 Vérification et validation 15
1.3.3 Apurement 15

1.4 Analyse des résultats **15**
1.4.1 Cadre organisationnel de l'analyse des données 15
1.4.2 Déroulement de l'analyse ..... 15~~16~~

1.5 Principaux concepts et définitions retenus dans l'ea/quibb-2007 ..... **15~~16~~**
1.5.1 Ménage et chef de ménage (CM) ..... 15~~16~~
1.5.2 Les groupes socio-économiques 16
1.5.3 Eau et assainissement ..... 16~~17~~
1.5.4 Emploi ..... 16~~17~~
1.5.5 Education et instruction ..... 17~~18~~
1.5.6 Santé et nutrition 18

CHAPITRE 2 : Caractéristiques de la population ..... ***19~~20~~***

2.1 Caractéristiques démographiques ..... **19~~20~~**
2.1.1 Structure par âge et sexe de la population ..... 19~~20~~
2.1.2 Structure par âge et sexe de la population selon le milieu de résidence ..... 20~~21~~
2.1.3 Structure de la population par âge et sexe selon les régions ..... 20~~21~~

2.2 Evolution de la population selon le milieu de résidence ..... **21~~22~~**

2.3 Etat matrimonial de la population selon le sexe ..... **21~~22~~**
2.3.1 Etat matrimonial de la population selon le milieu de résidence ..... 22~~23~~
2.3.2 Etat matrimonial de la population selon le sexe et la région ..... 23~~24~~

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES ..... ***24~~25~~***

3.1 Caractéristiques démographiques des chefs de ménage ..... **24~~25~~**
3.1.1 Structure par sexe et âge des chefs de ménage ..... 24~~25~~
3.1.2 Taille des ménages et sexe du chef de ménage ..... 24~~25~~
3.1.3 Etat matrimonial du chef de ménage ..... 25~~26~~

3.2 Caractéristiques socioculturelles des chefs de ménage ..... **25~~26~~**
3.2.1 Alphabétisation des chefs de ménage ..... 25~~26~~
3.2.2 Niveau d'instruction des chefs de ménage ..... 25~~26~~
3.2.3 Handicap des chefs de ménage ..... 26~~27~~

3.3 Caractéristiques socio-économiques des chefs de ménages selon le, milieu de résidence ..... **26~~27~~**
3.3.1 Situation dans l'emploi des chefs de ménage ..... 26~~27~~
3.3.2 Branche d'activité des chefs de ménage ..... 26~~28~~
3.3.3 Groupe socio-économique des chefs de ménage ..... 27~~28~~

3.4 Taille moyenne des ménages ..... **28~~29~~**
3.4.1 Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence ..... 28~~29~~
3.4.2 Taille moyenne selon les régions ..... 29~~30~~

3.4.3 Taille moyenne selon le sexe et le groupe socio-économique (GSE) du chef de ménage ..... 29~~30~~
3.4.4 Taille moyenne selon l'état matrimonial du chef de ménage ..... 29~~31~~
3.4.5 Taille moyenne selon le niveau d'instruction de chef de ménage ..... 30~~32~~

3.5 Activité des chefs de ménages ..... 30~~32~~

CHAPITRE 4 : EDUCATION ..... 32~~34~~

4.1 Alphabétisation ..... 32~~34~~
4.1.1 Généralités ..... 32~~34~~
4.1.2 Alphabétisation selon le milieu de résidence et la région ..... 33~~35~~
4.1.3 Alphabétisation et genre ..... 33~~35~~
4.1.4 Alphabétisation et groupe socio-économique ..... 33~~36~~

4.2 Scolarisation au primaire ..... 34~~36~~
4.2.1 Scolarisation selon le, milieu de résidence et les régions ..... 34~~36~~
4.2.2 Scolarisation et sexe ..... 34~~37~~
4.2.3 Scolarisation et groupe socio-économique ..... 34~~37~~
4.2.4 Taux brut et net de scolarisation au primaire ..... 35~~37~~

4.3 Scolarisation au secondaire ..... 35~~38~~
4.3.1 Scolarisation au secondaire selon le milieu de résidence et les régions ..... 36~~38~~
4.3.2 Scolarisation au secondaire et genre ..... 36~~39~~
4.3.3 Scolarisation au secondaire et groupe socio-économique ..... 37~~39~~
4.3.4 Taux brut et net de scolarisation au secondaire ..... 37~~39~~

4.4 Accès à la scolarisation, degré et raisons de satisfaction ..... 37~~39~~
4.4.1 Accès au primaire ..... 37~~39~~
4.4.2 Accès au secondaire ..... 37~~40~~
4.4.3 Satisfaction ..... 37~~40~~
4.4.4 Raisons de l'insatisfaction vis-à-vis de l'école ..... 38~~40~~

4.5 Raisons d'avoir quitté l'école ..... 38~~40~~
4.5.1 Généralités ..... 38~~40~~
4.5.2 Déscolarisation et genre ..... 38~~41~~
4.5.3 Déscolarisation selon le milieu de résidence et les régions ..... 38~~41~~

CHAPITRE 5 : sante et nutrition ..... 39~~42~~

5.1 Santé de la population ..... 39~~42~~
5.1.1 Accès aux services de santé ..... 39~~42~~

5.2 Morbidité au sein de la population ..... 40~~43~~
5.2.1 Situation de la morbidité au Burkina ..... 40~~43~~
5.2.2 Principales causes de morbidité ..... 40~~44~~

5.3 Consultations et satisfaction ..... 41~~44~~
5.3.1 Consultation des formations sanitaires ..... 41~~44~~
5.3.2 Degré de satisfaction et raisons de mécontentement ..... 42~~45~~

5.4 Santé maternelle ..... 43~~46~~
5.4.1 Lieux d'accouchement ..... 43~~46~~
5.4.2 Type d'assistance lors des accouchements ..... 43~~47~~

5.5 Nutrition de la population ..... 44~~47~~
5.5.1 Retard de croissance ..... 44~~47~~
5.5.2 Emaciation des enfants ..... 44~~48~~
5.5.3 Insuffisance pondérale ..... 45~~48~~
5.5.4 Participation à un programme de nutrition ..... 45~~49~~
5.5.5 Suivi de la croissance ..... 45~~49~~
5.5.6 Couverture vaccinale par antigènes ..... 45~~49~~

CHAPITRE 6 : HABITAT, LOGEMENT ET ASSAINISSEMENT ..... 49~~53~~

6.1 Habitat ..... 49~~53~~
6.1.1 Habitat selon la zone de résidence ..... 49~~53~~

6.1.2 Habitat selon les régions ..... 49~~53~~
6.1.3 Habitat selon le groupe socio-économique du chef de ménage ..... 50~~54~~

6.2 Type de logement ..... 50~~54~~
6.2.1 Type de logement selon le milieu de résidence et la région ..... 50~~55~~
6.2.2 Type de logement selon le groupe socio-économique du chef de ménage ..... 51~~55~~

6.3 materiaux de construction des murs du batiment principal ..... 51~~55~~
6.3.1 Matériaux de construction des murs selon le milieu de résidence et les régions ..... 51~~55~~
6.3.2 Matériaux de construction selon le groupe socio-économique du chef de ménage ..... 52~~56~~

6.4 Nature de la toiture du batiment principal ..... 52~~57~~
6.4.1 Nature de la toiture du batiment principal selon les milieux de résidence ..... 52~~57~~
6.4.2 Matériaux du toit selon les régions ..... 53~~57~~
6.4.3 Matériaux du toit selon le groupe socio-économique ..... 53~~57~~

6.5 nature du sol du batiment principal ..... 53~~58~~
6.5.1 Nature du sol selon le milieu de résidence et le groupe socio-économique ..... 53~~58~~
6.5.2 Matériaux du sol du bâtiment principal selon la région ..... 54~~58~~

6.6 Nombre de pieces d'habitation par menage ..... 55~~59~~
6.6.1 Nombre de pièces d'habitation selon le milieu de résidence et les régions ..... 55~~59~~
6.6.2 Nombre de pièces d'habitation selon le groupe socio-économique du chef de ménage ..... 56~~60~~

6.7 Statut d'occupation du logement ..... 56~~60~~
6.7.1 Statut d'occupation selon le milieu de résidence et les régions ..... 56~~60~~
6.7.2 Statut d'occupation selon le groupe socio-économique du chef de ménage ..... 56~~60~~

6.8 Lieu d'aisance du menage ..... 57~~61~~
6.8.1 Lieu d'aisance des ménages selon le milieu de résidence et les régions ..... 58~~62~~
6.8.2 Lieu d'aisance des ménages selon le sexe et le groupe socio-économique du chef de ménage ..... 59~~63~~

6.9 Mode d'evacuation des eaux usees ..... 59~~63~~
6.9.1 Mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et les régions ..... 60~~64~~
6.9.2 Modes d'évacuation des eaux usées selon le groupe socio-économiques ..... 60~~65~~

6.10 Modes d'evacuation des ordures menageres ..... 61~~65~~
6.10.1 Modes d'évacuation des ordures menagères selon le milieu de résidence et les régions ..... 61~~66~~
6.10.2 Modes d'évacuation des ordures ménagères selon le sexe et le groupe socio-économique ..... 62~~66~~

6.11 Possession du telephone ..... 62~~66~~
6.11.1 Possession du téléphone selon le milieu de résidence et les régions ..... 62~~67~~
6.11.2 Possession du téléphone selon le groupe socio-économique et le sexe du chef de ménage ..... 63~~67~~

6.12 Source d'approvisionnement en eau de boisson ..... 63~~67~~

6.13 Source d'energie pour la cuisine ..... 66~~70~~

6.14 Principales sources d'energie pour l'eclairage ..... 67~~71~~

CHAPITRE 7 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ..... 69~~73~~

7.1 Accès à l'eau potable ..... 70~~74~~
7.1.1 Accès à l'eau potable selon le milieu et les régions de résidence ..... 70~~74~~
7.1.2 Accès à l'eau potable selon le groupe socio-économique du chef de ménage ..... 71~~75~~

7.2 Accès au marché de produits alimentaires ..... 72~~77~~

7.3 Accès aux services d'éducation primaire et secondaire ..... 73~~78~~

7.4 Accès aux services de santé ..... 75~~80~~

CHAPITRE 8 : POPULATION ACTIVE ET ACTIVITES ECONOMIQUES ..... 76~~81~~

8.1 Caractéristiques et évolution de la population active ..... 76~~81~~
8.1.1 Population en âge de travailler ..... 76~~81~~
8.1.2 Population active ..... 77~~83~~
8.1.3 Niveau d'activité de la population ..... 80~~85~~

8.2 analyse des composantes de la population active ..... 81~~86~~
8.2.1 Caractéristiques de la population active ..... 81~~86~~
8.2.2 Population active au chômage ..... 85~~91~~

8.3 Caracterisrique de la population économiquement à charge ..... 87~~92~~
8.3.1 Composition de la population à charge ..... 87~~92~~
8.3.2 Structure de la population à charge suivant le sexe ..... 88~~93~~

8.4 Activité économique des ménages ..... 89~~95~~
8.4.1 Activités agricoles ..... 89~~95~~
8.4.2 Activités d'élevage ..... 89~~95~~

CHAPITRE 9 : LES AVOIRS DES MENAGES ..... ***91~~97~~***

9.1 Type d'occupation du logement ..... 91~~97~~

9.2 Facteurs de production ..... 92~~98~~

9.3 Biens d'équipement ménagers ..... 92~~98~~

9.4 Conjoncture économique ..... 93~~99~~
9.4.1 Perception de la situation économique actuelle de la communauté par rapport il y a un an ..... 93~~99~~
9.4.2 Perception de la situation économique actuelle du ménage par rapport il y a un an ..... 93~~100~~
9.4.3 Difficultés à satisfaire les besoins en nourriture du ménage au cours de l'année passée ..... 94~~100~~

ERREURS DE SONDAGE POUR QUELQUES INDICATEURS ..... ***178~~184~~***

LISTE DES GAPHIQUES

Graphique 1: Structure par âge et sexe de la population du Burkina (en%) ..... 19~~20~~
Graphique 2: Répartition de la population par tranche d'âge (en %) ..... 20~~21~~
Graphique 3 : Répartition de la population selon les régions administratives (en %) ..... 21~~22~~
Graphique 4 : Répartition de la population selon l'état matrimonial et le sexe (en %) ..... 22~~23~~
Graphique 5 : Répartition de la population selon l'état matrimonial par milieu de résidence et sexe (en %) ..... 22~~23~~
Graphique 6 : Taille moyenne des ménages selon le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage ..... 29~~30~~
Graphique 7 : Taille moyenne des ménages selon le sexe et l'état matrimonial ..... 30~~32~~
Graphique 8 : Taux d'alphabétisation par région (en %) ..... 33~~35~~
Graphique 9 : Taux d'alphabétisation selon le groupe socio-économique (en %) ..... 34~~36~~
Graphique 10: Taux brut de scolarisation selon le groupe socio économique du chef de ménage (en %) ..... 35~~37~~
Graphique 11: Proportion des enfants scolarisés au primaire à différents âges (en%) ..... 35~~38~~
Graphique 12 : Indices de parité du milieu et du sexe ..... 36~~38~~
Graphique 13: Proportion des ménages vivant dans les zones loties par région (en%) ..... 50~~54~~
Graphique 14 : Répartition du type de logement selon le sexe du chef de ménage (en %) ..... 50~~54~~
Graphique 15 : Répartition des types de logements par groupe socio-économique (en %) ..... 51~~55~~
Graphique 16: Répartition des habitations des murs en ciment selon la région (en %) ..... 52~~56~~
Graphique 17 : Répartition des matériaux du toit de la maison (en %) ..... 53~~57~~
Graphique 18 : Répartition du matériel du sol du bâtiment principal selon la région (en %) ..... 55~~59~~
Graphique 19: Répartition du nombre de pièces de logement selon le milieu de résidence (en %) ..... 56~~60~~
Graphique 20 : Statut d'occupation du logement par région (en %) ..... 57~~61~~
Graphique 21 : Répartition des ménages selon le type de toilette utilisée (en %) ..... 58~~62~~
Graphique 22 : Proportion des ménages ayant accès à l'assainissement des excréta selon le milieu de résidence et les régions ..... 59~~63~~
Graphique 23: Mode d'évacuation des eaux usées (en %) ..... 59~~64~~
Graphique 24: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (en %) ..... 60~~64~~
Graphique 25: Répartition des ménages selon les modes d'évacuation des ordures (en %) ..... 61~~65~~
Graphique 26: Proportion des ménages possédant le téléphone selon les régions (en %) ..... 62~~67~~
Graphique 27: Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson (en%) ..... 64~~68~~
Graphique 28 : Proportion des ménages utilisant de l'eau potable selon le milieu de résidence (en %). ..... 64~~69~~
Graphique 29: Proportion des ménages utilisant l'eau potable en 2005 et en 2007 (en %) ..... 65~~69~~
Graphique 30: Répartition des ménages selon le mode d'éclairage (en %) ..... 67~~71~~
Graphique 31: Indicateurs d'accès à l'eau selon les régions (en %) ..... 71~~75~~
Graphique 32: Indicateurs d'accès à l'eau selon le groupe socio-économique (en %) ..... 72~~77~~
Graphique 33: Proportion des ménages ayant accès aux marchés alimentaires en 2005 et en 2007 selon les régions (en %) .. 73~~78~~

Graphique 35: Taux d'accès à l'école primaire et au secondaire suivant le groupe socio-économique du chef de ménage (en %) ..... 74~~79~~
Graphique 34: Répartition des ménages selon l'accessibilité aux services de l'éducation et le milieu de résidence (en %) ..... 74~~1~~
Graphique 36: Répartition des ménages selon l'accessibilité à la formation sanitaire la plus proche selon le milieu de résidence (en %) ..... 75~~80~~
Graphique 37 : Pyramide des âges de la population en âge de travailler ..... 77~~82~~
Graphique 38 : Pyramide des âges de la population active nationale ..... 79~~84~~
Graphique 39 : Pyramide des âges de la population active urbaine ..... 79~~84~~
Graphique 40: Pyramide des âges de la population active rurale ..... 79~~84~~
Graphique 41: Pyramide des âges de la population active occupée ..... 81~~87~~
Graphique 42: Répartition de la population active occupée par secteur d'activité (en %). ..... 83~~89~~
Graphique 43: Taux de chômage selon la tranche d'âge (en %) ..... 85~~91~~
Graphique 44 :Taux de chômage selon le niveau d'instrution (en %) ..... 86~~92~~
Graphique 45: Répartition des ménages suivant la pratique de l'élevage et de l'agriculture (en %) ..... 90~~96~~
Graphique 46 : Répartition des ménages selon le type d'occupation du logement par groupe socio-économique (en %) ..... 91~~97~~
Graphique 47: Perception de la situation économique actuelle des communautés selon le milieu de résidence ..... 93~~99~~
Graphique 48: Répartition des ménages selon les difficultés à satisfaire les besoins alimentaires par région (en %) ..... 94~~101~~

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Résultats de l'enquête par milieu et région de résidence des ménages enquêtés avec succès ..... 97~~103~~
Tableau 1. 2 : Ménages enquêtés par milieu et région de résidence ..... 98~~104~~
Tableau 2. 1: Répartition (%) de la population totale selon le sexe et le groupe d'âge ..... 99~~105~~
Tableau 2. 2 : Répartition (en %) de la population rurale et de la population urbaine par région de résidence, sexe et âge . 100~~106~~
Tableau 2. 3: Répartition (en %) de la population rurale et de la population urbaine par région de résidence, sexe et âge (suite) ..... 101~~107~~
Tableau 2. 4: Répartition (%) des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage ..... 101~~107~~
Tableau 2. 5: Répartition (%) des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage (suite) ..... 102~~108~~
Tableau 2. 6: Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef de ménage ..... 102~~108~~
Tableau 2. 7: Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef de ménage (suite) ..... 103~~109~~
Tableau 2. 8: Répartition (%) des ménages selon le milieu et la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus ..... 104~~110~~
Tableau 2. 9: Répartition (%) des ménages ruraux selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus ..... 105~~111~~
Tableau 2. 10: Répartition (%) des ménages urbains selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus ..... 106~~112~~
Tableau 2. 11: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de membres du ménage ..... 107~~113~~
Tableau 2. 12: Composition du ménage - nombre moyen de membres par groupe d'âges et rapport de dépendance ..... 108~~114~~
Tableau 2. 13: Répartition (%) de la population totale selon le sexe, le milieu et la région de résidence et l'âge ..... 109~~115~~
Tableau 3. 1: Répartition (%) de la population totale selon le lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le groupe socio-économique et le sexe ..... 110~~116~~
Tableau 4. 1: Indicateurs d'éducation 111~~117~~
Tableau 4. 2: Pourcentage d'élèves fréquentant actuellement l'école non satisfaits de l'école et raisons de mécontentement 112~~118~~
Tableau 4. 3: Pourcentage d'enfants de 6 à 18 ans qui ont fréquenté par raison pour laquelle ils ne fréquentent pas actuellement l'école 113~~119~~
Tableau 4. 4: Taux de fréquentation scolaire et taux d'abandon par âge et sexe (école primaire) 114~~120~~
Tableau 4. 5: Taux de fréquentation scolaire et taux d'abandon par âge et sexe (école secondaire) 114~~120~~
Tableau 4. 6: Taux d'alphabétisation par âge et sexe (population de 15 ans et plus) 114~~120~~
Tableau 4. 7: Taux d'alphabétisation par âge et sexe (population de 15-24 ans) 115~~121~~
Tableau 5. 1: Indicateurs de santé ..... 116~~122~~
Tableau 5. 2: Pourcentage de personnes qui ont consulté un praticien de la santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et qui n'ont pas été satisfaites, et raison du mécontentement ..... 117~~123~~
Tableau 5. 3: Pourcentage de personnes qui n'ont pas consulté de praticien de la santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et raison pour ne pas avoir consulté ..... 118~~124~~
Tableau 5. 4: Pourcentage de population malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines par type de maladie/blessure, sexe et âge ..... 119~~125~~
Tableau 5. 5: Répartition (en %) des consultations médicales au cours des dernières semaines par type de praticien consulté ..... 120~~126~~
Tableau 5. 6: Répartition (en %) des naissantes des cinq années précédant l'enquête par lieu de naissance ..... 121~~127~~

Tableau 5. 7: Répartition (en %) des naissantes des cinq années précédant l'enquête partype de personne qui a assisté l'accouchement ..... 122~~128~~
Tableau 5. 8: Pourcentage d'enfants mesurés par sexe et âge ..... 123~~129~~
Tableau 5. 9: Indicateurs nutritionnels ..... 124~~130~~
Tableau 5. 10 : Statuts de vaccination ..... 125~~131~~
Tableau 6. 1: Répartition (%) de la population de moins de 15 ans qui ont perdu leurs mères et/ou leurs pères selon le milieu et la région de résidence, le sexe et le groupe d'âge. ..... 127~~133~~
Tableau 6. 2 : Réparation (%) de la population de moins de 15 ans vivant sans leurs parents selon le milieu et la région de résidence, le sexe et le groupe d'âge. ..... 128~~134~~
Tableau 7. 1: Répartition (en %) des ménages selon le type d'occupation du logement ..... 129~~135~~
Tableau 7. 2: Répartition des ménages (%) par type de logement du bâtiment principal ..... 130~~136~~
Tableau 7. 3 : Répartition des ménages (%) selon le nombre de chambre du bâtiment principal ..... 131~~137~~
Tableau 7. 4: Répartition des ménages (%) selon le nombre de personnes par chambre ..... 132~~138~~
Tableau 7. 5: Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du toit ..... 133~~139~~
Tableau 7. 6: Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau des murs ..... 134~~140~~
Tableau 7. 7: Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du sol de la maison ..... 135~~141~~
Tableau 7. 8: Répartition (en %) des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson ..... 136~~142~~
Tableau 7. 9: Répartition (en %) des ménages selon le type de toilettes ..... 137~~143~~
Tableau 7. 10: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères ..... 138~~144~~
Tableau 7. 11 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'éclairage ..... 139~~145~~
Tableau 7. 12: Répartition (en %) des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine ..... 140~~146~~
Tableau 7. 13 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité ..... 141~~147~~
Tableau 8. 1: Indicateurs d'accès à l'eau potable et aux marchés alimentaires ..... 142~~148~~
Tableau 8. 2: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre la source d'approvisionnement en eau la plus proche ..... 143~~149~~
Tableau 8. 3 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre le service de santé les plus proches ..... 144~~150~~
Tableau 8. 4: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre l'école primaire la plus proche ..... 145~~151~~
Tableau 8. 5: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre l'école secondaire la plus proche ..... 146~~152~~
Tableau 8. 6 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour le marché alimentaire le plus proche ..... 147~~153~~
Tableau 8. 7 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre les transports publics les plus proches ..... 148~~154~~
Tableau 8. 8: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre la source d'eau potable la plus proche ..... 149~~155~~
Tableau 9. 1: Répartition (en %) de la population par situation par rapport à l'emploi (âge 15 ans et plus) 150~~156~~
Tableau 9. 2: Principaux indicateurs du marché du travail (individus de 15 ans et plus) 151~~157~~
Tableau 9. 3 : Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi 152~~158~~
Tableau 9. 4 : Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur 153~~159~~
Tableau 9. 5 : Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et branche d'activité 154~~160~~
Tableau 9. 6: Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et statut de l'emploi 155~~161~~
Tableau 9. 7: Répartition (en %) de la population sous-employée par statut de l'emploi 156~~162~~
Tableau 9. 8: Répartition (en %) de la population sous-employée par employeur 157~~163~~
Tableau 9. 9 : Répartition (en %) de la population au chômage par raison du chômage 158~~164~~
Tableau 9. 10: Répartition (en %) de la population économiquement inactive par raison d'inactivité 159~~165~~
Tableau 9. 11: Répartition (en %) de la population sous-employée par branche d'activité 160~~166~~
Tableau 9. 12: Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi, sexe et branche d'activité 161~~167~~
Tableau 9. 13: Répartition (en %) de la population qui travaille par branche d'activité 162~~168~~
Tableau 9. 14: Taux brut d'activité 163~~169~~
Tableau 9. 15: Taux net d'activité selon le sexe par milieu de résidence, régions, niveau d'instruction du chef de ménage et son groupe 164~~170~~
Tableau 9. 16 : Répartition en pourcentage de la population active occupée selon le niveau 164~~170~~
Tableau 9. 17: Répartition en pourcentage de la population active occupée par branches d'activités 165~~171~~
Tableau 9. 18: répartition en pourcentage des actives occupés selon le genre et le milieu de résidence 165~~171~~
Tableau 9. 19: Structure de la population économiquement à charge 166~~172~~
Tableau 9. 20: structure de la population à charge suivant le genre 167~~173~~
Tableau 9. 21: Niveau d'activité agricole des ménages 168~~174~~
Tableau 10. 1: Pourcentage de ménages possédant certains biens d'équipement ménagers ..... 169~~175~~

Tableau 10. 2: Répartition (en %) des ménages selon la personne qui contribue principalement au revenu du ménage .... 171~~177~~
Tableau 10. 3 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception de la situation économique actuelle de la communauté par rapport à la situation un an avant l'enquête ..... 172~~178~~
Tableau 10. 4 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception de la situation économique actuelle du ménage par rapport à la situation un an avant l'enquête ..... 173~~179~~
Tableau 10. 5 : Répartition (en %) des ménages selon les changements de terres détenues par le ménage au cours de l'année passée ..... 174~~180~~
Tableau 10. 6 : Répartition (en %) des ménages selon les difficultés pour satisfaire les besoins en nourriture du ménage au cours de l'année passée..... 175~~181~~
Tableau 10. 7 : Pourcentage de ménages possédant certains biens ..... 177~~183~~

CHAPITRE 1 : APERÇU METHODOLOGIQUE

1.1 PLAN DE SONDAGE

1.1.1 Structure de l'échantillon et bases de sondage

La structure de l'échantillon servant à la réalisation de l'enquête annuelle sur le questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être est similaire à celle des précédentes enquêtes déjà menées par l'INSD : C'est une enquête par sondage à deux degrés :

Au premier degré ***:*** les unités primaires (UP) de sondage sont constituées de zones de dénombrement (ZD) issues du Recensement général de la population et de l'habitation de 1996 (RGPH 1996).

La base de sondage est constituée de la liste de toutes les zones de dénombrement (ZD) du Recensement général de la population et de l'habitation de 1996.

Au deuxième degré ***:*** l'unité secondaire (US) de sondage est le ménage issu des ZD.

La base de sondage est constituée de la liste des ménages établie lors de l'opération de ratissage ou énumération dans chacune des unités primaires échantillons, juste avant la collecte des données.

Taille de l'échantillon

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon suivant les régions

Région	Nombre de Z.D échantillonnées		Nombre de ménages échantillonnés	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Haut–Bassins	26	24	520	480
Cascadesss	5	8	100	160
Boucle du Mouhoun	6	38	120	760
Sahel	2	28	40	560
Est	3	28	60	560
Sud-Ouest	1	25	20	500
Centre-Nord	4	27	80	540
Centre-Ouest	8	24	160	480
Plateau Central	0	19	0	380
Centre	63	6	1260	120
Centre-Sud	0	16	0	320
Nord	6	27	120	540
Centre-Est	6	25	120	500
Total	130	295	2600	5900

Pour déterminer la taille, on considère les treize (13) régions dont chacune est constituée éventuellement d'une partie urbaine (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et les autres villes au nombre de vingt-six (26)) et d'une partie rurale. Partant d'une taille initiale voulue (500 ménages environ) par classe d'intérêt (groupes socio-économiques, régions), on aboutit en tenant compte des contraintes (notamment celles financières) à un échantillon représentatif de huit mille cinq cents (8500) ménages répartis dans quatre cent vingt cinq (425) zones de dénombrement. Le tableau ci – dessus résume la structure de l'échantillon.

1.1.2 Tirage de l'échantillon

La procédure de tirage de l'échantillon est la suivante :

Le tirage au premier degré est effectué avec probabilité proportionnelle à la taille de chaque unité primaire prise dans la région et le milieu de résidence. Ainsi, 425 unités primaires ont été tirées à ce niveau.

Au second degré, Le contrôleur procède au tirage aléatoire de 24 ménages à probabilité égale dans chaque zone de dénombrement suivant la méthode de tirage systématique. Le questionnaire est administré à 20 ménages, tandis que les 4 autres restants constituent les ménages de remplacement.

Le tirage des unités secondaires est réalisé sur le terrain après énumération des ménages dans chaque zone de dénombrement échantillon.

1.2 ORGANISATION DE COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN

1.2.1 Cadre organisationnel de l'enquête

Pour la réalisation de l'enquête, il a été mis en place une équipe technique qui a mené toute la réflexion de base et amendé les supports de collecte en occurrence le questionnaire unifié des indicateurs de base du bien - être (QUIBB). L'équipe a organisé le recrutement et animé la formation des agents contrôleurs et agents enquêteurs.

A l'issue de la formation, vingt-quatre (24) équipes ont été constituées et envoyées sur le terrain pour la collecte des données (du 19 février au 30 mars 2007). Chaque équipe a travaillé en étroite collaboration avec la Direction régionale de l'économie et du développement (DRED) sur le territoire couverte par celle – ci dans l'exécution de ses missions habituelles.

Ayant établi un plan prévisionnel et détaillé de ses déplacements à l'intérieur de la région, chaque équipe communique ses coordonnées au responsable de terrain, de manière à être facilement joignable.

Les moyens de télécommunication que sont les cellulaires ont été très utilisés : les équipes de terrain maintiennent un contact régulier avec le bureau central de l'enquête pour tout problème d'ordre matériel, financier et technique.

Pour la collecte des données sur le terrain, deux (02) types de questionnaires ont été utilisés:

- la fiche d'énumération servant à identifier les ménages ;
- le Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB 2007).

Le support principal de l'enquête sur lequel est consigné l'ensemble des informations recueillies est le questionnaire ménage. Il est organisé en sections décrites ainsi qu'il suit :

- Section A : Informations sur l'entretien ;
- Section B : Caractéristiques des membres du ménage ;
- Section C : Éducation ;
- Section D : Santé et VIH/SIDA ;
- Section E : Emploi et activités économiques ;

- Section F : Avoirs du ménage ;
- Section G : Équipement du ménage ;
- Section H : Anthropométrie et mortalité infanto-juvénile ;
- Section I : Pratiques sexuelles.

Pour les besoins de suivi des indicateurs sur la connaissance du VIH/SIDA et les pratiques sexuelles, un module complémentaire correspondant à la section J a été conçu et intégré au questionnaire.

Le manuel de l'agent enquêteur, mis à la disposition de celui-ci, contient les définitions des concepts et les instructions qui le guident dans l'entretien et le remplissage correct du questionnaire.

Le manuel du contrôleur décrit les différentes tâches assignées à ce dernier.

1.2.2 Déroulement des opérations.

Formations des agents

L'enquête pilote dont le but essentiel est de tester l'ensemble du dispositif de collecte et de traitement s'est déroulée du 16 au 27 octobre 2006. Elle a également servi à la formation des futurs contrôleurs.

La formation des agents enquêteurs pour l'enquête proprement dite s'est déroulée du 1er au 10 février 2007 à l'issu de laquelle un test a été organisé afin d'évaluer le niveau des participants au nombre de cent vingt (120).

Personnel de l'enquête

La bonne exécution de l'enquête s'est appuyée sur la disponibilité d'un personnel à la hauteur du travail composé de :

- *Superviseurs :* Ce sont les membres de l'équipe technique de l'enquête. Ils sont chargés d'organiser et de coordonner l'ensemble des activités de l'enquête. Les missions réalisées par ces derniers ont permis de pallier nombre de difficultés techniques et matérielles.
- *Contrôleurs :* Ils ont la responsabilité de suivre et d'appuyer le travail des agents enquêteurs. Ils rendent compte aux superviseurs des différentes difficultés rencontrées sur le terrain et de l'état d'avancement de l'opération de collecte.
- *Agents enquêteurs :* Ils sont chargés de la collecte des informations sur le terrain. Ils font des comptes rendus de leur travail aux contrôleurs qui en retour leur font des observations sur leur travail.
- *Agents de traitement :* Ils sont chargés de la saisie par lecture optique. Le scannage est effectué concomitamment à la collecte. Ces agents ont été sous le contrôle et la supervision de contrôleurs de saisie et de superviseurs.
- *Chauffeurs :* Ils facilitent le déplacement des équipes de collecte et des superviseurs.

Matériel d'enquête

La réalisation de cette enquête a nécessité du matériel dont les suivants :

- les fournitures nécessaires pour la formation des contrôleurs et des agents enquêteurs : rames de papier, critériums, gommes, bics, crayons, bloc note, etc.

- les fournitures nécessaires pour la collecte de l'information : bics, critériums, gommes, chemises à sangle, sacs, torches, etc.

- le matériel nécessaire pour le déplacement du personnel d'enquête : véhicules tout terrain pour les superviseurs et les équipes, mobylettes pour les enquêteurs.

Collecte des données

La phase de collecte des informations sur le terrain a commencé le 19 février pour s'achever le 30 mars 2007, soit une durée de quarante jours.

Pour la collecte, vingt-quatre équipes ont été mises en place pour assurer le travail. Chaque équipe était constituée d'un contrôleur (responsable de l'équipe), de cinq enquêteurs (chargés de collecter l'information) et d'un chauffeur (qui assure le déplacement de l'équipe).

La répartition des équipes au niveau national a tenu compte de l'importance de la taille des échantillons dans les 13 régions administratives.

Les équipes ayant terminé la collecte dans leurs zones ont été redéployées vers d'autres zones pour porter appui à celles qui étaient en retard.

Difficultés rencontrées

Le problème essentiel est l'absence de la fluidité dans la gestion des finances, élément d'accompagnement nécessaire à la bonne conduite d'une enquête : la sortie des équipes de supervision s'est heurtée à des rigidités de gestion financière ayant entraîné un ralentissement du rythme de la collecte conséquence d'un scepticisme installé chez des équipes de terrain. Le deuxième gros problème de cette enquête ayant contribué au ralentissement de la collecte est la paie des agents : certains contrôleurs se sont vus obligés d'abandonner leur équipe et de se rendre à Ouagadougou pour résoudre ce problème.

Les autres difficultés rencontrées se réfèrent essentiellement au terrain : difficulté à trouver un logement, insuffisance de frais d'interprètes et absence de sensibilisation dans certaines localités. Sur le plan matériel, beaucoup de balances (pèse-personne) se sont avérées défectueuses. La stratégie de communication et de sensibilisation initialement prévue n'a pu être respectée, par exemple les agents ont supporté les frais afférents à la communication. Par ailleurs, les enquêteurs n'ont perçu le reste de leurs rémunérations que six mois après la collecte sur le terrain.

Malgré les dispositions administratives prises par les autorités pour informer la population de l'enquête, certains ménages ne sont pas toujours disposés à recevoir les équipes de collecte.

1.3 TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNEES

1.3.1 Cadre organisationnel du traitement de l'enquête

La saisie s'effectue concomitamment avec la collecte, ce qui permet à l'équipe de traitement d'attirer immédiatement l'attention des équipes sur les erreurs de remplissage constatées. La saisie des données consignées sur les questionnaires est effectuée par lecture optique (scannage) sur des micros – ordinateurs. En plus de sa célérité, la lecture par scanner est plus directe et évite la double saisie ou la sur-frappe, et, par ailleurs, l'intégrité des données est davantage conservée.

1.3.2 Vérification et validation

La validation est une première opération du scannage qui permet après le captage des informations de corriger celles qui prêtent à équivoque parce que mal transcrites lors de la collecte. La vérification consiste en un contrôle d'exhaustivité des questionnaires saisis et des variables ensuite. En plus de la première vérification recommandée qui a lieu sur le terrain, on repasse systématiquement un programme qui balaie l'ensemble des variables des questionnaires. Il est possible, même si ce sont des cas rares, que des questionnaires sont renvoyés aux équipes de terrain pour correction.

1.3.3 Apurement

Afin de rendre pures les données, il est effectué une succession de procédures permettant de vérifier les cohérences à l'intérieur d'une section, voire d'une section à l'autre. Par ailleurs, il a été réalisé un contrôle à priori sur des variables à partir des règles et spécifications lors de la saisie, ce qui permet de corriger des erreurs avant l'analyse. Le travail d'apurement peut également se poursuivre lors de la phase d'analyse.

1.4 ANALYSE DES RESULTATS

1.4.1 Cadre organisationnel de l'analyse des données

Les données disponibles sont ensuite analysées. Les termes de référence pour l'analyse des résultats de l'enquête ont été rédigés à l'endroit des analystes et un groupe retenu pour prendre en charge l'activité. Le groupe d'analystes a procédé à l'organisation du travail par:

- la répartition et l'attribution des thèmes d'analyse à ses membres ;
- des rencontres pour faire le point sur l'état d'avancement des travaux et éventuellement des difficultés rencontrées dans l'analyse ;
- l'établissement d'un échéancier au dépôt du draft des travaux.

1.4.2 Déroulement de l'analyse

Une fois les thèmes spécifiés et un plan d'analyse disponible, les analystes par groupe se sont répartis les thèmes selon leur domaine de compétence ou d'intérêt.

De prime abord, pour permettre à chaque analyste d'entamer son travail, il a été mis à la disposition de celui-ci un lot de tableaux tenant compte du thème à traiter. Les équipes ont ensuite commencé l'analyse des données et des rencontres régulières permettaient de faire le point sur l'avancement des travaux.

1.5 PRINCIPAUX CONCEPTS ET DEFINITIONS RETENUS DANS L'EA/QUIBB-2007

Cette liste ne retient que les concepts et définitions transversaux ou généraux. Ceux spécifiques à chaque thème en sont directement rattachés.

Les notes de bas de page sont utilisées lorsque cela est opportun.

1.5.1 Ménage et chef de ménage (CM)

Le ménage est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en

commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage (CM).

1.5.2 Les groupes socio-économiques

Le groupe socio-économique se définit par rapport à l'activité principale du chef de ménage. Dans la présente étude, les groupes suivants ont été retenus :

Salariés du public : salariés du service public ou parapublic ;

Salariés du privé structuré : salariés du secteur privé structuré ;

Indépendants ou employeurs non agricoles : travailleurs à son propre compte ou est employeur dans un secteur d'activité non agricole ;

Aides familiaux bénévoles et apprentis : aides familiaux bénévoles ou apprentis ;

Agriculteurs de coton : cultivateurs de coton ;

Autres agriculteurs : cultivateurs de tout produit agricole autre que le coton ;

Chefs de ménage inactifs : inactifs (retraités, rentiers ou autres inactifs) ;

Salariés du privé non structuré : salariés du secteur privé non structuré (informel et inorganisé) ;

Chômeurs : *actifs n'ayant pas travaillé* pendant la période de reférence.

1.5.3 Eau et assainissement

L'accès à l'eau est défini pour les ménages qui ont une source d'approvisionnement à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

La source d'approvisionnement en eau potable s'applique aux ménages buvant l'eau provenant de robinets ou de puits protégés.

1.5.4 Emploi

La population d'un pays se décompose en plusieurs catégories du point de vue de l'emploi. Elle est composée de personnes en âge de travailler et de personnes n'ayant pas l'âge de travailler. On a les décompositions suivantes :

Population totale : Population active + Population inactive

Population active : Population active occupée + Population au chômage.

La population en âge de travailler est constituée des personnes des deux sexes ayant un âge compris entre 15 et 64 ans. Les personnes exerçant des activités économiques et dont l'âge n'est pas compris dans cette fourchette ne sont pas considérées.

La population active représente l'offre de travail présente sur le marché du travail dans un pays donné. Elle regroupe l'ensemble des personnes résidentes, en âge de travailler (de 15 à 64 ans), déclarant exercer ou chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée. Elle inclut deux composantes: la population active occupée, c'est-à-dire les personnes qui ont effectivement un emploi, et les chômeurs.

Les chômeurs représentent l'ensemble des personnes en âge de travailler sans emploi, disponibles pour travailler et qui sont effectivement à la recherche d'un emploi, si l'on considère la définition au sens strict du Bureau International du Travail. Toutefois, dans un pays comme le Burkina Faso, où les modes de recherche de l'emploi relèvent surtout de démarches informelles (recommandations de parents ou de proches), en appliquant cette définition, le phénomène de chômage peut être sous estimé. On adoptera aussi une autre une définition plus souple qui permet de capter les chômeurs dits découragés. Il s'agit de l'ensemble des personnes qui sont sans emploi et qui sont disponibles à en occuper si elles en trouvaient.

La population inactive est composée de toutes les personnes qui ne sont ni employées ni à la recherche d'un emploi. La population inactive est composée des élèves et étudiants, des personnes au foyer et des autres inactifs.

La population économiquement à charge est constituée des personnes inactives (élèves/ étudiants, personnes au foyer) et des personnes n'étant pas en âge de travailler.

Le sous-emploi concerne les personnes qui ont travaillé au cours des sept jours qui ont précédé l'enquête et qui sont prêtes à prendre un travail supplémentaire.

Le taux brut d'activité (TBA) est le rapport entre la population active et la population résidente totale.

Le taux net d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler (15 à 64 ans).

1.5.5 Education et instruction

Le taux d'alphabétisation est le pourcentage des individus âgés de 15 ans et plus qui savent lire et écrire dans une langue quelconque

L'accès à l'école primaire est défini pour les enfants vivant dans des ménages situés à moins de 30 minutes d'une école primaire quel que soit le mode de transport utilisé.

Le taux de fréquentation (taux net de scolarisation) au primaire est le rapport du nombre d'enfants âgés de 7 à 12 ans fréquentant l'école primaire au moment de l'enquête sur le nombre total d'enfants de 7 à 12 ans.

Le taux brut de scolarisation au primaire est le rapport (en pourcentage) du nombre d'enfants (tout âge confondu) fréquentant l'école primaire au moment de l'enquête sur le nombre d'enfants âgés de 7 à 12 ans.

La satisfaction par rapport à l'école primaire concerne les enfants actuellement à l'école primaire et qui n'ont cité aucun problème.

L'accès au secondaire est défini pour les enfants vivant dans des ménages situés à moins de 30 minutes d'une école secondaire quel que soit le mode de transport utilisé.

Le taux de fréquentation (taux net de scolarisation) au secondaire est le rapport du nombre d'enfants âgés de 13 à 19 ans fréquentant l'école secondaire au moment de l'enquête sur le nombre total d'enfants de 13 à 19 ans.

Le taux brut de scolarisation au secondaire est le rapport (en pourcentage) du nombre d'enfants (tout âge confondu) fréquentant l'école secondaire au moment de l'enquête sur le nombre d'enfants âgés de 13 à 19 ans.

Le taux brut de scolarisation au supérieur est le rapport (en pourcentage) du nombre de personnes (tout âge confondu) fréquentant l'enseignement supérieur au moment de l'enquête sur le nombre de personnes âgées de 20 à 24 ans.

1.5.6 Santé et nutrition

L'accès à la santé est défini pour les personnes vivant dans des ménages disposant d'un établissement de santé à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

Les besoins en santé concernent les personnes qui ont été malades ou blessées au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête.

L'utilisation des soins de santé concerne les personnes qui ont consulté le personnel de santé au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête que ce soit pour raison de maladie ou pas.

La satisfaction par rapport aux soins de santé concerne les personnes qui ont consulté le personnel de santé au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête et qui n'ont cité aucun problème.

Le retard de croissance concerne des enfants trop petits en taille par rapport à leur âge. Leur taille-pour-âge se situe à plus de deux écarts type en dessous du standard taille-pour-âge de la population de référence du National Center of Health Statistics (NCHS).

L'émaciation concerne des enfants trop maigres par rapport à leur taille. Leur poids-pour-taille se situe à plus de deux écarts type en dessous du standard poids-pour-taille de la population de référence du NCHS.

L'insuffisance pondérale concerne des enfants trop maigres par rapport à leur âge. leur poids-pour-âge se situe à plus de deux écarts type en dessous du standard poids-pour-âge de la population de référence du NHCS.

CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

Cette partie s'intéresse à l'analyse des variables démographiques et socio-économiques ainsi qu'aux changements survenus au sein de la population.

2.1 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les caractéristiques démographiques de ce rapport portent essentiellement sur la structure par âge et par sexe de la population ainsi que sur l'état matrimonial selon le milieu de résidence (urbain/rural) et la région.

2.1.1 Structure par âge et sexe de la population

L'enquête QUIBB 2007 estime que 50,8% dela population résidente sont de femmes et 49,2% d'hommes soit un rapport de masculinité de 97 hommes pour 100 femmes. On remarque une prédominance des hommes entre 0 et 14 ans qui s'inverse au profit des femmes entre 15 et 49 ans. Cette situation pourrait être liée au phénomène naturel selon lequel à la naissance les garçons sont plus nombreux que les filles mais la tendance s'inverse à partir de 14 ans à cause de la mortalité juvénile élevée des garçons. En outre, la tranche d'âge 15 à 49 ans renferme la population potentielle active et par conséquent le déficit des hommes par rapport aux femmes dans cette tranche d'âge peut s'expliquer par l'émigration masculine reconnue dans notre pays.

Graphique 1: Structure par âge et sexe de la population du Burkina (en%)

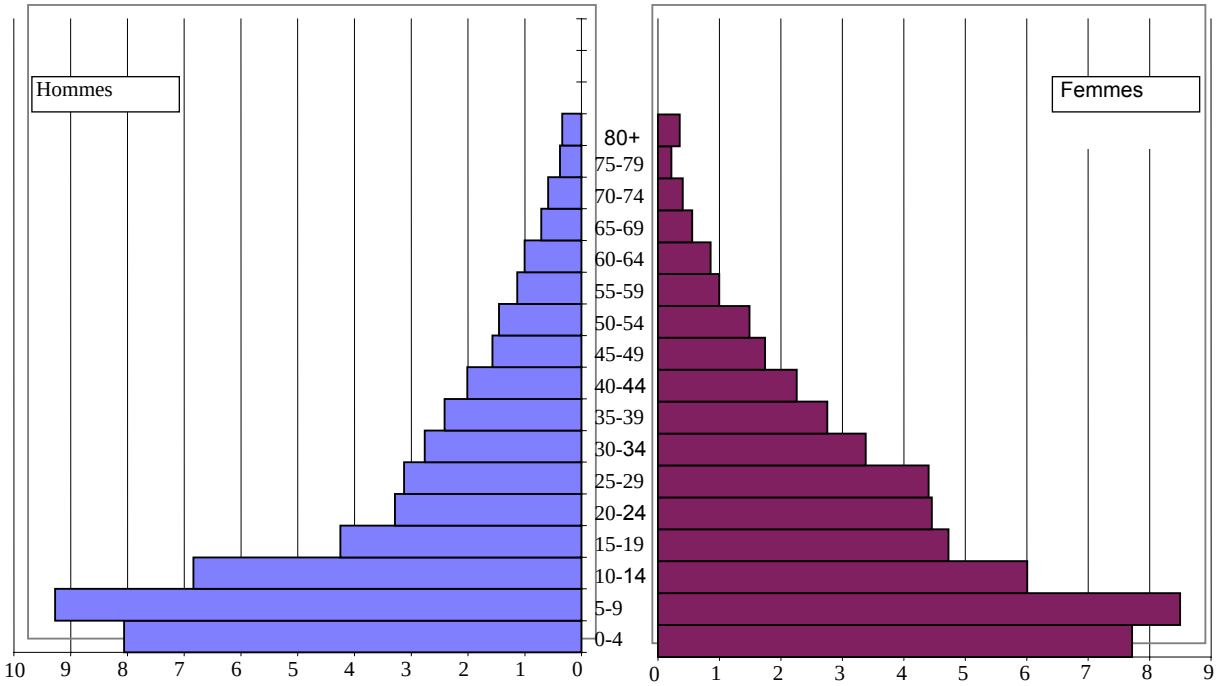

L'enquête QUIBB 2007 révèle que la population burkinabé est essentiellement jeune avec 46,4% de la population qui a moins de 15 ans. Seulement 3,9% de la population a plus de 65 ans. La part des plus jeunes et des personnes âgées dans une population permet de déterminer le rapport[1] de dépendance qui

[1] Rapport de dépendance=rapport de la population de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans.

se définit comme étant la charge que ces personnes vulnérables représentent pour la population potentielle active. Ce rapport se situe à 101%. En d'autres termes, chaque personne potentiellement active a au moins une personne à prendre en charge.

Graphique 2: Répartition de la population par tranche d'âge (en %)

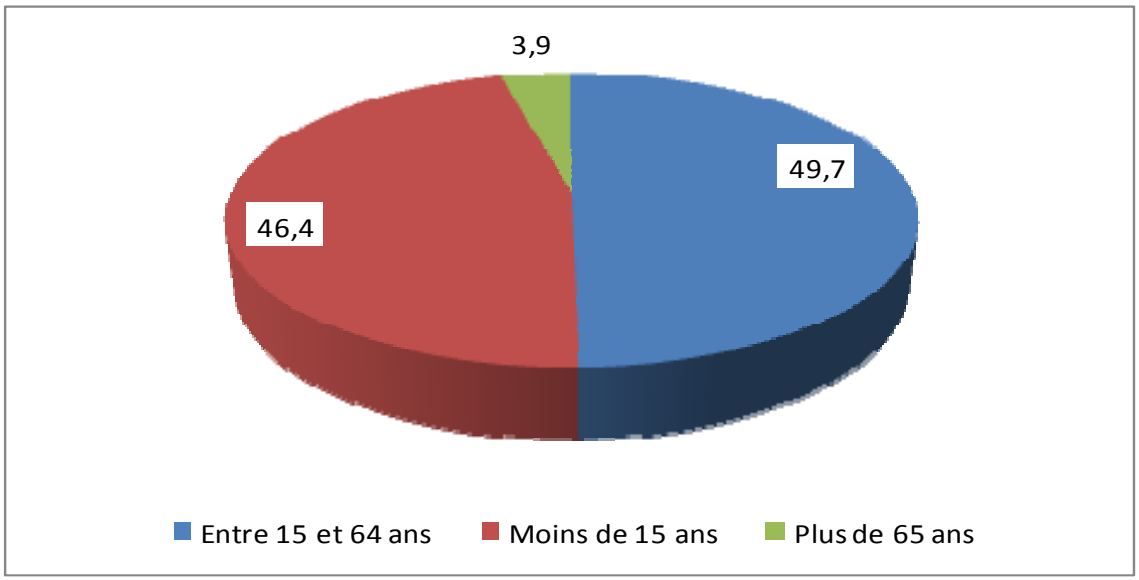

2.1.2 Structure par âge et sexe de la population selon le milieu de résidence

La structure de la population par milieu de résidence donne une prédominance des femmes sur les hommes en milieu rural soit 51% contre 49% tandis qu'en milieu urbain se dessine une tendance inverse (50,2% d'hommes contre 49,8% de femmes). Cette situation pourrait se justifier par une grande propension à migrer des hommes, en particulier en milieu rural, par rapport aux femmes. Par rapport à 2005, on constate une relative stabilité du taux d'urbanisation (proportion de la population urbaine) avec 17,5% en 2007 et 17,3% en 2005.

La population rurale est plus jeune que la population urbaine. En effet, l'âge moyen dans le milieu rural se situe à 21,6 ans contre 23,5 ans dans le milieu urbain. En milieu rural, 50% de la population a moins de 15 ans alors qu'en milieu urbain 50% de la population a plus de 21 ans.

2.1.3 Structure de la population par âge et sexe selon les régions

Les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Nord se présentent comme les régions les plus peuplées avec respectivement 10,2%, 10,3% et 9,5% de la population totale. En revanche, les régions des Cascadesss, du Sud-Ouest et du Centre-Sud sont les moins peuplées avec respectivement 3,1%, 4,7% et 4,8% de la population totale. Les proportions de population des autres régions varient entre 6% et 9%.

Graphique 3 : Répartition de la population selon les régions administratives (en %)

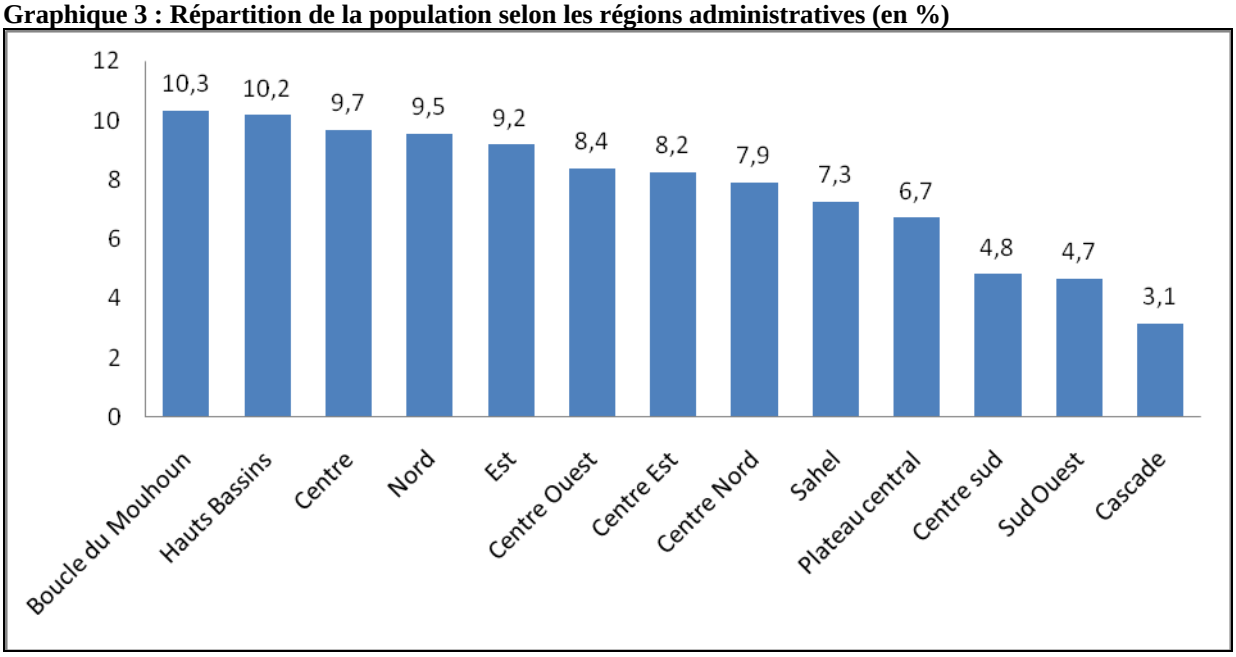

La structure de la population par sexe dans les régions montre que les hommes sont plus nombreux que les femmes dans les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et de l'Est. Dans le reste des régions, on observe une situation inverse avec plus d'ampleur dans les régions du Plateau Central et du Centre-Sud. La très forte jeunesse de la population apparaît dans l'ensemble des régions avec des âges moyen et médian maxima respectifs de 24,1 ans et 22 ans dans la région du Centre.

2.2 EVOLUTION DE LA POPULATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

La population urbaine a évolué de 2 047 477 en 2005 à 2 387 035 en 2007 soit respectivement un accroissement 16,6% qui montre une croissance rapide de la population urbaine.

2.3 ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION SELON LE SEXE

L'étude de l'état matrimonial concerne la population agée de 12 ans et plus. Il ressort que 60,4% des individus vivent mariés : ceux vivant en monogamie constituent 38,2% de la population en âge de se marier tandis que les polygames représentent 22,2%. Les célibataires sont aux environs de 33,6%. Comparativement aux résultats de 2005, on constate une relative stabilité de la situation matrimoniale dans la proportion des célibataires (33,6% en 2007 et 36,3% en 2005), des polygames (22,2% en 2007 contre 22,4% en 2005). On note toutefois une proportion importante de personnes (4,2%) veuves. La vie en unions libres concerne 0,9% de la population.

L'état matrimonial par sexe montre qu'au niveau des hommes, 43% sont des célibataires, 54,5% sont mariés (dont 39,3% monogames et 15,2% polygames). Le veuvage concerne 1% des hommes.

L'état matrimonial au niveau des femmes presente des spécificités : seulement 25% des femmes sont célibataires alors que 66,7% sont mariées (37,2% monogames et 28,6% polygames). Le veuvage est essentiellement vecu au féminin avec 7,1% d'entre elles qui en sont concernées (ce qui représente 88,9% des personnes veuves).

Graphique 4 : Répartition de la population selon l'état matrimonial et le sexe (en %)

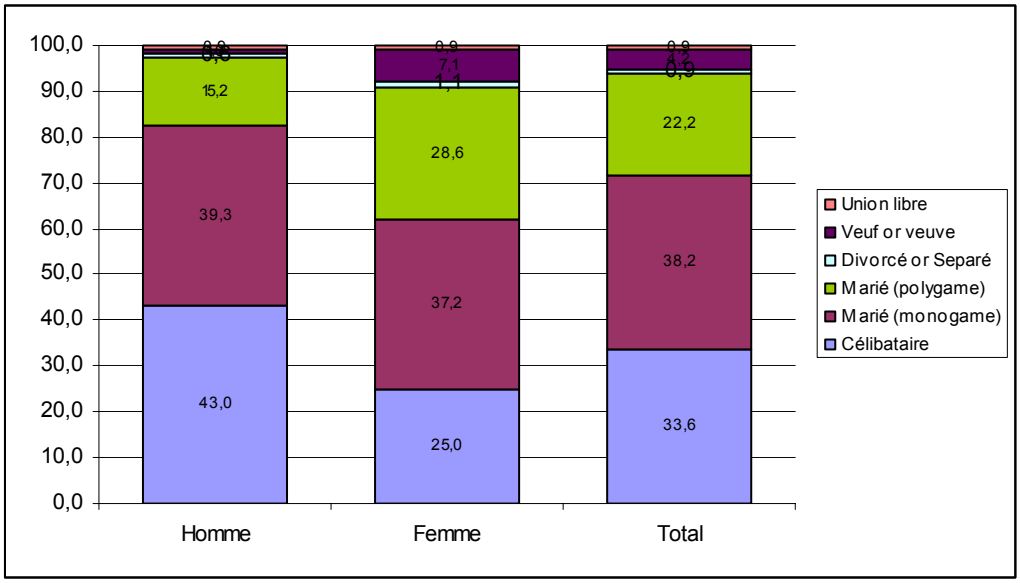

2.3.1 Etat matrimonial de la population selon le milieu de résidence

Le statut matrimonial de la population est très influencé par le milieu de résidence : Alors qu'en milieu rural, c'est la pratique de la polygame concerne 26,2% des personne de 12 ans et plus (et 6,8% en milieu urbain), en milieu urbain la particularité est la proportion élévé des célélibaires(47,0%)et dans une certaine mésure la pratique de l'union libre (2,4% des individus en milieu urbain) ou encore le statut de divorcé/separé qui comprend jusqu'à 1,3%°de la population urbaine.

Graphique 5 : Répartition de la population selon l'état matrimonial par milieu de résidence et sexe (en %)

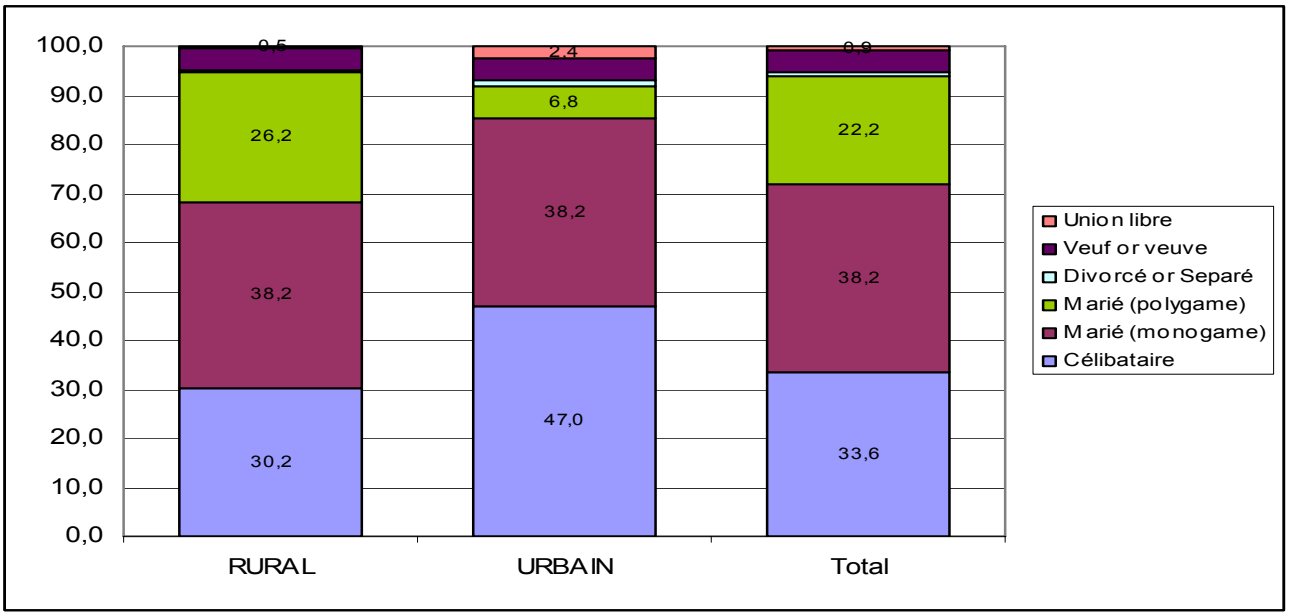

2.3.2 Etat matrimonial de la population selon le sexe et la région

Au niveau régional, le Centre se démarque par la prédominance d'hommes et de femmes célibataires (54,5% de célibataires hommes et 40,5% de célibataires femmes) et très peu de polygames (4,6% chez les hommes et 9,1% chez les femmes) : cette particualirité est sans doute liée à la présence de Ouagadougou au Centre et aux observations relatives au milieu urbain . Le mariage monogame est prédominant au Sahel tant du côté des hommes que du côté des femmes. Le veuvage féminin est plus significatif (plus de 10%) dans les régions du Sud-Ouest, du Centre-Ouest et du Centre-Sud que celui des hommes qui est même quasi inexistant dans la région du Plateau Central.

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Le QUIBB est une enquête auprès des ménages dont l'un des objectifs est de mieux connaître leurs conditions de vie et de constater les changements qui s'opèrent dans le temps en ce qui concerne leur bien-être. Tenant compte de l'importance de cette problématique, l'enquête accorde une attention particulière à l'appréhension des caractéristiques des ménages en général et à celles des chefs de ménage en particulier.

Les conditions de vie des ménages concernent la couverture satisfaisante ou non de leurs besoins essentiels : nourriture, logement, santé, éducation, loisirs, etc. Les déterminants des conditions dans lesquelles vivent les membres du ménage dépendent pour une large part des caractéristiques démographiques et socio-économiques mêmes du chef de ménage dont le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le niveau d'instruction, le handicap et le groupe socio-économique. Pour ce faire, le chef de ménage joue un rôle de premier plan au sein du ménage. D'autres paramètres comme la taille du ménage, le milieu de résidence (rural, urbain) et les activités économiques exercées par les différents membres, déterminent aussi, à des degrés divers, les conditions de vie du ménage.

Dans ce chapitre, il a été retenu d'analyser, d'une part, les caractéristiques démographiques et socio-économiques des chefs de ménage et, d'autre part, la taille des ménages ainsi que les taux de dépendance en leur sein. Les niveaux d'analyse retenus sont le milieu de résidence, la région et le sexe du chef de ménage.

3.1 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES CHEFS DE MENAGE

En raison de l'importance que revêt l'âge, le sexe et l'état matrimonial du chef de ménage dans les processus démographiques des ménages et de leur existence, ces sujets sont abordés et traités ici.

3.1.1 Structure par sexe et âge des chefs de ménage

Au Burkina Faso, en 2007, 88,5% des ménages ont comme chef un homme et 11,5% des femmes dénotant une présence plus prononcée des femmes comme chef de ménage par rapport à 2005 (10,6%). La structure par âge indique que les chefs de ménages jeunes constituent 0,9% et les plus âgés (60 ans et plus) forment 18,5 % des chefs. La tranche d'âge de 30 à 39 ans concentre le plus de chefs de ménage (27%) aussi bien pour les hommes (27,6%) que pour les femmes (22,4%). L'âge moyen des chefs de ménage se situe à 44,2 ans ; les chefs de ménage en milieu urbain sont d'environ 3,2 ans moins âgés (41,7ans) que leurs homologues en milieu rural (44,9 ans). Les chefs de ménage femmes sont en moyenne plus âgées (44,9 ans) surtout lorsqu'elles sont en milieu rural (45,1 ans).

3.1.2 Taille des ménages et sexe du chef de ménage

La taille moyenne qui est le nombre moyen de personnes par ménage est de 5,3 personnes pour le Burkina Faso. Il convient d'attirer l'attention sur la baisse sensible d'environ 1 point depuis 2005 ; doit-on voir là un besoin de restructuration de la composition des ménages amorcé et évoqué dans la publication des résultats de 2005 (la baisse constatée était de 1,3 point) ?

Les chefs de ménages hommes ont des ménages généralement plus grands (5,5) que ceux dirigés par les femmes (3,6). La distribution des ménages selon le nombre de membres indique que les ménages de 4 personnes au plus représentent 45,2% au plan national (dont 15,6% avec 1 à 2 membres) et ceux ayant au plus 6 membres, 71,8%. Par ailleurs on observe en milieu rural, une relation positive : plus la taille est

grande plus la proportion des ménages est élevée. En milieu urbain, c'est plutôt une situation inverse qu'on observe : plus la taille est grande, moins nombreux sont les ménages.

3.1.3 Etat matrimonial du chef de ménage

Les chefs de ménage sont majoritairement mariés en monogamie (59,9%) ou bien mariés en polygamie (24,8%). Les chefs de ménage veufs, divorcés ou séparés sont une proportion de 7,5% alors que ceux vivant dans le célibat représentent 6,4% des chefs. Cette situation est à nuancer suivant qu'il s'agit de chefs de ménage hommes ou femmes en l'occurrence pour la modalité des veufs, divorcés ou séparés ; en effet toute proportion gardée, alors que seuls 2,6% des hommes sont veufs, divorcés ou séparés, ce sont 45,3% des femmes qui sont concernées. De fait, la femme devient souvent chef de ménage lorsque son mari décède et qu'elle choisit de ne plus se remarier. Par ailleurs, le célibat concerne 11,1% des chefs de ménage femmes et 5,8% des chefs de ménage hommes.

3.2 CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DES CHEFS DE MENAGE

3.2.1 Alphabétisation des chefs de ménage

L'alphabétisation est une caractéristique socioculturelle très importante, elle permet de segmenter la population en deux groupes : celui constitué de personnes sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'autre groupe de personnes ne sachant ni lire ni écrire. Au Burkina, la proportion des chefs de ménage alphabétisés est de 30,8%, autrement dit 69,2% d'entre eux ne savent ni lire ni écrire.

3.2.2 Niveau d'instruction des chefs de ménage

Le niveau d'instruction correspond à la dernière classe achevée avec succès. Pour les besoins de l'analyse, six grands groupes ont été constitués :

- *Aucun* : aucune classe fréquentée ou le CP1 non achevé;
- *Primaire partiel* : de la classe du CP1 à celle du CM1 achevée au plus ;
- *Primaire complet* : de la classe du CP1 à celle du CM2 achevée ;
- *Secondaire partiel* : de la classe de 6ème à celle de la première achevée au plus ;
- *Secondaire complet* : de la classe de 6ème à celle de la terminale achevée ;
- *Post-secondaire* : classe d'enseignement après obtention du bac.

Les observations faites sur l'alphabétisation des chefs de ménages sont *grosso modo* le reflet de leur niveau d'instruction scolaire : plus de ¾ d'entre eux (exactement 76,3%) n'ont aucun niveau d'instruction scolaire. A peine 11,4% des chefs de ménages ont un niveau du primaire, parmi lesquels 7,8% n'ont pas achevé le primaire.

L'âge moyen des chefs de ménage (44,2 ans donc nés autour des années 1960) et la progression des taux de scolarisation surtout en ces périodes justifient cette situation. Très peu de chefs de ménage « à peine 1,1% » ont complété leurs études au secondaire.

En relation avec le sexe, le niveau d'instruction des chefs de ménages toute proportion gardée varie sensiblement peu : 11,5% des chefs de ménage femmes ont un niveau d'instruction du secondaire incomplet pour 8,4% chez les hommes ; les proportions sont très voisines pour ce qui est du secondaire terminée (1,2% pour les chefs de ménage femmes et 1,1% pour les hommes) suggérant une plus grande déperdition scolaire chez les femmes.

3.2.3 Handicap des chefs de ménage

Le handicap est un désavantage quelconque : une infirmité ou une déficience acquise ou congénitale. Un handicap peut être sensoriel (auditif, visuel…), physique (musculaire, neurologique…) ou mental (trouble psychiatrique, déficience intellectuelle,…). Lorsque la personne souffrant d'un handicap se trouve être le chef de ménage, le ménage entier en subit les conséquences.

L'enquête établit à 3,7% la proportion des chefs de ménage atteint d'un handicap quelconque, niveau sensiblement égal à celui observé en 2005.

Au sein des chefs de ménage handicapés, le handicap visuel prédomine (44,0%), suivi de celui moteur (34,5%). On note toutefois des différences significatives au niveau du genre : toutes proportions gardées, les chefs de ménage femmes sont moins victimes que les hommes pour le handicap moteur (respectivement 27,0% et 35,7%). *A contrario*, elles sont plus victimes de handicap auditif (14,9% et 6,9%).

Selon le milieu de résidence, les chefs de ménage vivant en milieu urbain sont plus exposés au handicap moteur : 44,9% en milieu urbain contre 31,9% En milieu rural. les chefs de ménages en milieu rural subissent plus les handicaps visuel et mental (46,1% et 3,7%) que ceux en milieu urbain (34,9% et 1,1%) et les chefs de ménage souffrant de la lèpre résident essentiellement en milieu rural.

3.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGES SELON LE, MILIEU DE RESIDENCE

3.3.1 Situation dans l'emploi des chefs de ménage

La population des chefs de ménage occupés peut être classée selon la situation dans l'occupation. Cette classification permet de savoir si l'actif occupé est employeur, indépendant, apprenti, aide familial (ou travailleur familial non rémunéré) ou salarié.

Les chefs de ménages au Burkina sont majoritairement des indépendants (86,7%), ils le sont davantage en milieu rural (94,5%) qu'en milieu urbain (55,6%). En effet, l'étroitesse du marché de l'emploi, surtout en milieu rural, réduit le champ d'opportunité d'emploi de la population qui n'a que l'agriculture où elle travaille pour son propre compte en exploitant la terre. La prédominance relative des chefs de ménages indépendants dans l'emploi en milieu urbain est liée à l'importance du secteur informel dans l'économie urbaine. Les chefs de ménage employeurs ont un effectif négligeable (0,3% pour l'ensemble du pays).

L'emploi salarié « public » et « privé » occupe respectivement la seconde et la troisième place. En effet, 6,8% et 4,4% des chefs de ménage travaillent pour le compte d'une autre personne physique ou morale et pour laquelle ils perçoivent un salaire en espèces et, éventuellement, en nature de la part de leur employeur (public et privé). Le groupe des salariés en milieu urbain est relativement important (40,5%) du fait de l'existence des opportunités d'emploi plus diverses.

Du point de vue du sexe, la répartition des chefs de ménage parait quasi-identique : on note toutefois que les chefs de ménage femmes sont relativement plus présentes comme "aide familial" confirmant leur rôle prépondérant dans les travaux ménagers.

3.3.2 Branche d'activité des chefs de ménage

Les chefs de ménage du Burkina exercent leurs activités essentiellement dans la branche "Agriculture-chasse-sylviculture" (50,4%) suivie de la branche "Commerce, réparation automobile, articles domestiques" (23,9%). Les "Activités de fabrication" sont la troisième branche pourvoyeuse d'emploi pour

les chefs de ménage ; la même proportion d'entre eux se trouve employée dans les "activités extractives" (4,7%) et la "Construction" (4,7%).

La présence d'une plus grande diversité des emplois en milieu urbain reflète certaines différences dans l'importance relative des activités exercées suivant le milieu. Ainsi, ce sont les "Activités de fabrication" (surtout artisanales) qui occupent la troisième place en milieu rural, tandis qu'en milieu urbain c'est la "Construction" qui occupe cette place avec 6,4% des chefs de ménages urbains. Une autre particularité réside dans le fait d'une présence insignifiante d'emploi des chefs de ménages ruraux dans certaines branches où leurs homologues urbains sont présents en proportions non négligeables : 0,4% et 4,5% pour les "Activités de ménage, personnelles, domestiques" respectivement ruraux et urbains, ou encore la branche "Education" qui emploi 3,8% des chefs de ménages urbains et seulement 0,9% de ceux ruraux. A l'inverse de cette situation, la branche "Activités extractives" est une branche pourvoyeuse d'emplois beaucoup plus en milieu rural qu'en milieu urbain (5,0% et 1,4%).

La branche "Agriculture-chasse-sylviculture" occupe la première place en employant 52,6% des chefs de ménage hommes alors que la branche "Commerce-réparation automobile-articles domestiques", en occupant 53,4% des chefs de ménage femmes, est la première pourvoyeuse d'emplois, influencée surtout par les activités artisanales des femmes (vannerie, filage de coton, tissage,…).

3.3.3 Groupe socio-économique des chefs de ménage

La répartition des chefs de ménage selon le groupe socio-économique indique une forte prédominance des agriculteurs (57,8%) dont 42,4% d'agriculteurs vivriers et 15,4% de cotonculteurs. Cette situation est surtout le fait des chefs de ménage résidant en milieu rural où 69,8% s'adonnent à l'agriculture alors que ceux en milieu urbain représentent 11,3%. A l'opposé, les chefs de ménage indépendants ou employeurs sont en nombre relativement important (17,4% de tous les chefs de ménage) avec 33,6% des chefs de ménage urbains.

Les chefs de ménage salariés sont une proportion de 11,9% au plan national et, parmi ceux-ci, 4,4% des chefs sont salariés du secteur informel.

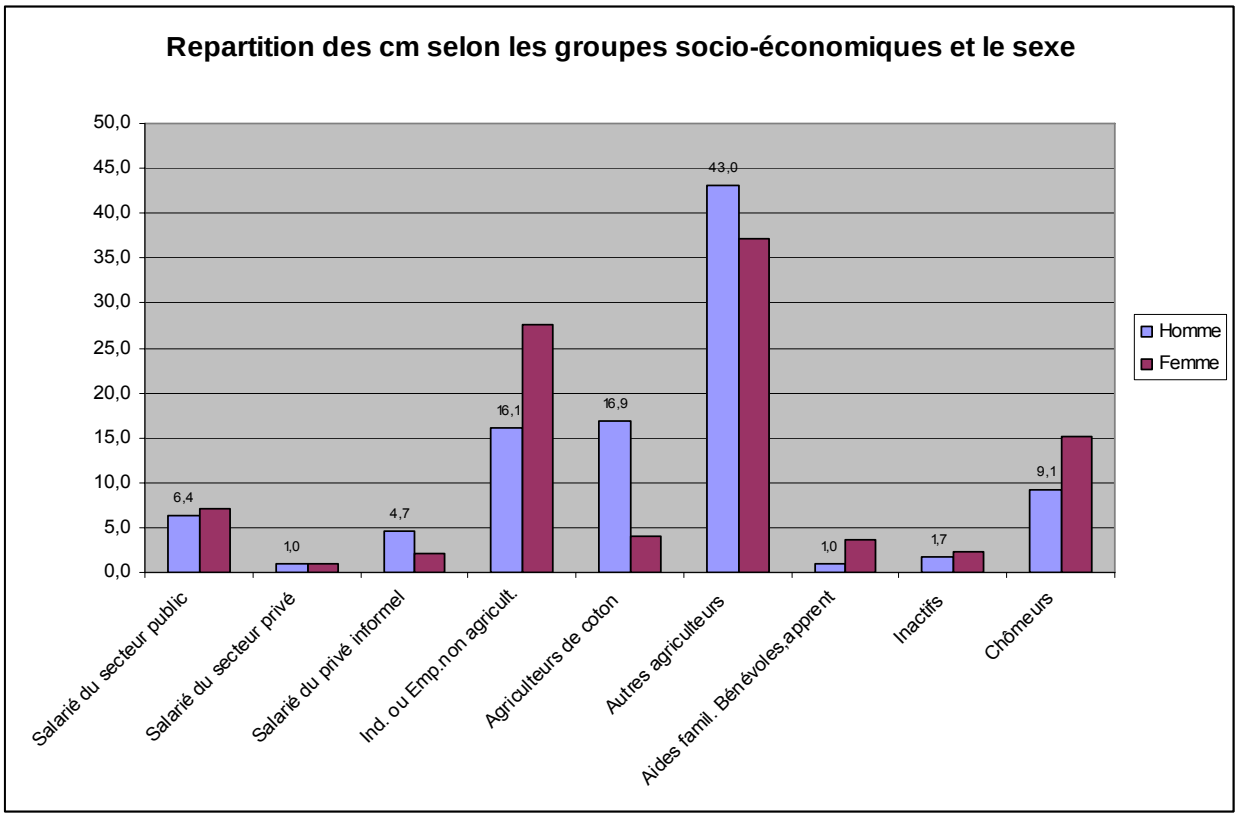

3.4 TAILLE MOYENNE DES MENAGES

3.4.1 Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

Dans les ménages au Burkina Faso, on dénombre en moyenne 5,3 personnes,. Par rapport à 2005 (6,3) cette moyenne a baissé de 1 personne : on peut constater ainsi un resserrement de la taille des ménages.

En milieu urbain, la taille moyenne des ménages et de 4,4 personnes alors qu'elle se situe à 5,6 personnes en milieu urbain.

Les ménages dont le chef est un homme sont de plus grande taille (5,5 personnes) par rapport à ceux dirigés par une femme (3,8 personnes) ; la différence transparaît en milieu rural où les ménages dont le chef est un homme comptent en moyenne 5,8 personnes pour 3,6 personnes chez ceux dirigés par une femme, établissant un écart de plus de 2 personnes.

Graphique 6 : Taille moyenne des ménages selon le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage

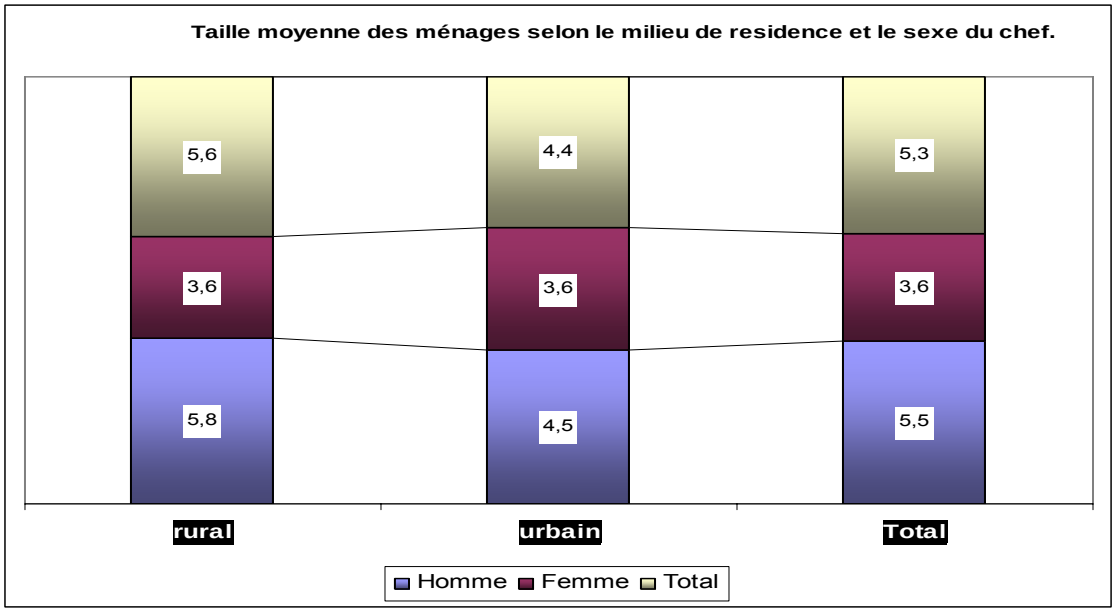

3.4.2 Taille moyenne selon les régions

La taille du ménage suivant le sexe et la région de résidence permet de distinguer trois grands groupes : les régions ayant un nombre moyen de personnes par ménage relativement faible par rapport au niveau national (Centre (4,4), Cascadesss (4,4), Hauts-Bassins(4,7), Sahel (5,1) et Sud-ouest(5,2)) ; celles ayant le nombre moyen de personnes par ménage égal à celui national (Centre-Nord (5,3) et Centre-Est(5,3)) ; les régions dont le nombre moyen de personnes par ménage dépasse le niveau national (Boucle du Mouhoun (5,5), Centre-Ouest (5,5), Centre-Sud (5,7), Est (5,8), Nord et Plateau Central (7,0)).

Les ménages dirigés par les femmes de la région du Sahel sont les plus petits en taille à l'opposé ceux dirigés par les hommes au Centre-Sud ou au Nord (6,1) et surtout du Plateau Central (7,4) s'avèrent être en moyenne les plus grands.

3.4.3 Taille moyenne selon le sexe et le groupe socio-économique (GSE) du chef de ménage

Les ménages de grande taille sont surtout ceux dirigés par les agriculteurs : dans les ménages où le chef est un agriculteur de coton, on y dénombre en moyenne 5,8 personnes et les ménages d'agriculteurs de produits vivriers sont constitués en moyenne de 5,6 personnes. Les ménages de salariés, résidant généralement en milieu urbain, ont une taille moyenne inférieure à celle nationale (4,1 contre 4,5).

Ainsi qu'il a déjà été signalé, les ménages dirigés par les femmes ont une taille moyenne inférieure à ceux des hommes, cette hiérarchie est conservée quel que soit le groupe socio-économique. En particulier, les ménages dirigés par les salariées du secteur privé informel ont la taille moyenne la plus petite (2,7 personnes) des groupes socio-économiques et, à l'opposé, ceux dont le chef est chômeur ont une taille élevée (6 personnes).

3.4.4 Taille moyenne selon l'état matrimonial du chef de ménage

Les ménages dont le chef est marié polygame ont une taille en moyenne (8,0 personnes) presque quatre fois supérieure à ceux dirigés par un chef célibataire ou jamais marié (2,1 personnes). Ce sont les ménages dont le chef est un homme marié polygame qui ont la taille moyenne la plus élevée (8,3 personnes).

Graphique 7 : Taille moyenne des ménages selon le sexe et l'état matrimonial

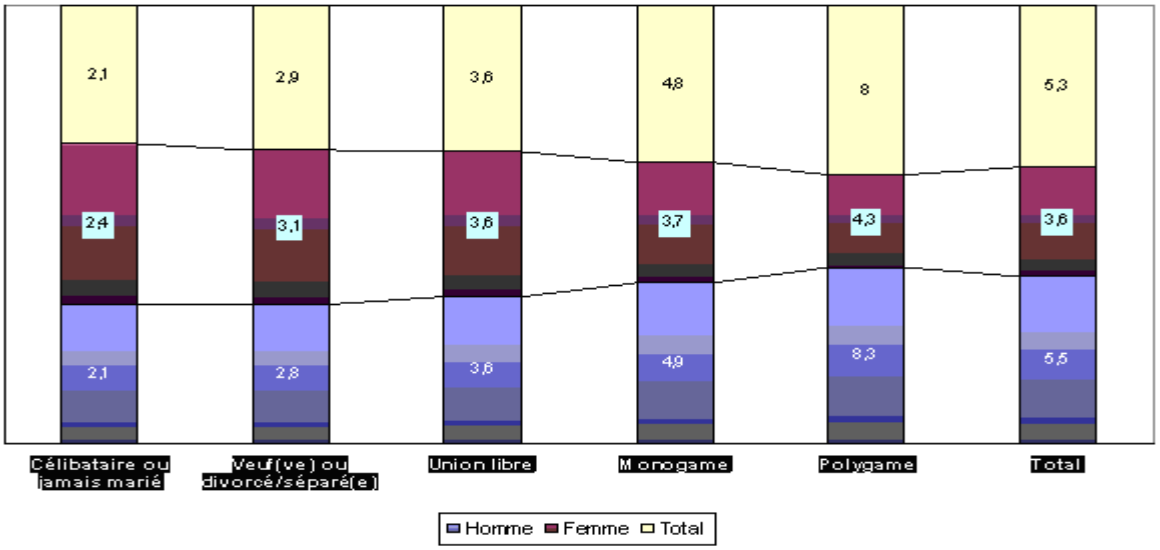

3.4.5 Taille moyenne selon le niveau d'instruction de chef de ménage

En moyenne, les ménages dont le chef est sans niveau d'instruction scolaire sont de plus grande taille (5,6 personnes) contrairement aux ménages dont le chef a un niveau scolaire secondaire ou supérieur (moins de 4 personnes).

3.5 ACTIVITE DES CHEFS DE MENAGES

Au niveau national, la proportion de chefs de ménage actifs par rapport à l'ensemble est de 90,3%, ce qui montre la disponibilité de la quasi-totalité des chefs de ménage vis-à-vis de l'activité. Suivant le genre, on note que ce taux se situe à 91,0% chez les chefs de ménage hommes et à 85,0% pour les femmes : cette différence proviendrait en grande partie de la division sociale du travail entre hommes et femmes et surtout de l'exercice de ces dernières dans les fonctions de reproduction sociale (chercher du bois ou de l'eau, faire la cuisine, s'occuper des enfants ou des malades, …), très sous-estimées alors que les hommes se retrouvent dans les activités de production.

Au niveau régional, deux régions se distinguent par rapport à la situation nationale: la région du Nord disposant du plus faible taux brut d'activité (75,9%) et celle des Cascadesss dont le taux brut d'activité est le plus élevé (98,6%).

Il est important lorsqu'on analyse des indicateurs tels que le taux de sans emploi dans les pays en voie de développement de le faire avec un regard porté en même temps sur ceux relatifs au sous-emploi : ces deux instruments sont complémentaires pour mieux cerner la question de l'emploi.

Le pourcentage des personnes sans emploi chez les chefs de ménage se situe à 1,9%. L'absence d'emploi touche de façon différenciée les chefs de ménages suivant leur appartenance à une couche donnée de la société.

Lorsqu'on considère le genre, il apparaît une différence entre les taux de sans emploi des différentes classes d'âge des chefs de ménage. Ainsi, le taux de sans emploi des chefs de ménage de sexe féminin reste plus élevé et atteint un niveau important pour la tranche d'âge 15-29 ans (5,9%). La précarité des conditions de vie les conduit à quitter une situation d'inactivité (femmes au foyer) pour la quête d'un emploi. Pour les hommes, la proportion des sans emploi reste relativement faible au-delà de 64 ans. Elle

augmente et atteint son niveau le plus élevé pour les chefs de ménage hommes de 50 à 64 ans. Cette augmentation pourrait s'expliquer certainement par le désir des "jeunes retraités » de se maintenir sur le marché de l'emploi.

CHAPITRE 4 : EDUCATION

L'éducation participe à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il est démontré qu'un niveau d'instruction élevé de la population influence fortement son développement économique et social. C'est ainsi que le niveau de développement de l'éducation a été retenu dans la détermination de l'Indice de développement humain qui permet de comparer le progrès social et économique des pays. Au plan international, les années 90 ont été décrétées par les Nations Unis décennie mondiale de l'éducation. La communauté mondiale s'est fixée comme objectif de réaliser l'éducation pour tous d'ici 2015. Atteindre un taux d'achèvement de l'éducation du primaire de 100% est un défi que la communauté internationale se doit donc de relever.

Depuis 2001, le Burkina Faso a élaboré et mis en œuvre la première phase de son premier programme de développement de l'éducation de base (PDDEB) pour la période 2001-2010. Les objectifs de ce programme ont été réaffirmés dans le premier Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté en 2000 en son axe 2 « Promouvoir l'accès des pauvres aux services d'éducation ». L'option choisie par le gouvernement burkinabé est de réaliser un développement quantitatif et qualitatif de l'éducation de base et de l'alphabétisation.

Les efforts conjugués dans ce domaine ont permis de faire des bonds significatifs au niveau de l'accès et de la participation à la scolarisation primaire. Toutefois ces résultats sont encore insuffisants pour être au rendez vous mondial d'une éducation pour tous en 2015.

4.1 ALPHABETISATION

4.1.1 Généralités

La lutte contre l'analphabétisme demeure pour le Burkina Faso un axe prioritaire et son éradication un défi majeur à relever. Pour renforcer les différentes politiques mises en œuvre pour accroître la scolarisation, différentes méthodes d'alphabétisation et d'éducation non formelles sont développées. Ces politiques concernent les jeunes et les adultes qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école ou qui ont été prématurément déscolarisés.

L'importance de la place de l'alphabétisation dans les préoccupations nationales s'illustre à plusieurs niveaux. On peut citer l'existence d'un département ministériel chargé de la mise en œuvre des orientations politiques (Ministre délégué chargé de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle), la création d'un fonds destiner à soutenir les initiatives pour la promotion de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, le développement de nombreuses initiatives et formules pour soutenir sa promotion et son succès et enfin l'action de nombreux mouvements associatifs travaillant dans ce secteur (ONG, fédérations, associations diverses, etc.).

Le Plan Décennal de Développement de l'Education de Base a fixé un objectif de 40% de taux d'alphabétisation à atteindre d'ici 2010. Mais au regard des taux d'alphabétisation rapportés par les différentes enquêtes, force est de constater que toutes ces actions bien qu'ayant permis d'accélérer la progression du taux d'alphabétisation ne garantissent pas l'atteinte de cet objectif à l'horizon 2010. En effet, de 18,4% en 1998, 21,8% en 2003, 23,6% en 2005, la proportion de la population âgée de 15 ans et plus alphabétisée est estimée à 28,3% lors de l'enquête QUIBB 2007, ce qui dénote une progression très importante depuis 2005.

4.1.2 Alphabétisation selon le milieu de résidence et la région

La population vivant en milieu urbain est proportionnellement trois fois plus alphabétisée que celle vivant en milieu rural. On dénombre en effet un peu plus de trois habitants alphabétisés sur 5 en milieu urbain contre à peine un habitant sur cinq en milieu rural.

Graphique 8 : Taux d'alphabétisation par région (en %)

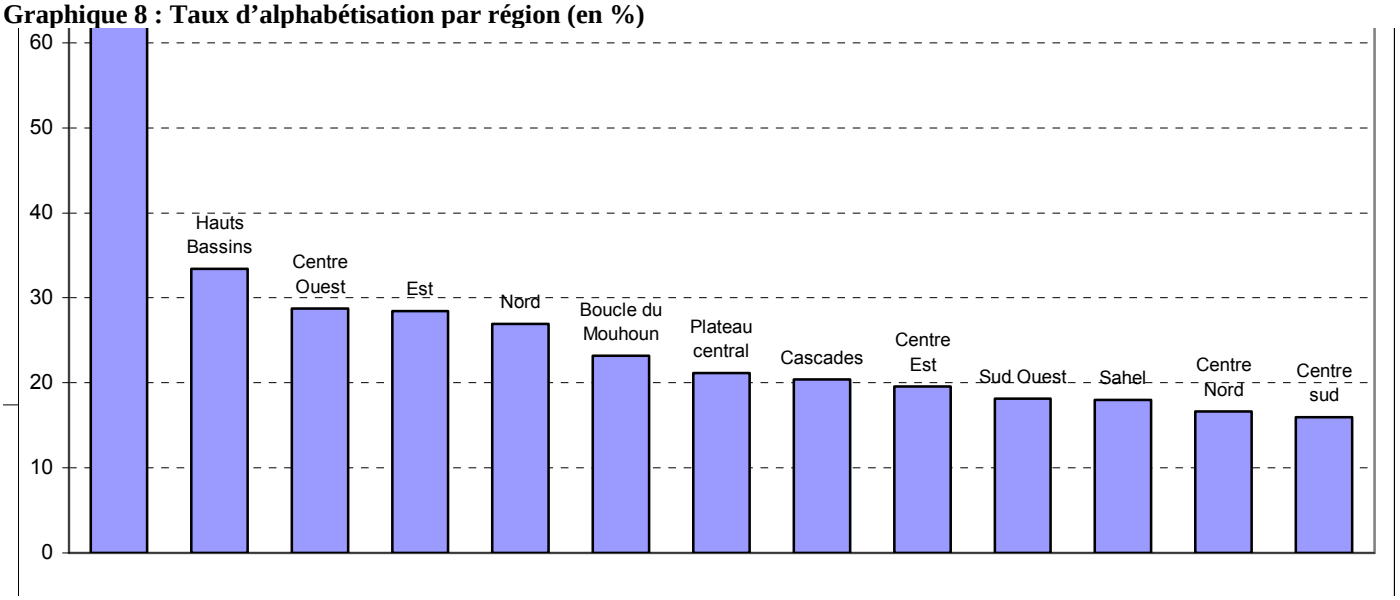

Au plan régional, la région du Centre se démarque des autres par un taux d'alphabétisation largement plus élevé. Elle est aussi la seule à enregistrer un taux d'alphabétisation supérieur au seuil de 40% fixé dans le cadre du PDDEB à l'horizon 2010. Le taux d'alphabétisation varie en effet de 63% dans la région du Centre à 16% au Centre-Sud. La majorité des régions (10 sur 13) a un taux d'alphabétisation inférieur à la moyenne nationale. Les régions abritant les grands centres urbains (Centre, Hauts-Bassins, Centre-Ouest, Est et Nord) ont des taux supérieurs ou très proches du niveau national. La présence de la région de l'Est parmi ce groupe peut se justifier par l'apport des campagnes d'alphabétisations et d'éducation non formelle menées dans la région par les différentes associations notamment l'association Tin-Tua.

A contrario, quatre régions sont largement en deçà d'un taux de 20% : le Sud-Ouest (18,1%), le Sahel (18,0%), le Centre-Nord (16,6%) et le Centre-Sud (15,9%).

4.1.3 Alphabétisation et genre

L'inégalité entre les deux sexes face à l'alphabétisation demeure l'une des caractéristiques de la population burkinabé. Les femmes sont proportionnellement moins alphabétisées que les hommes. En 2007, le taux d'alphabétisation est de 21% chez les femmes et de 37% chez les hommes, ce qui donne un indice de parité des sexes de 0,6. Autrement dit, pour 6 femmes alphabétisées, on dénombre 10 hommes alphabétisés à population égale. Néanmoins, la série des taux d'alphabétisation issue des différentes enquêtes montre une évolution positive de l'indice de parité d'une enquête à une autre.

4.1.4 Alphabétisation et groupe socio-économique

Lorsqu'on observe le niveau d'alphabétisation suivant les groupes socio-économiques, il ressort que c'est dans les ménages dont le chef est un agriculteur que se rencontre la plus grande proportion de population de 15 ans et plus non alphabétisée. Ces derniers, avec les chômeurs, ont un taux d'alphabétisation inférieur à la moyenne nationale. La population âgée de 15 ans et plus des ménages dont le chef est salarié du public ou du privé est à plus de 85% alphabétisée.

Graphique 9 : Taux d'alphabétisation selon le groupe socio-économique (en %)

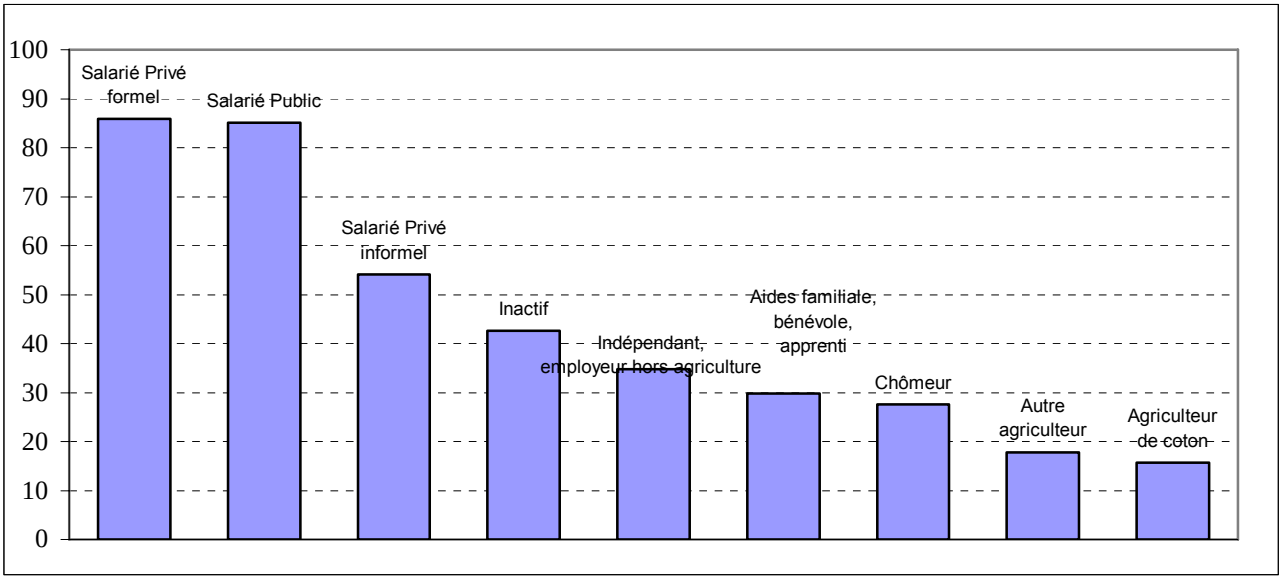

4.2 SCOLARISATION AU PRIMAIRE

En 2007, le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire est estimé à 64% soit une augmentation de 9 points par rapport à 2005. Ce bond a été obtenu grâce à un effort de développement des infrastructures d'accueil, à la mise en place d'un certain nombre de mesures telles que la dotation des élèves du public et du privé en manuels scolaires, la prise en charge des frais APE des filles, le développement des cantines scolaires et les campagnes de mobilisation sociale au niveau des communautés de base.

4.2.1 Scolarisation selon le, milieu de résidence et les régions

L'écart de scolarisation entre le milieu urbain et le milieu rural se réduit constamment. Le taux de scolarisation en milieu urbain est de 112,1% en 2007 contre 56,6% en milieu rural. Comparativement à 2003, la progression est respectivement de 7,3 points et 8,8 en milieux urbain et rural.

Au plan régional, les disparités entre les régions sont aussi importantes. Le TBS varie de 113,2% au Centre à 39,9% au Sahel. Les régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord sont nettement en retard de scolarisation par rapport aux autres régions. Elles n'ont pas encore atteint un TBS de 50% et sont constituées essentiellement de provinces classées prioritaires dans le cadre de la mise en oeuvre du PDDEB.

4.2.2 Scolarisation et sexe

Le taux brut de scolarisation au primaire est de 67,7% chez les garçons et de 59,9% chez les filles. Par rapport à 2005, il est en augmentation de 7,3 points au niveau des garçons et de 9,8 points pour les filles. La disparité entre filles et garçons en terme de scolarisation au primaire se réduit progressivement au regard des résultats des différentes enquêtes. L'indice de parité des sexes s'établit maintenant à 0,88.

4.2.3 Scolarisation et groupe socio-économique

Suivant les groupes socio-économiques du chef de ménage, les niveaux de scolarisation des enfants au primaire sont disparates. Chez les salariés du secteur privé formel et du secteur public, le TBS est le plus élevé (100%). *A contrario*, les chômeurs et les agriculteurs accusent un retard énorme vis-à-vis des autres groupes avec un taux brut de scolarisation au primaire inférieur à 58%.

Graphique 10: Taux brut de scolarisation selon le groupe socio économique du chef de ménage (en %)

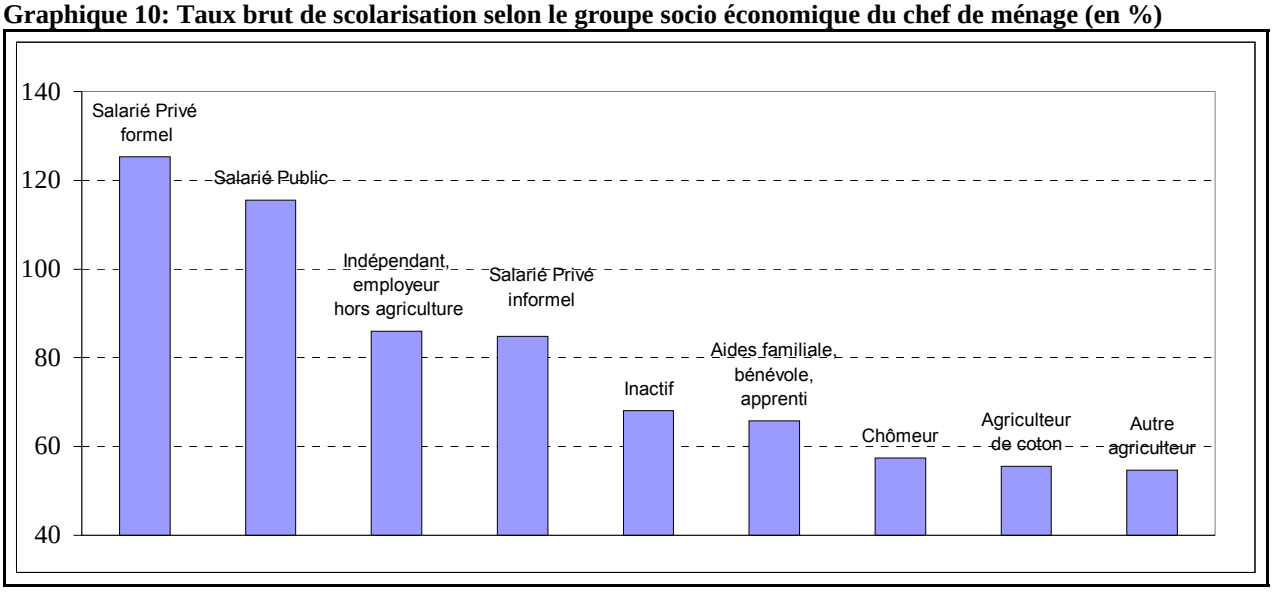

4.2.4 Taux brut et net de scolarisation au primaire

D'une façon générale, le TBS au primaire a connu une croissance soutenue entre 2003 et 2007, il a crû de 20 points en 4 ans soit une croissance moyenne annuelle de 5 points. Le taux de 64% est certes faible au regard de la proportion des enfants qui restent encore en marge du système éducatif, (un enfant sur trois), néanmoins, au regard de la mobilisation actuelle des décideurs nationaux et de la communauté internationale, la progression du TBS devrait se poursuivre.

Le taux net de scolarisation, permettant d'appréhender la proportion des enfants en âge scolaire effectivement scolarisés au primaire, est de 48% en 2007. Il enregistre entre 2005 et 2007 une augmentation importante de 7 points. L'écart entre le TBS et le TNS est assez grand : environ 16% des élèves du primaire n'ont pas l'âge légal d'y être. Cette situation s'explique par des taux de redoublement encore élevés et des inscriptions souvent tardives. Les inscriptions précoces ont un effet marginal. En effet, 36%, 25% et 13% des enfants âgés respectivement de 13, 14 et 15 ans sont encore scolarisés au primaire en 2007. A sept ans, la proportion des enfants fréquentant le cycle primaire n'est que d'environ 41%. Elle atteint 54% à 9 ans et 11 ans. Mais seulement 19% des enfants de 6 ans sont scolarisés.

Graphique 11: Proportion des enfants scolarisés au primaire à différents âges (en%)

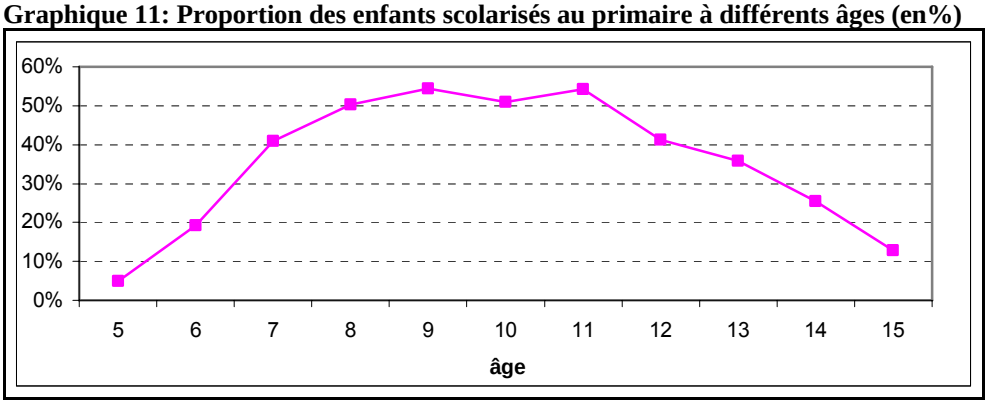

4.3 SCOLARISATION AU SECONDAIRE

L'enseignement secondaire au Burkina Faso est composé de deux cycles : le premier cycle et le second cycle. Le premier cycle forme désormais avec le cycle primaire l'enseignement obligatoire.

La scolarisation au secondaire reste à un faible niveau. Le taux brut de scolarisation au secondaire est estimé à 25,9% en 2007. Par rapport à 2005, le taux brut est en progression de 6,8 points. Les progrès enregistrés au niveau de l'enseignement primaire ces dernières années devraient se répercuter encore plus significativement sur la scolarisation au secondaire dans les années à venir.

Par rapport aux différents cycles du secondaire, les taux brut de scolarisation au premier et au second cycle sont respectivement de 32,2% et de 14,7%.

4.3.1 Scolarisation au secondaire selon le milieu de résidence et les régions

La scolarisation au secondaire est un fait qui demeure essentiellement urbain. L'écart est énorme entre milieux urbain et rural. En 2007, le taux brut de scolarisation en milieu urbain est estimé à 77,7% contre seulement 12,5% en milieu rural. La disparité se réduit d'année en année comme illustre le graphique d'évolution de l'indice de parité entre le milieu rural et le milieu urbain. Cette réduction est tout de même très timide

Graphique 12 : Indices de parité du milieu et du sexe

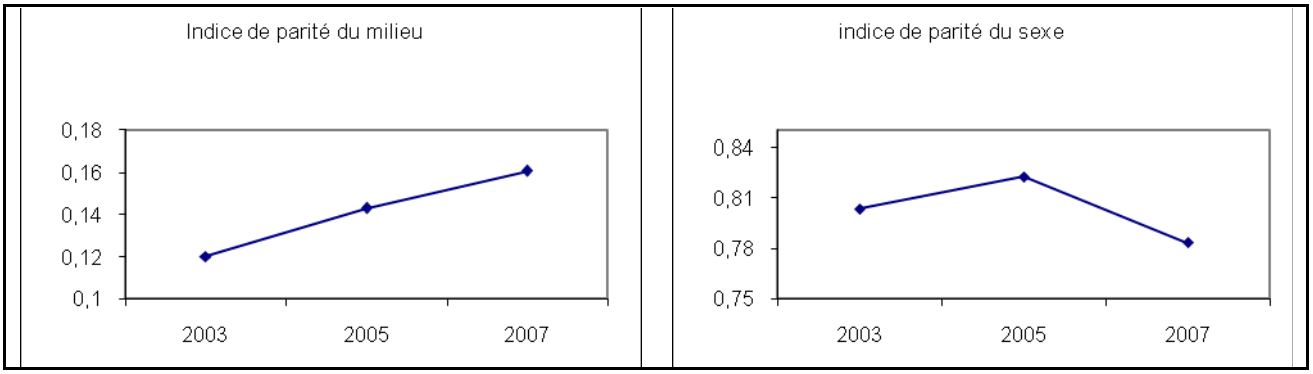

Les disparités entre les milieux de résidence sont énormes quand on monte de niveau, le taux de scolarisation au premier cycle du secondaire est de 94,4% en milieu urbain contre seulement 17,7% en milieu rural. Cet écart est encore plus important au niveau du second cycle. Le taux de scolarisation au second cycle atteint 51% en milieu urbain contre à peine 3,9% en milieu rural. Cet état de fait pourrait s'expliquer entre autres par une inégale répartition des infrastructures scolaires entre milieu de résidence. Le second cycle est quasi inexistant en milieu rural, obligeant ainsi les élèves du milieu rural à émigrer vers les chefs-lieux des provinces (milieu urbain) voire des régions pour poursuivre les études secondaires.

Le niveau de la scolarisation au secondaire varie également d'une région à l'autre allant de 71,4% dans le Centre à 5,4% dans le Sahel. Les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest enregistrent les taux les plus élevés. Les dix autres régions ont des taux inférieurs au niveau national. Les régions du Centre-Nord et du Sahel ont des taux particulièrement faibles (moins de 10%). Comparativement à 2005, toutes les régions ont réalisé des progrès. Les régions du Nord, du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun et du Centre ont enregistré les plus fortes progressions (plus de 10 points).

4.3.2 Scolarisation au secondaire et genre

Le niveau de scolarisation au secondaire selon le genre fait apparaître une discrimination à l'encontre des filles. En 2007, le taux brut de scolarisation est estimé à 29,1% pour les garçons et à 22,8% pour les filles. Les disparités de genre sont moins importantes au premier cycle qu'au second cycle du secondaire. Le taux brut de scolarisation au premier cycle est de 33,7% chez les garçons et de 30,6% chez les filles d'où un indice de parité de 0,91. Au niveau du second cycle, les garçons ont un taux brut de scolarisation de 19,4% contre seulement 10,7% pour les filles, soit un indice de parité de 0,55.

4.3.3 Scolarisation au secondaire et groupe socio-économique

Les ménages dont le chef est agriculteur ou aide familial (y compris apprentis et bénévoles) constituent les groupes qui ont le niveau de scolarisation au secondaire le plus faible. Au contraire, ceux dont le chef est salarié scolarisent le plus leurs enfants au secondaire. Cette situation est à mettre en rapport avec le milieu de résidence. Les agriculteurs résident essentiellement en zone rurale où le niveau de scolarisation est déjà faible.

4.3.4 Taux brut et net de scolarisation au secondaire

Le niveau de scolarisation au secondaire est assez faible. La population scolarisée au secondaire ne représente que le quart de la population potentiellement scolarisable à ce niveau. De plus, l'écart est assez énorme entre le taux net de scolarisation et le taux brut de scolarisation au secondaire : 7,6 points en 2005 ????. Cet écart est expliqué en grande partie par les redoublements (au primaire et au secondaire) et les inscriptions tardives en première année du primaire. Toutefois, l'évolution constatée du taux de scolarisation au primaire entre 2003 et 2007 laisse espérer un relèvement du niveau de scolarisation au secondaire.

4.4 ACCES A LA SCOLARISATION, DEGRE ET RAISONS DE SATISFACTION

4.4.1 Accès au primaire

L'accès à l'enseignement primaire n'a pas vraiment connu d'amélioration entre 2005 et 2007. En effet en 2007, 34,4% des écoliers mettent plus de 30 minutes pour rejoindre l'école la plus proche, contre 36% deux ans plus tôt. C'est en milieu rural que l'accès est le plus faible. Seulement 62,8% des écoliers de cette zone accède à un établissement primaire en moins de 30 minutes contre 84,1% en milieu urbain. La détérioration de l'accès en milieu urbain relevée en 2005 se poursuit puisque le taux d'accès est en baisse de plus de 3 points en 2007. Par contre, en zone rurale, l'école se rapproche davantage des élèves.

Au niveau régional, les régions de faible scolarisation sont celles qui ont également les taux d'accès les plus faibles. Ces régions sont l'Est, le Sahel, le Centre-Nord et le Sud-Ouest. Dans ces régions, plus de la moitié des écoliers mettent plus de 30 minutes pour atteindre l'école la plus proche.

4.4.2 Accès au secondaire

Au niveau du secondaire, seulement un élève sur quatre est à moins de 30 minutes d'un établissement d'enseignement secondaire. Ce résultat s'est amélioré par rapport à la situation de 2005 où il y avait seulement un élève sur cinq. L'écart entre milieu rural et milieu urbain est très important. En effet, si, en zone urbaine, 68% des élèves ont l'opportunité d'un accès relativement facile, en zone rurale, ce sont seulement 16% des anfants qui bénéficient de cette opportunité. Entre les régions, le taux d'accès varie de 70,8% dans le Centre à seulement 2,0% dans le Sahel.

4.4.3 Satisfaction

Lorsqu'on leur demande s'ils sont satisfaits de l'école, 17% des élèves affirment ne pas l'être. C'est en milieu rural que l'on a le plus d'insatisfaits (18% contre 16% en milieu urbain). Au niveau régional, ce sont les régions du Sahel, du Plateau Central, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest qui comptent le plus d'insatisfaits. Au Sahel, plus du tiers des élèves affirment être insatisfaits de l'école.

4.4.4 Raisons de l'insatisfaction vis-à-vis de l'école

La raison d'insatisfaction la plus souvent évoquée en milieu rural comme en milieu urbain est le manque de livres et de fournitures. Cette raison est citée par 57,8% des élèves insatisfaits. Les autres motifs d'insatisfaction dépendent du milieu de résidence :, en milieu urbain la seconde raison d'insatisfaction est la médiocrité de l'enseignement alors qu'en milieu rural c'est l'état des infrastructures qui est déploré.

4.5 RAISONS D'AVOIR QUITTE L'ECOLE

4.5.1 Généralités

Les efforts consentis pour accroître le niveau de scolarisation et donc du niveau d'alphabétisation peuvent s'avérer vains si les personnes scolarisées quittent trop tôt le système scolaire. Il devient dès lors important de s'appesantir sur la question des abandons et des motivations de ces abandons prématurés. En 2007, 14,1% des enfants de 6 à 18 ans inscrits à l'école n'y sont plus. Ce taux est plus important parmi les 12 à 18 ans : il est en effet de 29% contre seulement 4,1% pour les 6 à 11ans. L'abandon volontaire est le motif le plus évoqué qui représente plus d'un tiers des abandons. Il est suivi des motifs économiques (coût élevé) et des contraintes du système telle l'exclusion pour insuffisance de résultat. Ces trois motifs représentent plus de 80% des raisons à la base de la déperdition des enfants du système éducatif.

4.5.2 Déscolarisation et genre

La déscolarisation n'est pas l'apanage d'un genre particulier. En effet, elle touche 14,3% des garçons et 13,8% des filles. En terme de motivation des abandons, les raisons de mariage ou de grossesse représentent 6% chez les filles.

4.5.3 Déscolarisation selon le milieu de résidence et les régions

Les déscolarisés sont 14,6% en milieu rural et 12,7% en milieu urbain. Les élèves sont proportionnellement plus nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural à abandonner pour des raisons de travail.

CHAPITRE 5 : SANTE ET NUTRITION

Un bon état de santé prédispose l'individu à avoir une bonne aptitude à participer aux activités économiques consistant en la production des biens et services contrairement à une personne malade. Et Hippocrate d'affirmer à juste titre : « que l'alimentation soit la meilleure médecine ».

5.1 SANTE DE LA POPULATION

Selon l'OMS, « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.» Cette définition englobe donc l'ensemble des aspects liés à la qualité de la vie et ceux classiquement considérés comme problèmes de santé publique.

5.1.1 Accès aux services de santé

Dans le cadre de l'enquête, l'accessibilité aux services de santé est appréhendée par le temps mis pour atteindre la formation sanitaire la plus proche quelque soit le moyen de transport utilisé.

Au Burkina Faso, plus du tiers de la population (34,9%) se trouve à plus d'une heure de la formation sanitaire la plus proche tandis qu'environ 1 individu sur 5 (19,8%) se trouve à moins de 15 minutes ; 18,2% de la population met entre 15 minutes et moins d'une demie heure ; 16,4% de la population met entre 30 et moins de 45 minutes pour atteindre les services de santé les plus proches et 10,7% entre 45 minutes et moins d'une heures.

Le temps mis pour atteindre le centre de santé le plus proche diffère selon le milieu de résidence, la région, le groupe socio-économique et le sexe du chef de ménage.

Le milieu de résidence discrimine les individus en matière d'accessibilité aux formations sanitaires. En effet, la proportion de citadins se situant à moins de 15 minutes de la formation sanitaire la plus proche est plus de deux fois plus élevée que celle des ruraux (37,9% contre seulement 15%). De même, la proportion de ruraux se situant à plus d'une heure de la formation sanitaire la plus proche est presque 9 fois supérieure à celle des citadins (42,9% contre seulement 5,1%). Ces grandes disparités spatiales pourraient être le fait, d'une part, de la concentration des formations sanitaires en milieu urbain par rapport aux zones rurales et, d'autre part, des moyens de locomotion en nombre et en qualité dont disposent les citadins par rapport aux ruraux.

Des disparités se notent également au niveau des régions. Les forts pourcentages de populations se situant à moins de 15 minutes des centres de santé les plus proches sont ceux du Centre (45,1%) et pour les régions du Nord, des Hauts-Bassins et des Cascadesss avec environ 25% des ménages. Pour les autres régions les pourcentages se situent autour de 7%. Les proportions de population se situant à plus d'une heure de la formation sanitaire la plus proche sont élevées au Sahel (73%), à l'Est et au Centre-Nord (47%) ainsi qu'au Sud-Ouest (43,1%) et au Centre-Ouest (41,2%). Les plus faibles proportions se situent au Centre (seulement 6,3%) et dans les Hauts-Bassins (18,6%). La région du Sahel apparaît ici comme la région où les populations mettent le plus de temps pour atteindre les formations sanitaires : le manque de voies de communication et le nomadisme de la population résidente en sont probablement les facteurs explicatifs.

L'analyse suivant le type d'emploi occupé par le chef du ménage fait ressortir trois grands groupes en termes d'accessibilité. D'abord, les ménages dirigés par des salariés (du public, du privé formel ou informel) et ceux dirigés par des travailleurs indépendants hors agriculture ont les plus fortes proportions d'accessibilité aux formations sanitaires en moins de 15 minutes. Ensuite, viennent les ménages dirigés par

des inactifs, des chômeurs, des aides familiaux, bénévoles et autres apprentis (environ 22%). Et enfin Les ménages de cotonculteurs et agriculteurs de subsistance (15%) sont les moins nombreux à être à moins de 15 minutes de la formation sanitaire la plus proche.

Les proportions de ménages se trouvant à plus d'une heure de la formation sanitaire la plus proche sont plus élevées chez les agriculteurs (environ 43%) et les ménages dirigés par des chômeurs ou inactifs (30 %), suivent les indépendants, les employeurs hors agriculture, les aides familiaux, les bénévoles et apprentis (22%). Pour les autres professions, les pourcentages se situent à environ 15% sauf pour les ménages dirigés par des salariés du public ou privé formel où on observe seulement 6%.

5.2 MORBIDITE AU SEIN DE LA POPULATION

La morbidité au sein de la population est appréhendée à travers la proportion de personnes ayant été malades ou blessées au cours des quinze derniers jours ayant précédé l'enquête.

5.2.1 Situation de la morbidité au Burkina

Au Burkina Faso, le taux de morbidité se situe à 8,4% en 2007. La morbidité ne semble pas différer significativement selon le sexe. En effet, le taux de morbidité est de 7,9% chez les hommes contre 8,8% chez les femmes.

La morbidité est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (11,8% contre seulement 7,7%). Cette différence élevée des taux de morbidité par milieu de résidence serait, entre autres motifs, le fait des perceptions différentielles que les populations ont de leur état de santé.

Les régions à fort taux de morbidité sont le Centre (14,1%), le Centre-Ouest (11,8%) et le Centre-Est (9,7%) tandis que les Cascadesss (avec seulement 5,1% de morbidité), le Sahel (5,3%) et l'Est (6,0%) présentent les taux les plus bas.

Examinés par groupe socio-économique, les taux de morbidité les plus élevés se rencontrent chez les individus vivant dans des ménages dirigés par les salariés du privé formel (16,5%), du privé informel (13,5%), des inactifs (11,1%) et des salariés du public. Les plus faibles taux se rencontrent par contre dans les ménages d'agriculteurs et des aides familiaux, bénévoles et apprentis avec environ 7% de personnes malades au cours de la période de référence.

Suivant le groupe d'âge, il apparaît que la morbidité a été très élevée chez les nourrissons (15,2%), les enfants de 1 à 4 ans révolus (10,8%) et les personnes âgées (19,0%). Aux âges actifs (15-64 ans), ce sont les femmes qui sont le plus souvent malades (9,8%) que les hommes du même groupe d'âge (7,8%). Au-delà de 64 ans, ce sont les hommes qui souffrent plus de maladie que les femmes (19,8% de morbidité masculine contre 17,9% chez les femmes). Aux âges extrêmes (moins d'un an et plus de 64 ans) les hommes apparaissent plus fragiles que les femmes.

5.2.2 Principales causes de morbidité

Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme (quel %) et les problèmes ophtalmologiques (3,8%). Les maux de ventre et la toux ont touché un peu plus d'une personne sur 100 (1,3%) au cours de la même période alors que les autres pathologies telles que la diarrhée, les problèmes dentaires, les ORL (maux d'oreilles, de nez et de gorge) et les accidents, sans être des cas marginaux, apparaissent ici comme les moins fréquentes. Ces différentes maladies ont touché les populations burkinabé de façon différentielle selon le milieu de résidence, la région de résidence, le sexe, l'âge et le groupe socio-économique.

Ainsi, le taux de morbidité dû au paludisme est plus élevé en ville (5,5%) qu'en campagne (3,5%) et quasi égal selon le sexe (3,6% chez les hommes et 4% chez les femmes). Suivant les régions de résidence, il apparaît que les taux de morbidité dus à cette maladie paraissent plus élevés au Centre (5,9%), au Centre-Ouest (5,3%) et au Centre-Est (4,7%) que dans le reste du pays. Les régions à faible prévalence de paludisme sont le Plateau Central avec 1,7% de cas, et 2,7% pour les régions du Sahel, du Centre-Nord et les Cascadesss.

Concernant la toux, l'on note qu'elle a plus sévi chez les enfants de moins d'un an (3,6%) et les personnes de plus 65 ans (2,5%) que chez les autres groupes d'âges. Les jeunes de 5 à 14 ans avec 0,7% de taux de prévalence de la toux sont les moins touchés suivis des individus de 15 à 64 ans (0,8%).

5.3 CONSULTATIONS ET SATISFACTION

Les personnes tombées malades au cours des 2 semaines précédant l'enquête et qui ont consulté un praticien de la santé n'ont pas toutes été satisfaites de la façon dont elles ont été accueillies et soignées dans les formations sanitaires. Elles ont exprimé leur mécontentement ainsi que les raisons de ce mécontentement.

5.3.1 Consultation des formations sanitaires

Les personnes malades qui ont eu recours à un praticien de la santé ont consulté soit des personnels modernes de santé (des secteurs public et privé) soit des guérisseurs traditionnels. Plus d'une consultation sur dix a concerné les guérisseurs traditionnels, plaçant ceux-ci au troisième rang après les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) (55,9%) et les Centres Médicaux avec Antenne chirurgicale / Centres Médicaux (CMA/CM) (14,6%). Les burkinabé accordent d'autant plus d'importance à la pharmacopée traditionnelle que celle-ci est reconnue par les autorités sanitaires du pays qui tentent actuellement de l'organiser. Mais plus de 70% des consultations effectuées l'ont été dans les formations sanitaires de première ligne (CSPS et CMA/CM) et dans les formations sanitaires de référence (Centres Hospitaliers Nationaux et Régionaux).

En milieu rural, 16% des consultations médicales sont faites auprès des guérisseurs traditionnels contre seulement 4,8% en milieu urbain. Les régions ayant le plus consulté les guérisseurs traditionnels sont les Hauts-Bassins (23,9%), le Sud-Ouest (22,9%) et le Centre-Sud (22,1%). La région du Centre a le plus faible taux de consultation des tradipraticiens (5,2%). Quant aux groupes socio-économiques, les cotonculteurs et les autres agriculteurs sont ceux qui consultent le plus les guérisseurs traditionnels avec respectivement 20,9% et 16,2%.

Quant à la médecine moderne privée (médecins et pharmaciens privés, sages femmes et infirmières privées et cabinets de soins privés, etc.), elle est fréquentée essentiellement par la population urbaine et les résidents de la région du Centre. Les régions à faibles recours aux cabinets médicaux privés sont, entre autres, la Boucle du Mouhoun, le Sud-Ouest et le Centre-Sud ainsi que, dans une moindre mesure, les Cascadesss et le Centre-Est.

Les groupes socio-économiques qui se font le plus consulter chez les praticiens modernes du secteur privé sont les salariés du secteur privé formel (13,8%) et ceux du secteur privé informel (11,1%). Les patients issus de ménages dont le chef est « aide familial, bénévole ou apprenti » ont fréquenté la médecine moderne privée plus que les autres.

Les formations sanitaires publiques sont les plus fréquentées. Parmi ces formations sanitaires publiques, les CSPS ont été les plus visités par les malades. Mais les taux de consultation auprès de ces CSPS varient énormément selon le milieu de résidence. En effet, les taux de consultation sont plus élevés dans les CSPS en milieu rural (65,6%) qu'en milieu urbain (28,2%). Ce différentiel s'explique par le fait le CSPS est généralement la seule structure de santé présente en milieu rural, alors qu'en milieu urbain il existe d'autres structures de santé plus performantes que la population peut fréquenter telle que les CMA et CM.

5.3.2 Degré de satisfaction et raisons de mécontentement

- ***Degré de satisfaction***

La proportion de personnes mécontentes est plus élevé en ville (21,3%) qu'en campagne (17,6%). Les citadins seraient-ils plus exigeants en terme de qualité des soins reçus que les ruraux ?

Selon les régions de résidence, les proportions de personnes mécontentes de la qualité des prestations reçues dans les services de santé sont plus élevées au Sud-Ouest (41%), dans la Boucle du Mouhoun (24,9%) et au Centre (21,6%) que dans les autres régions. Les taux de mécontentement les plus faibles sont enregistrés au Centre -Nord et aux Cascadesss (10%).

Les taux de mécontentement semblent être aussi fonction de l'origine socio-économique des malades. Ainsi, les proportions les plus élevées de mécontents sont issues des ménages dont le chef est inactif (24,3%), chômeur (22,8%) et agriculteur (20,7%). Par contre, les personnes issues de ménages dirigés par un salarié sont moins nombreuses à se dire mécontentes des services de santé offerts avec 12,3% chez les personnes issues de ménages salariés du public et 11,8% chez les salariés du privé formel.

- ***Raisons de mécontentement***

Interrogées sur les motifs de leur mécontentement, les personnes insatisfaites de la prestation des praticiens ont avancé plusieurs raisons : insalubrité des établissements sanitaires, long temps d'attente dans les formations sanitaires, manque de personnel qualifié, coût élevé des prestations offertes, manque de médicaments, personnel non disponible, traitement inefficace, mauvais accueil, etc. La cherté des prestations sanitaires semble la plus récurrente: elle a été soulignée par plus de la moitié (52,1%) des patients interrogés ; viennent ensuite le temps d'attente trop long (37,1%) et l'inefficacité du traitement (18,1%). Par contre les motifs d'insatisfaction les moins citées sont l'insalubrité des locaux (1,6%) et les « autres raisons » (1,1%) .

Les raisons de mécontentement des patients semblent différer selon le type de praticien consulté. Les patients ayant consulté un médecin ou un dentiste privé et ceux qui ont été chez le pharmacien ont noté à une grande majorité (respectivement 60,7% et 49,5%) que le temps d'attente était long. Les patients ayant consulté les autres praticiens ont plutôt indexé la cherté de leurs prestations.

La principale raison de mécontentement des patients ruraux est la cherté des prestations de services sanitaires (56,6%) alors que les citadins citent principalement le temps d'attente dans les services de santé (47,2%) avant d'évoquer la cherté des soins (41,2%).

- ***Raisons de non consultation***

Au Burkina Faso, la quasi totalité des personnes ayant été malades au cours des 2 semaines précédant l'enquête n'a consulté aucun spécialiste de santé. En effet, environ 95% des personnes interrogées se trouvent dans cette situation en déclarant que cela n'était pas nécessaire. Seulement une fraction de personnes interrogées s'est adonnée à l'automédication (3,2%) tandis que d'autres personnes ont évoqué

la cherté des soins médicaux (5,6%) ou l'éloignement des formations de santé (2,3%) pour ne pas aller en consultation médicale. Les facteurs limitant l'accessibilité des formations sanitaires tels que la distance et le coût élevé des prestations les y dissuadent et les orienteraient plutôt vers l'automédication et les guérisseurs traditionnels.

5.4 SANTE MATERNELLE

5.4.1 Lieux d'accouchement

Plus de la moitié (56,9%) des naissances survenues au cours des 5 dernières années ont eu lieu dans les formations sanitaires modernes (hôpitaux et maternités) mais une forte proportion (41,8%) a encore lieu à domicile. Cette situation interpelle les décideurs et les invite à accroître l'offre de service de santé au profit des populations surtout rurales. En effet, c'est en campagne que le taux d'accouchement dans les formations sanitaires modernes est la plus faible (51,4%) alors que la quasi totalité (94,5%) des naissances urbaines ont lieu dans les hôpitaux et les maternités.

Au niveau régional, le Centre s'illustre avec la plus forte proportion de naissances dans les formations sanitaires (97,8%) suivie du Centre-Est (73,8%), et du Centre-Sud (73,3%). Les régions des Hauts-Bassins, du Centre-Nord et du Nord, avec respectivement 68,8%, 61,8% et 55,6% de naissances survenues dans les hôpitaux et maternités constituent le second groupe de régions à forte proportion de naissances dans les formations sanitaires modernes. Les régions à très faibles proportions de naissances dans les les formations sanitaires modernes sont le Sud-Ouest et la Boucle du Mouhoun avec respectivement moins d'une naissance sur trois et à peine une naissance sur cinq.

5.4.2 Type d'assistance lors des accouchements

En 2007, le personnel ayant le plus assisté les femmes lors de l'accouchement au cours des 5 dernières années sont les matrones (accoucheuses traditionnelles) et les sages femmes/maïeuticiens avec respectivement 24,5% et 23,7% des naissances assistées. Viennent ensuite les accoucheuses villageoises formées ou non formées avec respectivement 17,4% et 18,9%. Les infirmiers/infirmières ont assisté moins de 10% des naissances et les médecins à peine 1%.

Les proportions de naissances ayant bénéficié de l'assistance des sages femmes / maïeuticiens varient fortement par milieu de résidence, région de résidence et groupe socio-économique. En milieu urbain, plus de 2 naissances sur 3 ont été assistées par des sages femmes et maïeuticiens alors qu'en milieu rural, cette proportion n'est que de 17,5%. Tandis que 71,2% des naissances de la région du Centre ont été assistées par des sages femmes et maïeuticiens, moins du 1/3 l'ont été dans le Centre-Sud (32%), les Cascadesss (31,7%) et l'Est (30%). Dans les Hauts-Bassins, 23% des naissances ont été assistées par des sages femmes et maïeuticiens. Les proportions les plus faibles se rencontrent au Sud-Ouest (12,3%) et surtout au Sahel (5,7%).

Au niveau des groupes socio-économiques, ce sont les naissances dans les ménages de salariés qui ont le plus bénéficié de l'assistance des sages femmes et maïeuticiens : 73% pour les salariés du privé formel, 65,2% pour les salariés du public et 48,1% pour les salariés du privé non formel. Les groupes socio-économiques les moins nantis en la matière sont les cotonculteurs (12,6%) et les autres agriculteurs (16,8%) du fait de leur résidence en milieu rural.

5.5 NUTRITION DE LA POPULATION

La mesure des indicateurs de nutrition met en relation le poids, la taille et l'âge des enfants. Connaissant l'âge des enfants, il convient de mesurer leur poids et leur taille.

Les enfants burkinabés, comme la plupart des enfants sahéliens, connaissent des problèmes nutritionnels dus à l'insuffisance des aliments et/ou à leur qualité nutritive. La sous-alimentation et la malnutrition chroniques finissent par avoir des effets sur la croissance physique des enfants. Ces effets dus aux carences alimentaires sont l'insuffisance pondérale, l'émaciation et le retard de croissance.

5.5.1 Retard de croissance

Le retard de croissance se mesure par le pourcentage d'enfants dont la taille pour l'âge est inférieure de deux écarts-types à la médiane de la population de référence. Au Burkina Faso, le pourcentage d'enfants de 0 à 5 ans révolus souffrant de retard de croissance est de 35,9% dont 37,3% en milieu rural et 29,7% en milieu urbain. C'est dans le Sahel que les enfants souffrent le plus du retard de croissance car plus de la moitié (57%) des enfants sont dans cette situation alors qu'au Centre ils ne sont que 30,2%. Du fait de la forte ruralité des Hauts Bassins qui englobent toutefois Bobo – Dioulasso, près de 2 enfants sur 5 (37,3%) des enfants de cette région souffrent de retard de croissance alors que ce taux n'est que de 23,8% dans le Centre-Sud. Les autres régions les plus touchées sont l'Est (46,6%), le Sud-Ouest (39,4%), le Centre-Est (39,2%) et le Centre-Nord (39,1%).

Le retard de croissance semble toucher les enfants d'un certain nombre de groupes socio-économiques par rapport aux autres : 37,4% des enfants dont le chef de ménage est agriculteur souffrent de retard de croissance, 44% des enfants de chômeurs, 44,6% de ceux des inactifs et 49,1% des enfants des aides familiaux, bénévoles et apprentis. Les classes sociales relativement nanties (telles que les salariés) connaissent moins ce problème. Mais le cas des salariés du public est préoccupant car 1/3 de leurs enfants souffre de retard de croissance.

A moins d'1 an, moins d'1 enfant sur 5 souffre de retard de croissance (16,6% de garçons et 14,7% de filles). Mais, à 1 an révolu, plus de la moitié des petits garçons (51%) et 47,9% des fillettes en souffrent. A partir de 2 ans, les taux de retard de croissance décroissent légèrement jusqu'à 4 ans révolus. On remarque que, quel que soit l'âge, le taux de retard de croissance chez les garçons est plus élevé que chez les filles.

5.5.2 Emaciation des enfants

Le taux d'émaciation est le pourcentage d'enfants dont le poids pour la taille est inférieur de deux écarts-types à la médiane de la population de référence. L'émaciation des enfants de 0 à moins de 5 ans est plus fréquente en campagne (20,2%) qu'en ville (15%). Plusieurs régions présentent un taux d'émaciation plus élevé que la moyenne nationale de 19,3% : le Sud-Ouest (25%), les Cascadesss (23,7%), l'Est (23,6%) et le Centre-Ouest (23%). Les enfants des régions du Centre-Sud (avec 15,7%), ceux du Centre (avec 14,4%), du Centre-Nord (12,1%) et du Sahel (11,2%) sont les plus épargnés par le phénomène. La faiblesse des taux d'émaciation constatés dans le Sahel pourrait être due à des facteurs biologiques.

Les taux d'émaciation des enfants de 0 à 5 ans révolus varient par groupe socio-économique. Ils ont tendance à être plus élevés dans les groupes socio-économiques les plus pauvres tels que les agriculteurs de coton (22%), les indépendants et employeurs hors agriculture (19,7%), les chômeurs (22%) et les inactifs (21,9%). Quant aux enfants issus de ménage dont le chef est salarié du public et du privé informel, ils semblent plus épargnés de l'émaciation car les taux sont largement en deçà de la moyenne nationale

(respectivement 13,6% et 11,2%). L'émaciation évolue différemment par sexe et âge des enfants : elle est généralement plus présente chez les garçons que chez les filles quel que soit l'âge, sauf à 4 ans révolus où le taux chez les filles est particulièrement élevé (21,3%)

5.5.3 Insuffisance pondérale

L'insuffisance pondérale mesure le pourcentage d'enfants dont le poids pour l'âge est inférieur de deux écarts-types à la médiane de la population de référence. Au Burkina Faso, l'insuffisance pondérale atteint plus de 30% des enfants âgés de 0 à 59 mois et elle est plus présente en campagne qu'en ville (34% contre 21,8%). Les régions de l'Est et des Cascadesss sont les plus touchées avec respectivement 46,8 et 46,3% des enfants qui en souffrent. Suivent le Sud-Ouest (40,3%), la Boucle du Mouhoun (38,5%) et le Centre-Ouest (37,2%). C'est dans les régions du Centre (21,7%) et du Sahel (20,9%) que l'insuffisance pondérale est la moins présente.

Le taux d'insuffisance pondérale est inférieur à la moyenne nationale chez les salariés (tous statuts confondus) alors qu'il est élevé chez les inactifs (35,1%), les agriculteurs de coton (37,7%), les chômeurs (39,7%) et les aides familiaux, bénévoles et apprentis (52,1%).

Examinés par âge et sexe des enfants, les taux d'insuffisance pondérale sont plus élevés chez les garçons que chez les filles et ce quel que soit l'âge.

5.5.4 Participation à un programme de nutrition

Au Burkina Faso, 15% des enfants de 0 à 5 ans bénéficient d'un programme de nutrition : 14,7% des enfants ruraux et 16,3% des enfants vivant en ville. Les régions dont les enfants bénéficient le plus d'un programme de nutrition sont le Nord (32,6%), la Boucle du Mouhoun (31,2%), le Sahel (20,8%), le Centre Nord (19,5%) et les Hauts Bassins (18%). Par contre, les Cascadesss (avec seulement 1,7%), le Sud-Ouest (2,7%), le Centre-Ouest (4%) et le Plateau Central (4,4%) sont les moins nanties. Pourtant, le Sud-Ouest et les Cascadesss figurent parmi les régions dont les enfants sont les moins bien nourris au vu des différents indicateurs de croissance des enfants.

5.5.5 Suivi de la croissance

Le suivi de la croissance des enfants consiste à procéder régulièrement à leur prise de poids et de taille dans les formations sanitaires pour s'assurer qu'ils grandisssent normalement. Environ, 60% des enfants burkinabés bénéficient d'un programme de suivi de leur croissance. Ce taux est plus élevé en milieu rural (61,9%) qu'en milieu urbain (49,7%). Au niveau régional, les enfants des Cascadesss (93,7%), du Centre-Sud (90%) et de Centre-Est (86,4%) sont les plus assidus au suivi de leur croissance, tandis que ceux du Sahel (30,1%), du Centre (38,7%) et de l'Est (43,9%) sont les moins couverts par ce programme.

5.5.6 Couverture vaccinale par antigènes

Selon les normes de l'OMS, les vaccins tels que le BCG (protection contre la tuberculose), le DTCoq (protection contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche), le polio (protection contre la poliomyélite) et le vaccin contre la rougeole doivent être administrés aux enfants avant l'âge de 12 mois. Au Burkina Faso, le calendrier du Programme Elargi de Vaccination (PEV) recommande que tous les vaccins y compris celui contre la fièvre jaune soient administrés avant les 12 mois de l'enfant *(Dayton, J. et KY, V., in Ouaga Focus n°22, 2002).* Depuis 2006, le Ministère de la Santé a ajouté deux nouveaux vaccins à la liste des vaccins du PEV ; il s'agit du vaccin contre toutes les infections à heamophilis influenza type B (Hib) et l'hépatite B.

Dans cette partie relative à l'analyse de la couverture vaccinale selon le milieu de résidence, la région, le groupe socio-économique, l'âge et le sexe des enfants, les couvertures vaccinales différentielles de la

rougeole, du BCG, du DTCoq3, du Polio3, de la vitamine A, de la fièvre jaune et de l'heamophilis influenza type B sont examinées.

- ***Couverture vaccinale contre la rougeole***

Le Burkina Faso est encore loin de la norme OMS de 90% d'enfants vaccinés par an : la couverture nationale est de 75,2% dont 79,2% en ville et 74,3% en campagne.

La couverture vaccinale moyenne nationale contre la rougeole cache de grandes disparités entre les 13 régions du pays. L'Est (avec 82,5%), le Sahel (81,7%) et le Centre-Sud (avec 81%) présentent les taux de couverture vaccinale antirougeoleux les plus élevés du pays, tandis que le Centre-Ouest avec seulement 67,6% d'enfants vaccinés est la région la moins protégée contre la rougeole.

Les groupes socio-économiques font vacciner leurs enfants contre la rougeole de façon différentielle. Si les salariés du privé formel et du public font vacciner respectivement 87% et 82,7% de leurs enfants contre la rougeole, les inactifs et les chômeurs ne parviennent à vacciner que 68,4% et 71,7% de leurs enfants.

Selon l'âge et le sexe des enfants, les taux de couverture vaccinale contre la rougeole présentent quelques disparités : l'écart entre garçons (75,9%) et filles (74,5%) n'est pas très grand mais on constate que quel que soit le sexe, les taux sont très bas à moins d'un an (38,7% chez les garçons contre 35,5% chez les filles) et ont tendance à croître régulièrement avec l'âge des filles alors que chez les garçons, ils s'élèvent jusqu'à 2 ans avant de décroître.

- ***Couverture vaccinale du BCG***

Le BCG est le vaccin qui protège contre les différentes formes de tuberculose. Ce vaccin est administré aux enfants dès la naissance. Environ 94% des enfants de moins de 5 ans ont reçu ce vaccin avec 93,7% en milieu rural et 97,2% en milieu urbain.

Les taux de couverture vaccinale les plus élevés sont ceux du Centre-Nord (98%), de l'Est et des Cascadesss (96,9%) ainsi que du Centre (96,4%) et du Centre-Sud (96,2%). Par contre, la région du Sahel avec 88,1% et celle de la Boucle du Mouhoun avec 90,3% sont les moins couvertes par le vaccin anti-tuberculeux.

La couverture vaccinale contre la tuberculose ne diffère pas beaucoup selon le groupe socio-économique. : les moyennes tournent autour de 95% avec des extrêmes chez les salariés du public (97%) et les chômeurs (92%). Mais de façon générale, les taux sont plus élevés chez les salariés et les indépendants hors agriculture que chez les agriculteurs, les inactifs et les chômeurs.

- ***Couverture vaccinale du DTCoq***

Au Burkina Faso, 80,6% des enfants de moins de cinq ans ont reçu les 3 doses de DTCoq selon les résultats de l'enquête. Cette proportion varie légèrement selon le milieu de résidence et se situe à 80,1% en milieu rural et à 82,9% en milieu urbain.

Le taux de couverture vaccinale est très différencié selon la région. Les régions les moins couvertes sont les Hauts-Bassins (seulement 71,3% d'enfants vaccinés) et le Centre-Ouest (avec 71,9%). Par contre le Sud-Ouest et le Centre-Nord sont les mieux couverts avec plus de 86% d'enfants vaccinés.

Les groupes socio-économiques dont les enfants ont le plus reçu d'immunisation contre la diphtérie, le tétanos et le coqueluche sont les salariés du public (85,9%) et ceux du privé formel (84,5%). Les enfants d'agriculteurs de coton, des aides familiaux, bénévoles et apprentis ainsi que ceux des inactifs sont les moins vaccinés contre ces trois pathologiesavec des taux de couverture du DTCoq3 inférieurs à la moyenne nationale.

- ***Couverture vaccinale du Polio***

La couverture vaccinale nationale contre la poliomyélite est de 77,5% au Burkina Faso, nettement plus faible que celle du DTCoq et du BCG. Elle varie légèrement selon le milieu de résidence (76,8% en campagne et 80,6% en ville), mais fortement selon la région avec un écart d'environ 20 points entre le taux le plus faible (Hauts-Bassins 65,3%) et celui le plus élevé (Sahel, 85%).

Les groupes socio-économiques dont les enfants sont les mieux vaccinés contre la polio sont les salariés du privé formel (86,6%) et du public (84,4%), tandis que les « aides familiaux, bénévoles et apprentis » (74,4%) et les inactifs (65,9%) présentent les taux les plus faibles.

Selon l'âge et le sexe des enfants, les taux de couverture vaccinale du polio présentent de légères différences en faveur des garçons sauf à 1 an et 4 ans révolus. Si les taux de vaccination des garçons croissent entre 0 et 2 ans avant de décroître de 2 à 4 ans révolus, ceux des filles croissent de 0 à 2 ans et restent constants entre 2 et 4 ans révolus.

L'objectif d'éradiquer la polio du Burkina Faso passe par la vaccination de la totalité des enfants de moins de 5 ans. Des efforts sont encore à fournir par les autorités sanitaires et les partenaires au développement en matière d'intensification et de généralisation des campagnes de vaccination contre la poliomyélite.

- ***Apport en supplément de Vitamine A***

L'apport de supplément en vitamine A couvre 65,6% des enfants de moins de 5 ans. Il est légèrement différent selon le milieu de résidence (65,3% en milieu rural et 67% en milieu urbain).

Les régions où la vitamine A est la plus distribuée aux enfants sont l'Est (79,9%) et le Centre-Sud (78,1%), suivent le Sahel (77,7%) et la Boucle du Mouhoun (73%) et dans une moindre mesure le Sud-Ouest et le Centre-Est avec un peu plus de 70%. La région des Hauts-Bassins, avec seulemnt 46,6% d'enfants ayant reçu des suppléments de vitamine A, apparaît comme celle ayant la plus faible couverture en apport en vitamine A loin derrière le Centre-Ouest (55,3%) et le Centre-Nord (59,1%).

Les groupes socio-économiques dont les enfants ont le plus reçu de supplément en vitamine A sont les salariés du privé formel (79,4%) et les salariés du public (74,2%). Les autres groupes socio-économiques suivent avec environ 65% de leurs enfants ayant reçu des capsules de vitamine A. Les enfants des chômeurs ont le moins reçu de supplément de vitamine A, à peine 52%.

- ***Couverture vaccinale contre la fièvre jaune***

La couverture vaccinale contre la fièvre jaune est inférieure à 70% au Burkina Faso dont 68,7% en milieu rural et 72,6% en milieu urbain. Les régions dont les enfants de moins de 5 ans sont les plus vaccinés contre la fièvre jaune sont l'Est (77,5%), les Cascadesss (77,3%), le Centre-Sud (76,8%) et le Centre (73,3%). La région des Hauts-Bassins est la moins couverte avec seulement 61,4% d'enfants vaccinés.

Concernant les groupes socio-économiques, les enfants des « aides familiaux, bénévoles et apprentis » sont les plus vaccinés (avec un taux de 79%), suivent les enfants des salariés du public (avec 78,8%) et ceux du secteur privé formel (76,8%). Par contre, les enfants des inactifs avec seulement 64,2% sont les moins vaccinés.

Parmi les vaccins du PEV au Burkina Faso, celui de la fièvre jaune est le moins répandu avec un taux de couverture de seulement 69,4%. Il est relativement différencié par région et par groupe socio-économique. Les différences selon le sexe n'apparaissent clairement qu'à partir de 2 ans révolus.

- ***Couverture vaccinale contre l'heamophilis influenza type B (Hib)***

Introduit au Burkina Faso dans le groupe de vaccins du PEV en janvier 2006, la vaccination contre les infections à heamophilis influenza type B couvre actuellement moins d'un enfant sur trois (31,2% en milieu rural et 34,6% en milieu urbain). Le taux de couverture vaccinale de l'heamophilis influenza type B est très différent d'une région à l'autre : tandis qu'il est de 67,8% à l'Est et 60,5% dans le Sahel, il n'atteint même pas 20% au Nord (16,2%) et dans les Hauts-Bassins (17,2%).

Au sein des groupes socio-économiques, plus de la moitié des enfants des salariés du privé formel ont reçu le vaccin contre l'heamophilis influenza type B; chez les salariés du public, ce taux est de 40% et 36% chez les inactifs. Ailleurs, à peine le tiers des enfants a été vacciné. Les taux les plus faibles se retrouvent chez les salariés du privé informel (27,2%) et chez les agriculteurs de coton.

CHAPITRE 6 : HABITAT, LOGEMENT ET ASSAINISSEMENT

6.1 HABITAT

L'habitat, aire dans laquelle vit une population, englobe les habitations ou logements des ménages ainsi que l'aménagement de cet espace vital. Dans le cadre de l'enquête QUIBB 2007, cet aspect est étudié selon certaines caractéristiques qui déterminent le confort et la sécurité du logement tout en générant d'autres types d'informations relatives aux conditions de vie des ménages.

Lors de cette enquête, les ménages ont été interrogés sur les caractéristiques suivantes : la zone de résidence (lotie / non lotie), le statut d'occupation du logement, le type de bâtiment du logement principal, les natures des matériaux du toit et des murs du logement, l'existence d'une pièce aménagée pour la cuisine, et le le nombre de pièces d'habitation.

Dans ce qui va suivre et pour chacune de ces caractéristiques, l'analyse s'intéresse à faire une caractérisation selon le milieu de résidence (rural/urbain), la région de résidence, le groupe socio-économique et le sexe du chef de ménage.

6.1.1 Habitat selon la zone de résidence

L'information sur la zone de résidence du ménage laisse présager du niveau de vie du ménage car, en règle générale, les zones non loties ne sont ni électrifiées, ni desservies en eau potable. Ces endroits sont peu salubres et les constructions ne sont pas le plus souvent faites dans les règles de l'art. Les conditions de vie des ménages dans ces zones sont précaires. Par contre les zones loties disposent le plus souvent d'un minimum d'infrastructures (eau, électricité).

A l'échelle nationale, 73,9% des ménages vivent dans des zones non loties contre seulement 26,1% en zone lotie. Quelque soit le sexe du chef de ménage, il y a toujours plus de ménages qui vivent dans les zones non loties : 75,7% des ménages dirigés par des hommes et 59,9% des ménages dirigés par des femmes.

6.1.2 Habitat selon les régions

La plupart des ruraux vivent en zone non lotie, soit un peu plus de 9 ménages sur 10. Ce constat s'inverse en milieu urbain où près de 88% des ménages sont dans des zones loties. L'analyse par région montre que le Centre est de loin la région ayant la plus forte proportion de ménages vivant en zone lotie (83,8%), suivi par la région des Hauts-Bassins avec seulement 37,9%. Le Sahel et le Centre-Nord ont les plus faibles proportions de ménages vivant en zone lotie avec respectivement 6,9% et 6,8%.

Graphique 13: Proportion des ménages vivant dans les zones loties par région (en%)

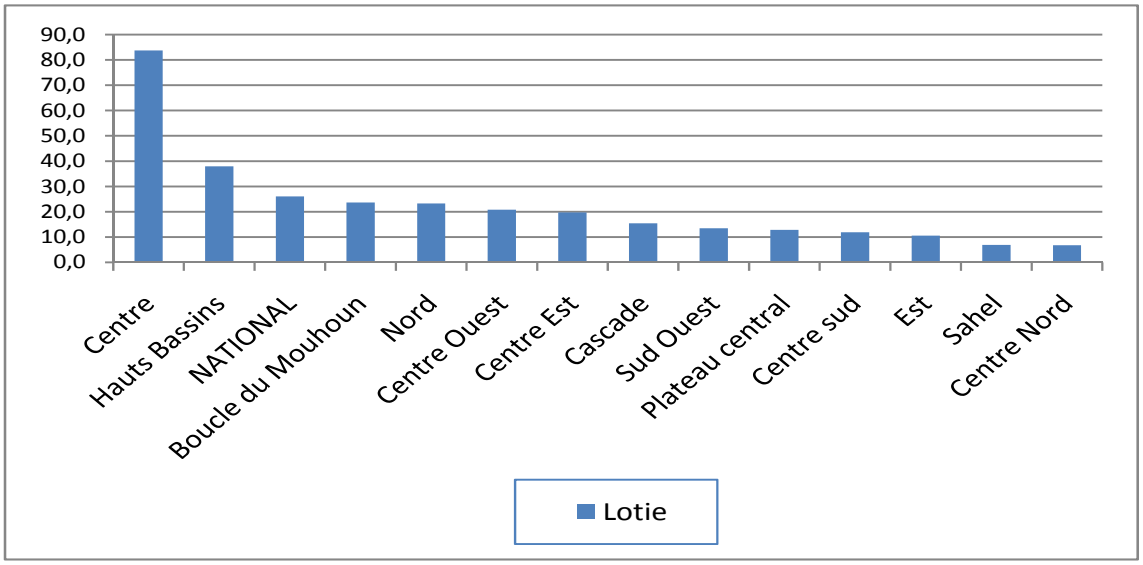

6.1.3 Habitat selon le groupe socio-économique du chef de ménage

Ce sont les ménages des salariés que l'on retrouve en majorité dans les zones loties : plus de 70% vivent dans les zones loties. Les ménages des agriculteurs, eux sont situés à plus de 90% dans les zones non loties.

6.2 TYPE DE LOGEMENT

Les types de logements pris en compte sont l'immeuble à appartements, la villa, la maison individuelle simple, le bâtiment à plusieurs logements et la maison traditionnelle. Les maisons individuelles simples sont les plus nombreuses (44,5%), ensuite viennent les maisons traditionnelles (40,8%), puis les bâtiments à plusieurs logements (10,9%) enfin les villas (3,6%) et les immeubles à appartements (0,1%).

Graphique 14 : Répartition du type de logement selon le sexe du chef de ménage (en %)

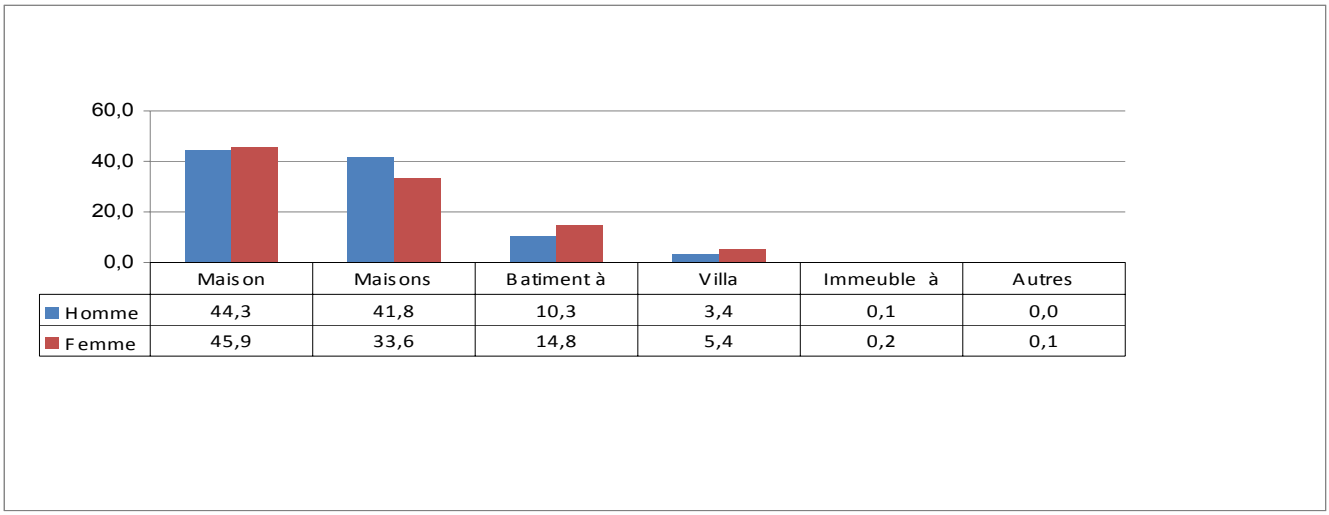

	Maison	Maisons	Batiment à	Villa	Immeuble à	Autres
Homme	44,3	41,8	10,3	3,4	0,1	0,0
Femme	45,9	33,6	14,8	5,4	0,2	0,1

6.2.1 Type de logement selon le milieu de résidence et la région

En milieu urbain, plus d'une habitation sur deux sont des maisons individuelles simples, plus d'un quart sont des bâtiments à plusieurs logements, seulement 13,0% de villas et un peu moins de 4% de maisons

traditionnelles. Par contre, en zone rurale, 50,8% des logements sont des maisons traditionnelles, 41,7% des maisons individuelles simples et seulement 1,1% des villas.

Dans les régions à forte proportion de ménages vivant dans les zones loties, il y a moins de maisons traditionnelles, à savoir au Centre et dans les Hauts-Bassins avec seulement respectivement 5,1% et 22,1% d'habitations traditionnelles. Ces dernières sont nombreuses dans les régions du Sud-0uest (66,0%), du Sahel (64,7%), du Centre-Nord (62,1%), des Cascadesss (59,9%), du Centre-Est (59,2%) et de l'Est (57,9%).

Les villas sont le plus représentées au Centre (14,1%) et dans les Hauts-Bassins (6,6%).

6.2.2 Type de logement selon le groupe socio-économique du chef de ménage

Le graphique ci-dessous indique que les ménages des salariés vivent dans des maisons modernes pour la plupart et que les agriculteurs sont 47,4% à y vivre.

Graphique 15 : Répartition des types de logements par groupe socio-économique (en %)

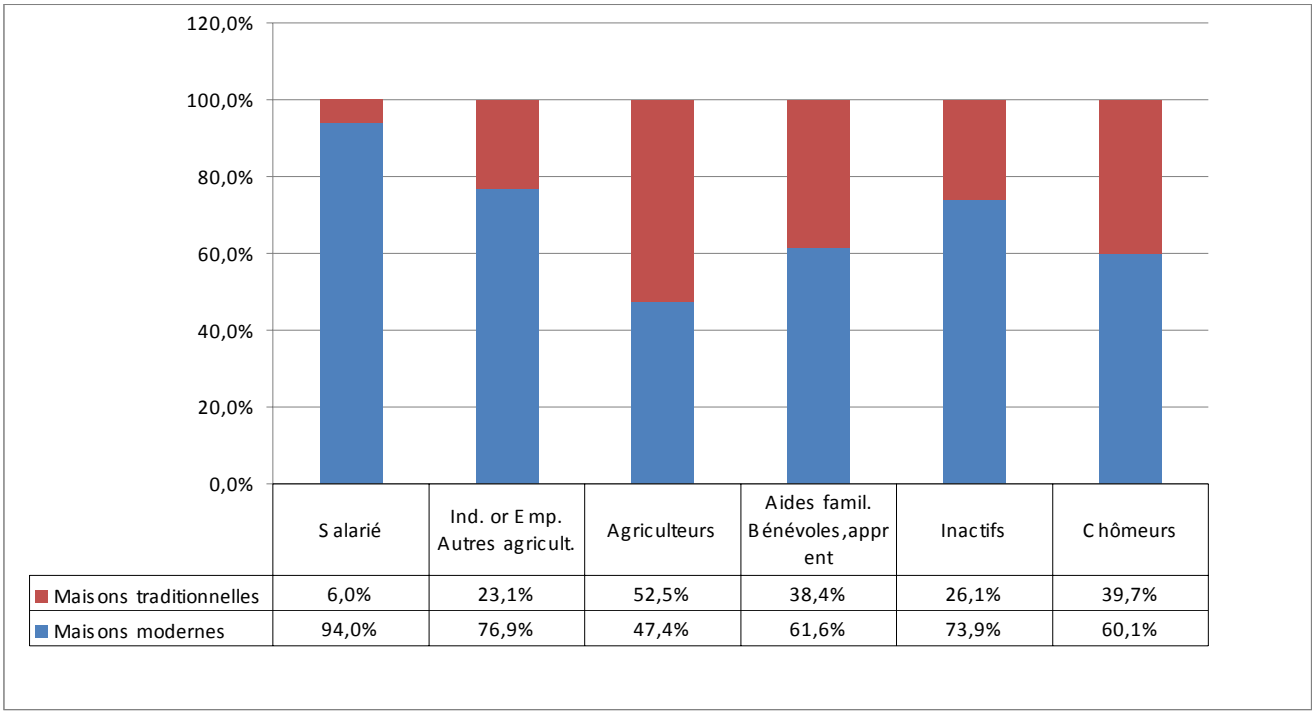

	Salarié	Ind. or Emp. Autres agricult.	Agriculteurs	Aides famil. Bénévoles,apprent	Inactifs	Chômeurs
Maisons traditionnelles	6,0%	23,1%	52,5%	38,4%	26,1%	39,7%
Maisons modernes	94,0%	76,9%	47,4%	61,6%	73,9%	60,1%

6.3 MATERIAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DU BATIMENT PRINCIPAL

6.3.1 Matériaux de construction des murs selon le milieu de résidence et les régions

Au Burkina Faso, plus de 8 maisons sur 10 ont des murs en terre ou en briques de terres et seulement 14,9% des murs des habitations sont en ciment ou en béton. Les murs faits en tôle ou en métal sont rares (0,1%). Que le chef de ménage soit un homme ou une femme, cela ne change pas la structure de cette répartition.

En zone urbaine, les matériaux des murs sont majoritairement en ciment ou en béton (51,4%), les murs en terre ou en briques de terre représentent 43,2% et les constructions en pierres et en briques cuites sont rares (5,4%). La quasi-totalité des maisons en milieu rural sont en terre ou en briques de terres (90,7%), les

maisons dont les murs en ciment ou en béton ne représentent que 5,1% et moins de 3 maisons sur 100 sont faites en paille.

La région du Centre est la seule où plus de la moitié des maisons sont en ciment ou en béton. Dans les Hauts-Bassins, ces maisons représentent 23,8% contre 72,4% pour les maisons en terre. Ces pourcentages sont presque semblables à ceux de la région des Cascadesss : 75,2% pour les habitations en terre et 22,1% pour celles en ciment. A l'exception de la région du Centre et dans une moindre mesure celles des Hauts-Bassins et des Cascadesss où l'utilisation des ciments est importante, les autres régions se distinguent par la faible utilisation du ciment.

Graphique 16: Répartition des habitations des murs en ciment selon la région (en %)

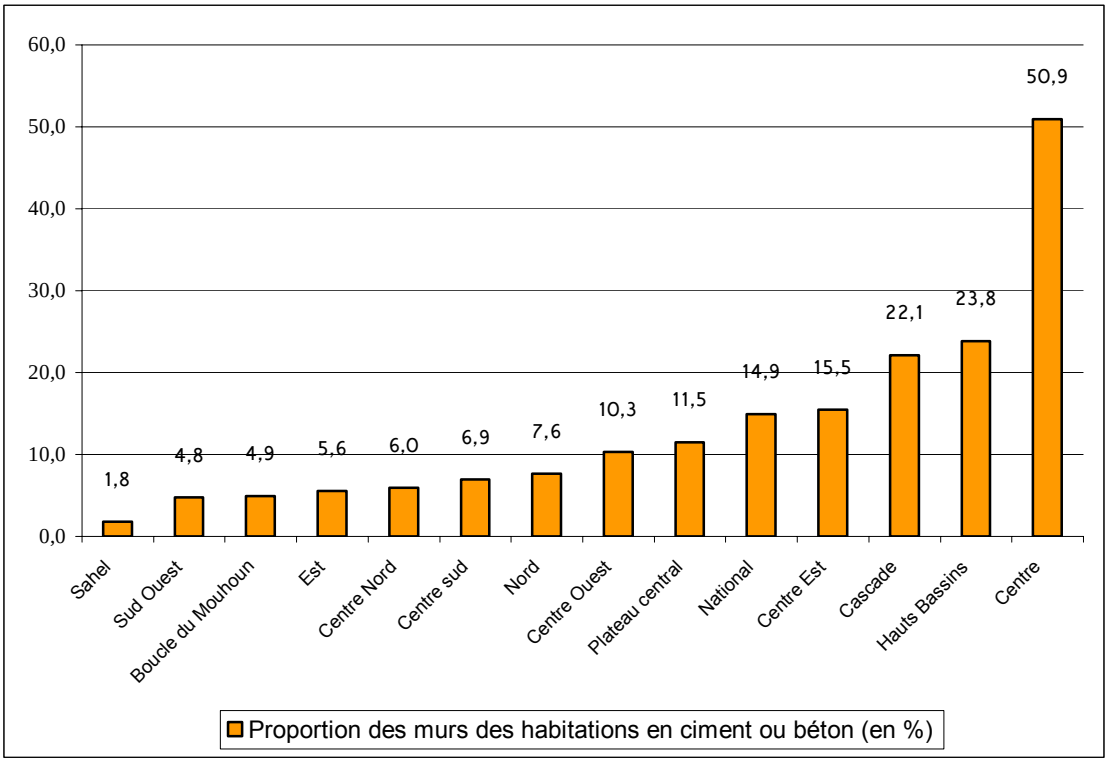

6.3.2 Matériaux de construction selon le groupe socio-économique du chef de ménage

La grande majorité des salariés des secteurs public et privé vivent dans des maisons construites en ciment ou en béton : 67,9% des salariés du public et 66,2% des salariés du privé. Par contre, les salariés du secteur informel sont pour la plupart (60,2%) dans des maisons en terre et ils sont 35,3%vivant dans des maisons en ciment. Parmi les agriculteurs, 92,6% vivent dans des logements en terre et moins de 3,5% sont dans des maisons en ciment. Les proportions de ménages de chef chômeurs et inactifs sont respectivement 81,7% et 74,9%.

6.4 NATURE DE LA TOITURE DU BATIMENT PRINCIPAL

6.4.1 Nature de la toiture du batiment principal selon les milieux de résidence

Concernant la nature de la toiture du bâtiment principal, les tôles en métal sont les plus représentées dans l'ensemble du pays, dans 48,7% des cas, suivis des matériaux en paille (27,1%) et de ceux en terre (22,6%). Les toitures en tuile sont les plus rares (0,2%). En milieu urbain, il y a de nombreuses habitations dont les toitures sont des tôles en métal (92,0%) alors qu'en zone rurale, il y a 37,0% de toits en tôle contre 34,0% de toits en paille.

Graphique 17 : Répartition des matériaux du toit de la maison (en %)

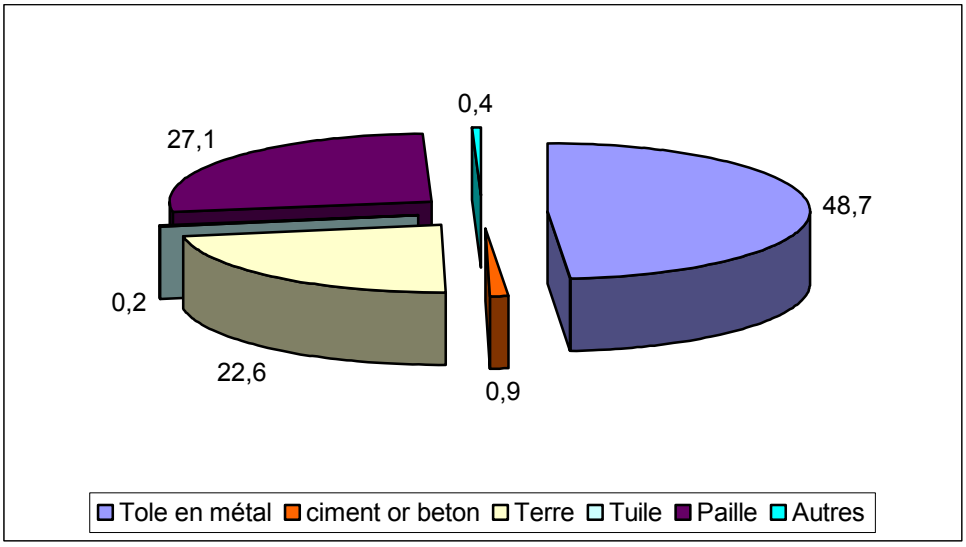

6.4.2 Matériaux du toit selon les régions

Dans les régions du Centre, des Hauts-Bassins, du Plateau Central, du Centre-Ouest et du Centre-Sud, les proportions des maisons ayant une toiture en tôle métallique sont respectivement 91,0%, 70,4%, 57,9%, 53,8% et 50,1%. Dans ces régions, le mode de toiture dominant est la tôle métallique alors qu'à l'opposé, dans la région du Sahel, les habitations en tôles sont rares ; seulement 7,5% des habitations sont en tôles métalliques.

Les régions de l'Est, des Cascadesss et du Centre-Est ont respectivement 75,3%, 56,1% et 55,8% de maisons recouvertes de paille. Au Centre, comme dans les Hauts-Bassins, il y a seulement 3,2% d'habitations en paille.Dans le Sud -Ouest et dans la Boucle du Mouhoun, les toits des habitations sont généralement en terre, avec respectivement 54,7% et 52,7% des cas.

6.4.3 Matériaux du toit selon le groupe socio-économique

A l'exception des ménages de chef agriculteur (40,3% pour les cotonculteurs et 32,5% pour les autres), plus de la moitié des ménages dont le chef appartient aux autres groupes socio-économiques vivent dans les maisons couvertes de tôles métalliques .

6.5 NATURE DU SOL DU BATIMENT PRINCIPAL

6.5.1 Nature du sol selon le milieu de résidence et le groupe socio-économique

Dans l'ensemble du pays, les matériaux du sol des habitations sont essentiellement la terre/sable (57,5%) et le ciment (40,4%). Toutefois, la terre battue est l'apanage du milieu rural (70,7%) alors que les urbains utilisent le ciment (82,2%).

La forte propension des ménages urbains à utiliser le ciment apparaît à travers le comportement des groupes socio-économiques qui y vivent. En effet, plus de 70% des ménages de chef salarié vivent dans des maisons dont le plancher est constitué de ciment ; par contre, les ménages de chefs agriculteurs (essentiellement ruraux), recourent beaucoup plus à la terre battue.

6.5.2 Matériaux du sol du bâtiment principal selon la région

Dans la région du Sahel, la grande majorité des habitations ont le sol recouvert de terre battue ou de sable (91,1%). Cette région précède en la matière celle du Sud-Ouest (84,5%), de l'Est (80,0%) et du Centre-Nord (73,5%). Au Centre, la proportion des maisons ayant un sol en ciment est de 78,7% contre seulement 9,2% pour celles dont le sol est en terre battue. Seules les régions du Centre-Sud et du Centre-Est ont une structure (en matière de matériau du sol) semblable à celle du Centre.

Graphique 18 : Répartition du matériel du sol du bâtiment principal selon la région (en %)

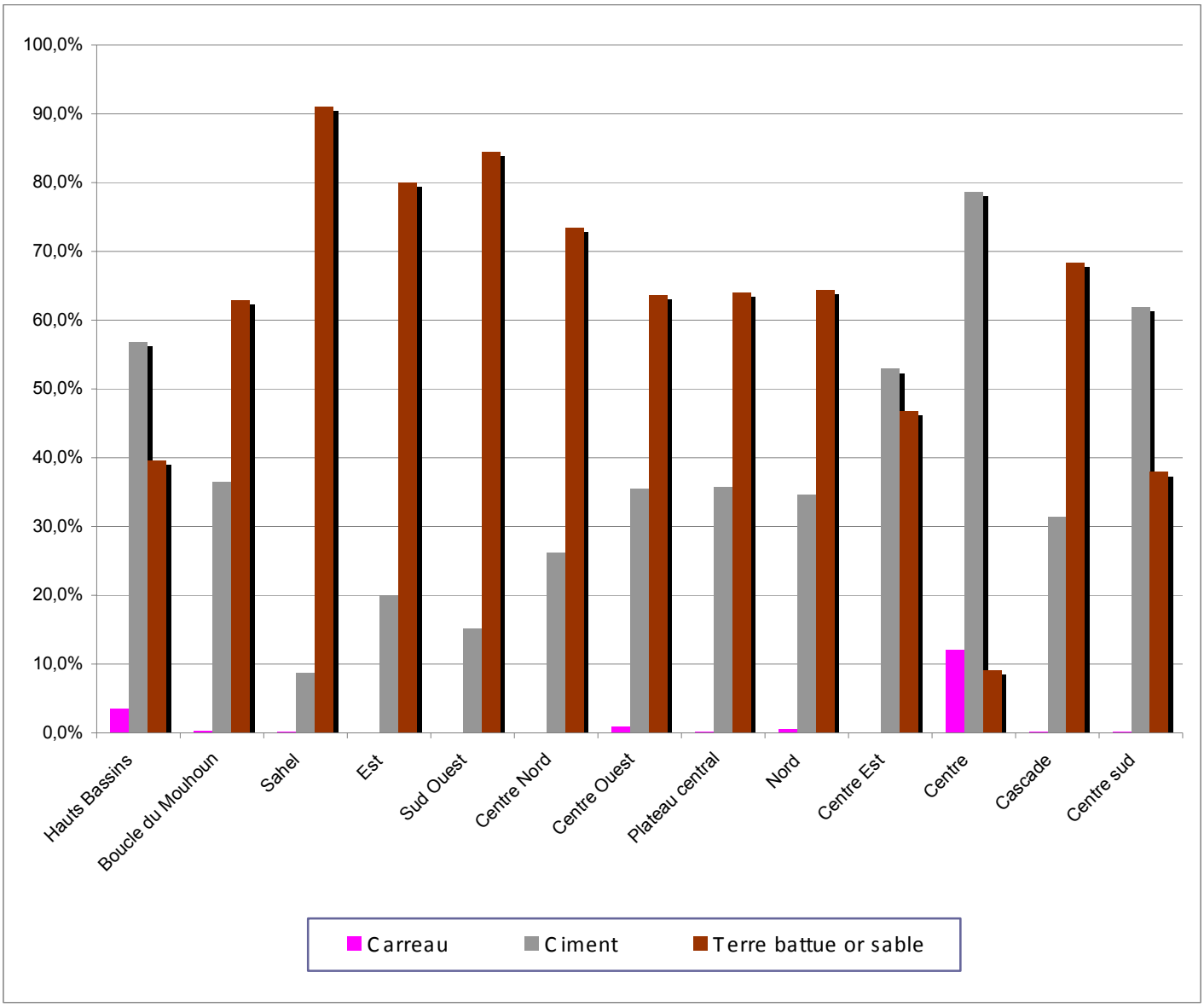

6.6 NOMBRE DE PIECES D'HABITATION PAR MENAGE

6.6.1 Nombre de pièces d'habitation selon le milieu de résidence et les régions

La variable nombre de pièces à usage d'habitation par ménage a été regroupée en trois modalités : une pièce, deux pièces et trois pièces et plus. Dans l'ensemble, sur le territoire national, il y a 47,6% de logements ayant au moins 3 pièces à usage d'habitation, 30,8% avec 2 pièces et seulement 21,7% qui ont une pièce.

Selon le milieu de résidence, l'analyse fait ressortir la même structure que celle constatée au niveau national.

Graphique 19: Répartition du nombre de pièces de logement selon le milieu de résidence (en %)

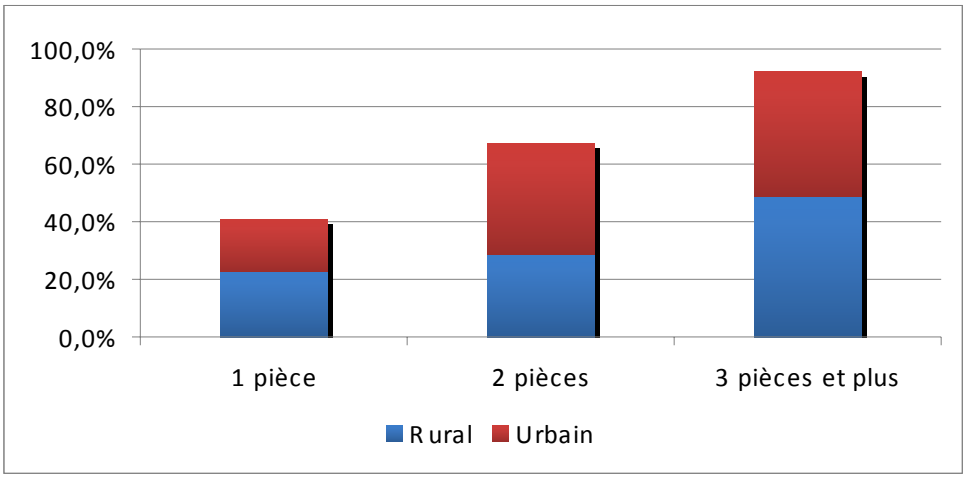

L'analyse par région indique la même structure que dans tout le territoire burkinabé sauf dans le Sahel où un peu plus de 4 maisons sur 10 ont une seule pièce à usage d'habitation. Ainsi, indépendamment de la région, les maisons à plus de 3 chambres sont les plus rencontrées.

6.6.2 Nombre de pièces d'habitation selon le groupe socio-économique du chef de ménage

Les salariés du secteur privé ou public vivent en général dans des habitations ayant au minimum trois pièces avec près de 57% d'entre eux. Parmi les salariés du secteur informel, seuls 30,3% vivent dans des maisons à plus de 2 pièces à usage d'habitation, ainsi que 58,6% des chômeurs.

6.7 STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

6.7.1 Statut d'occupation selon le milieu de résidence et les régions

D'une manière globale, les ménages sont dans 73,3% des cas, les propriétaires du logement dans lequel ils vivent, il y a seulement 10,4% de locataires et 16,3% qui occupent le logement sans payer de loyer. En zone rurale, 8 ménages sur 10 sont propriétaires et seulement 3,1% payent un loyer tandis qu'en milieu urbain moins de 5 ménages sur 10 sont propriétaires, les locataires sont plus nombreux (37,4%) et 16,7% des ménages occupent leur logement sans payer de loyer.

Les régions dans lesquelles il y a un grand nombre de locataires sont par ordre le Centre et les Hauts-Bassins avec respectivement 31,5% et 20,2% des ménages. Le Sahel, le Sud-Ouest et la Boucle du Mouhoun ont respectivement 91,8%, 85,5% et 83,3% de propriétaires.

6.7.2 Statut d'occupation selon le groupe socio-économique du chef de ménage

La plupart des salariés des secteurs public et privé sont des locataires : ils sont respectivement 52,5% et 46,4%. Parmi les salariés de l'informel, la majorité est propriétaire (42,5%), c'est le même constat que l'on fait pour les autres groupes socio-économiques à savoir les chômeurs (78,6% de propriétaires) et les inactifs (65,5%).

Graphique 20 : Statut d'occupation du logement par région (en %)

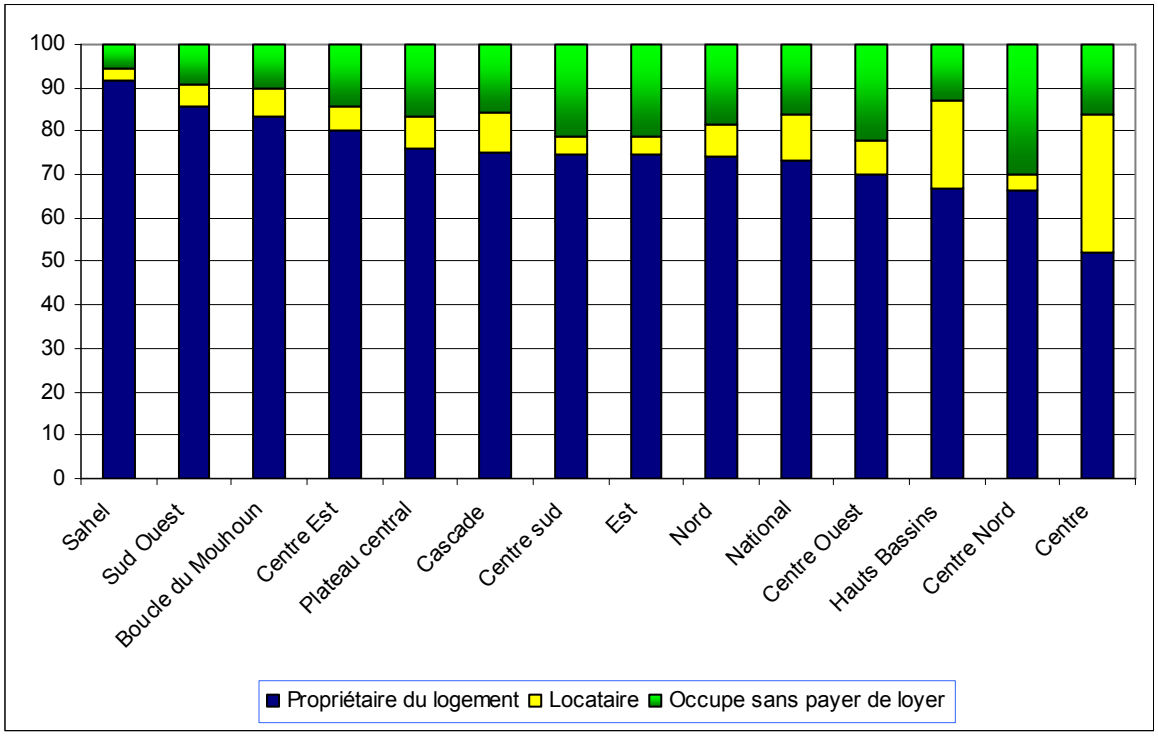

6.8 LIEU D'AISANCE DU MENAGE

Les lieux d'aisance, lorsqu'ils ne procurent pas un minimum de sécurité aux excréta, peuvent être source potentielle de maladies. C'est le cas par exemple lorsque la nature constitue le lieu d'aisance pour un groupe d'individus. En effet, les vecteurs des maladies telles que la diarrhée et la dysenterie qui sont principalement causées par le manque d'hygiène, ont la possibilité de propager ces maladies et de créer des situations d'épidémie. Cela justifie l'attention accordée à l'assainissement de façon générale dans les programmes de développement.

Au niveau national, la politique d'assainissement en matière d'eaux usées et des excréta consiste à promouvoir l'assainissement dit autonome et l'assainissement collectif. L'assainissement autonome est préconisé en milieu rural et semi-urbain à travers la réalisation des latrines. En milieu urbain également, l'assainissement autonome y est développé par l'ONEA à travers plusieurs types de latrines : les latrines VIP (Ventileted Improved Pit ou latrines à fosse ventilée) à double fosse, les latrines à chasse d'eau manuelle, les fosses septiques, les douches et lavoirs, et les puisards. L'assainissement collectif est principalement urbain et est développé par l'ONEA à travers des plans stratégiques d'assainissement.

Cette section a pour but de faire l'état des lieux sur l'assainissement autonome.

La nature constitue le lieu d'aisance pour plus de la moitié des ménages burkinabé (57, 1%), montrant ainsi l'insécurité sanitaire dans laquelle vivent les ménages burkinabés. Comparativement aux résultats de l'EBCVM 2003 (64,3%) et du QUIBB 2005 (63 ,5%), on note une amélioration en matière d'assainissement autonome. Cette tendance louable doit être encouragée mais des efforts restent encore à faire.

Les latrines ordinaires constituent le deuxième mode d'aisance utilisé par les ménages après la nature et concernent 31,5% des ménages. Ces types d'aisance manquent souvent d'hygiène et constituent des sources de propagation des maladies. Pour ces raisons, les latrines ordinaires ne sont pas considérées dans le calcul du taux d'accès à l'assainissement des excréta selon le PNUD et l'UNICEF.

Selon l'indicateur du PNUD, seulement 11,4% des ménages ont accès à l'assainissement. On note également une faible progression de l'indicateur par rapport à 2005 (9,1%).

Graphique 21 : Répartition des ménages selon le type de toilette utilisée (en %)

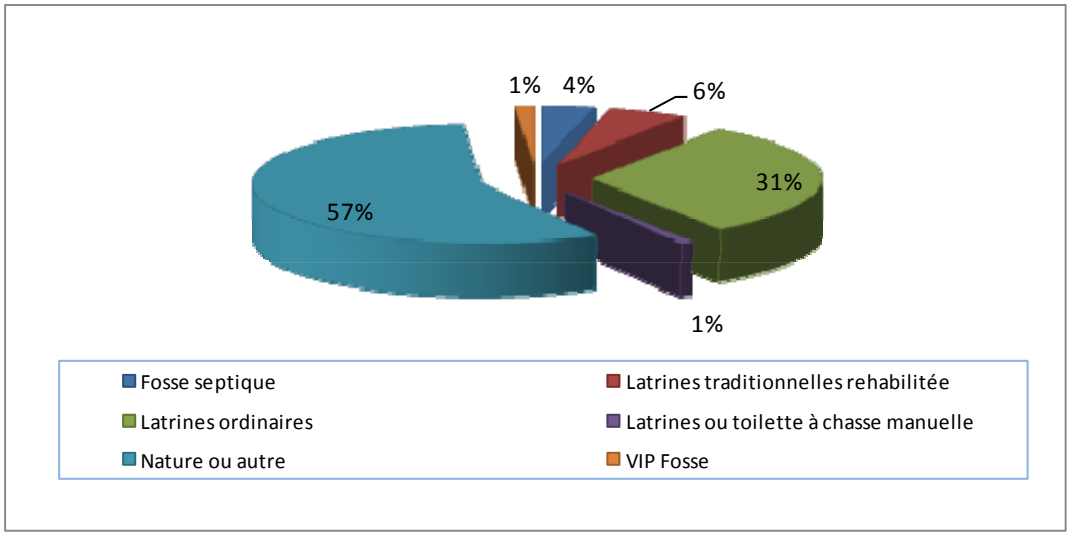

6.8.1 Lieu d'aisance des ménages selon le milieu de résidence et les régions

L'analyse selon le milieu de résidence montre que l'utilisation de la nature comme lieu d'aisance est un phénomène essentiellement rural. En milieu urbain, on note une forte prédominance de l'utilisation des latrines ordinaires (71,9%) contrairement au milieu rural où la nature constitue encore pour bon nombre de ménages (70,9%) le lieu d'aisance.

Les régions où l'utilisation de la nature comme lieu d'aisance n'est pas forte (moins de la moitié des ménages) sont les régions du Centre (10,2%), des Hauts-Bassins (30,0%) et du Nord (39,3%). A l'opposé, ce sont les régions de l'Est, du Centre-Sud, du Sud-Ouest, du Sahel et du Centre-Ouest qui s'illustrent avec des pourcentages d'utilisation de la nature au dessus de 70%.

Le taux d'accès à l'assainissement des excréta selon les indicateurs du PNUD et de l'UNICEF ne dépasse guère les 25% avec un maximum dans la région du Centre (24,6%).

Graphique 22 : Proportion des ménages ayant accès à l'assainissement des excréta selon le milieu de résidence et les régions

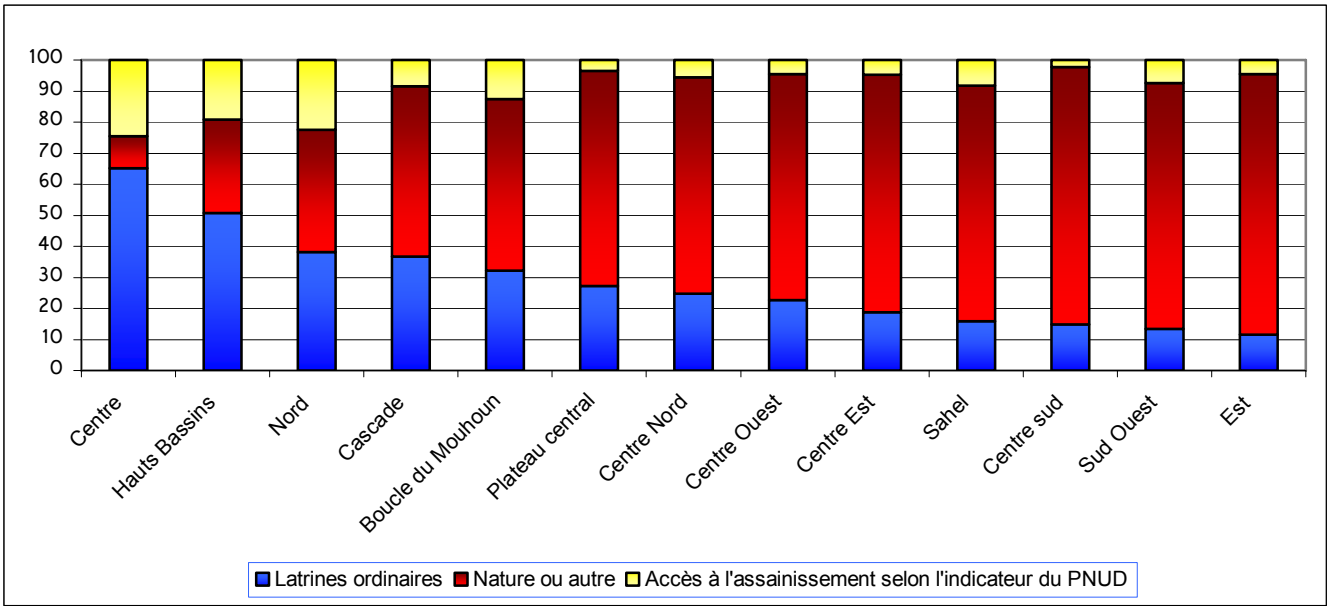

6.8.2 Lieu d'aisance des ménages selon le sexe et le groupe socio-économique du chef de ménage

On constate que 45,2% des ménages dont le chef est une femme utilisent la nature comme lieu d'aisance contre 58,6% pour les ménages dont le chef est un homme.

L'analyse selon les groupes socio-économiques montre que ce sont surtout les autres agriculteurs (agriculteurs vivriers), les agriculteurs de coton et les chômeurs qui ont une forte propension à l'utilisation de la nature comme lieu d'aisance (respectivement 77,1%, 66,9% et 53,7%). Les salariés en général n'utilisent pratiquement pas la nature comme lieu d'aisance, on note que 3,8% (83% en milieu rural et 17% en milieu urbain) des salariés du public ont recours à la nature comme lieu d'aisance.

6.9 MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

L'évacuation des eaux usées constitue avec l'assainissement autonome et l'évacuation des ordures le principal défi dans la quête de la sécurité sanitaire des populations. Les eaux stagnantes, si elles ne sont pas directement responsables entre autres du paludisme combien de fois mortel pour la population, en sont la principale cause. Car c'est à travers elles que se développent les larves de l'anophèle (moustique responsable du paludisme). Aussi, connaître le mode d'évacuation des eaux usées des ménages est un atout majeur pour la gestion de l'assainissement, ne serait-ce que dans l'optique de prévenir les populations sur les risques encourus et les dangers auxquels elles s'exposent.

Au niveau national, l'évacuation des eaux usées se fait pour une bonne part dans la nature. En effet, environ 39,5% des ménages soit près de deux ménages sur 5 ont recours à la nature pour évacuer les eaux usées. Si en plus de ceux qui évacuent dans la nature, on inclut les ménages qui n'ont pas accès aux canalisations destinées à drainer les eaux usées (eaux usées dans la cour et dans la rue ou sur la route, caniveaux), la proportion des ménages qui n'ont pas accès au système d'assainissement des eaux usées s'élève à 83,9%.

Graphique 23: Mode d'évacuation des eaux usées (en %)

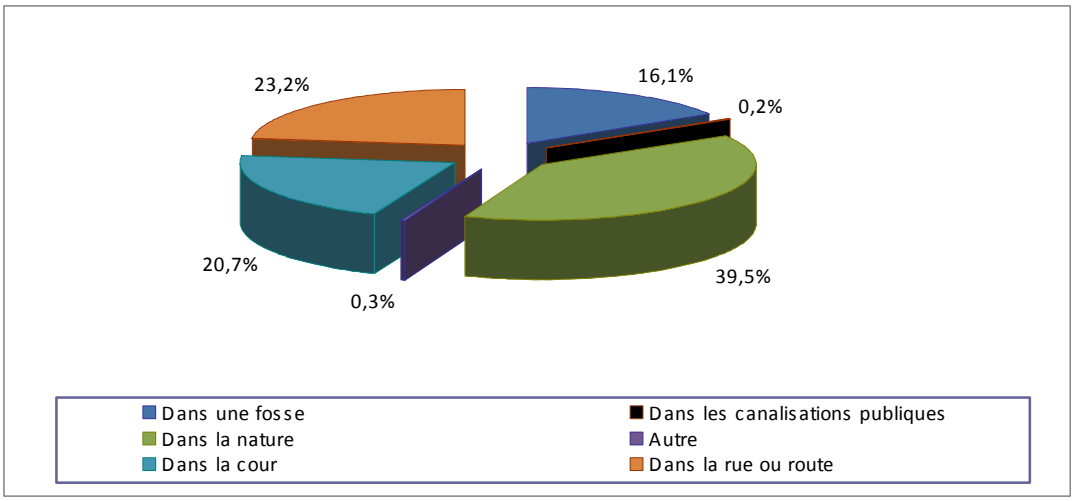

6.9.1 Mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et les régions

A l'analyse du graphique ci-dessous, il se profile deux types de comportement des ménages burkinabé quant au mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence : en milieu rural, 47,5% évacuent les eaux usées dans la nature tandis qu'en en milieu urbain 50,6% jettent les eaux usées dans la cour. Ce constat montre l'insuffisance des infrastructures de canalisation des eaux usées et leur difficile accès en mimieu urbain pourtant nécessaires vu le nombre croissant des populations urbaines.

L'analyse selon les régions montre qu'en dehors de la région du Centre qui abrite la capitale où la proportion des ménages jettant les eaux usées dans la nature est faible (9,4%) et dans une certaine mesure les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Sud, la nature est pour la majorité de ménages le lieu d'évacuation des eaux usées. Et, en la matière, la région du Sahel vient en tête (80,2%) suivie de la région du Sud-Ouest (78,0%).

Graphique 24: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (en %)

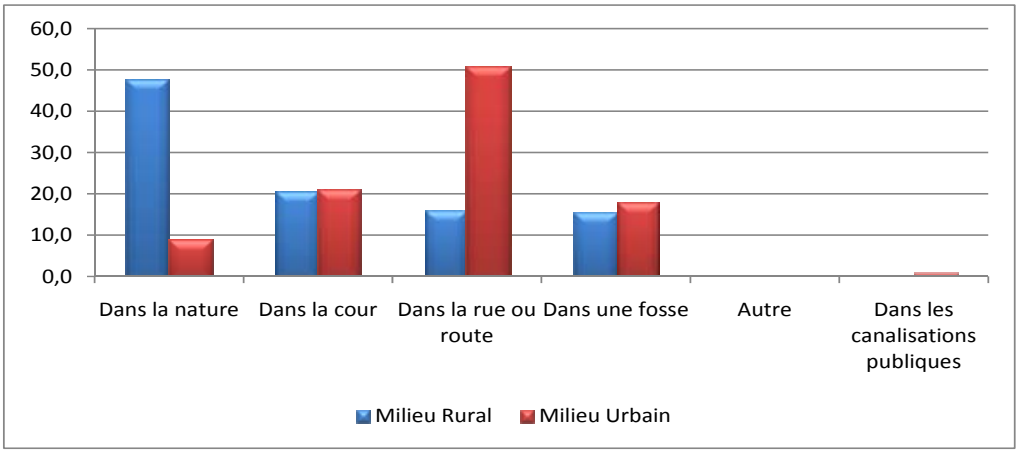

6.9.2 Modes d'évacuation des eaux usées selon le groupe socio-économiques

Les ménages dont les chefs sont agriculteurs vivriers, agriculteurs de coton ou chômeurs (respectivement 53,9%, 36,0% et 36,5%) utilisent principalement la nature pour évacuer les eaux usées, sans doute, parce que ce sont des ménages ruraux pour les premiers et des ménages en situation économique précaire ou incertaine pour les seconds.

6.10 MODES D'EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

Deux modes d'évacuation des ordures sont essentiellement préconisés pour une meilleure santé des populations. Le premier est la gestion des déchets par les poubelles qui sont ensuite vidées par un service d'enlèvement soit pour les mettre hors d'atteinte des populations soit pour un traitement adéquat. Le deuxième mode qui fait partie des efforts des municipalités pour garantir la santé publique demande que les ordures soient jetées dans les bacs où elles subiront les mêmes traitements que les ordures des poubelles.

La seule différence entre les deux modes d'évacuation est que les services qui enlèvent les poubelles dans le premier cas sont rémunérés par les ménages tandis que dans le second cas, la gestion des ordures des bacs est laissée aux soins des municipalités.

Le mode d'évacuation des ordures ménagères au niveau national consiste principalement à empiler les ordures en des tas d'immondices individuels : 43,7% des ménages ont recours à ce type d'évacuation. Le deuxième mode d'évacuation le plus utilisé par les ménages est constitué des fossesavec 20% des ménages y ont recours pour évacuer leurs ordures ménagères.

On constate que les ménages qui ont recours aux poubelles ou aux bacs pour l'évacuation des ordures ne représentent que 10,6% de l'ensemble des ménages. Quand bien même la tendance serait positive, cet indicateur n'a pas tellement évolué depuis 2005 où il se situait à 9,4%. Il faut noter la prédominance des poubelles (9,1%) car les bacs sont très peu utilisés.

Graphique 25: Répartition des ménages selon les modes d'évacuation des ordures (en %)

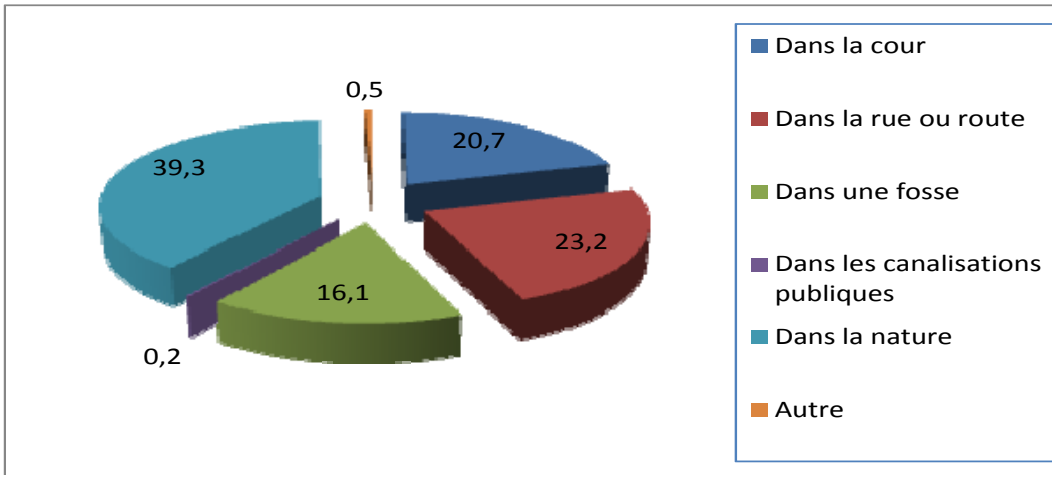

6.10.1 Modes d'évacuation des ordures menagères selon le milieu de résidence et les régions

En milieu urbain, les modes d'évacuation des ordures ménagères proches des normes d'hygiène sont les plus utilisés : 38,8% des ménages urbains utilisent les poubelles contre 1,2% des ménages ruraux. De même, la proportion des ménages utilisant les bacs est plus élevée en milieu urbain (4,2%) qu'en milieu rural (0,7%).

Dans les régions du Centre et dans une moindre mesure celles des Hauts-Bassins et du Nord, la gestion des ordures ménagères est pratiquée avec respectivement 51,7% et 16,7% et 11,3% des cas. L'analyse par région confirme donc le caractère urbain de la gestion des ordures ménagères car les deux premières régions sont celles qui abritent les deux grands centres urbains (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso).

6.10.2 Modes d'évacuation des ordures ménagères selon le sexe et le groupe socio-économique

L'analyse suivant le sexe montre que ce sont les ménages dont le chef est une femme qui ont adopté les bonnes pratiques en matière de gestion des ordures ménagères avec 16,8% pour les chefs de ménage femme et 9,8% pour les chefs de ménage hommes.

Les ménages dont le chef est un salarié du public, du privé formel ou du privé informel ont les taux d'accès aux services d'assainissement des ordures ménagères les plus élevés comparés aux taux des autres groupes socio-économiques. Les ménages des salariés du privé formel ont le fort taux (60,5%) suivis des ménages des salariés du public (41,8%) et des salariés du privé informel avec un taux d'accès de 33,1%.

A l'inverse, les ménages des agriculteurs ont les plus faibles taux d'accès à l'assainissement des ordures ménagères (0,7% pour les agriculteurs de coton et 2,1% pour les autres agriculteurs).

L'accès aux services d'assainissement des ordures ménagères est donc un phénomène essentiellement urbain.

6.11 POSSESSION DU TELEPHONE

La possession du téléphone par un ménage se traduit soit par la possession du téléphone fixe soit par la détention d'un téléphone mobile par l'un des membres du ménage. Au Burkina Faso, l'enquête QUIBB 2007 révèle que 21,9% des ménages ont au moins un téléphone fixe ou mobile. L'accès au téléphone est en progression par rapport à 2005 où l'indicateur se situait à 13,4%. Cela peut s'expliquer par la baisse continue des prix des appareils téléphoniques mais également par la baisse des coûts d'abonnement et d'appels des différentes sociétés de téléphonie mobile. On peut d'ailleurs remarquer que seulement 2,7% des ménages ont un téléphone fixe, ce qui signifie que l'augmentation du nombre des ménages possédant un téléphone est essentiellement le fait des téléphones mobiles. Si l'on se restreint aux ménages possédant au moins un téléphone mobile, le nombre moyen de téléphones mobiles par ménage est estimé à 1,5.

6.11.1 Possession du téléphone selon le milieu de résidence et les régions

La possession du téléphone est l'apanage des urbains : 64,7% des ménages urbains possèdent un téléphone contre seulement 10,4% des ménages ruraux.

Graphique 26: Proportion des ménages possédant le téléphone selon les régions (en %)

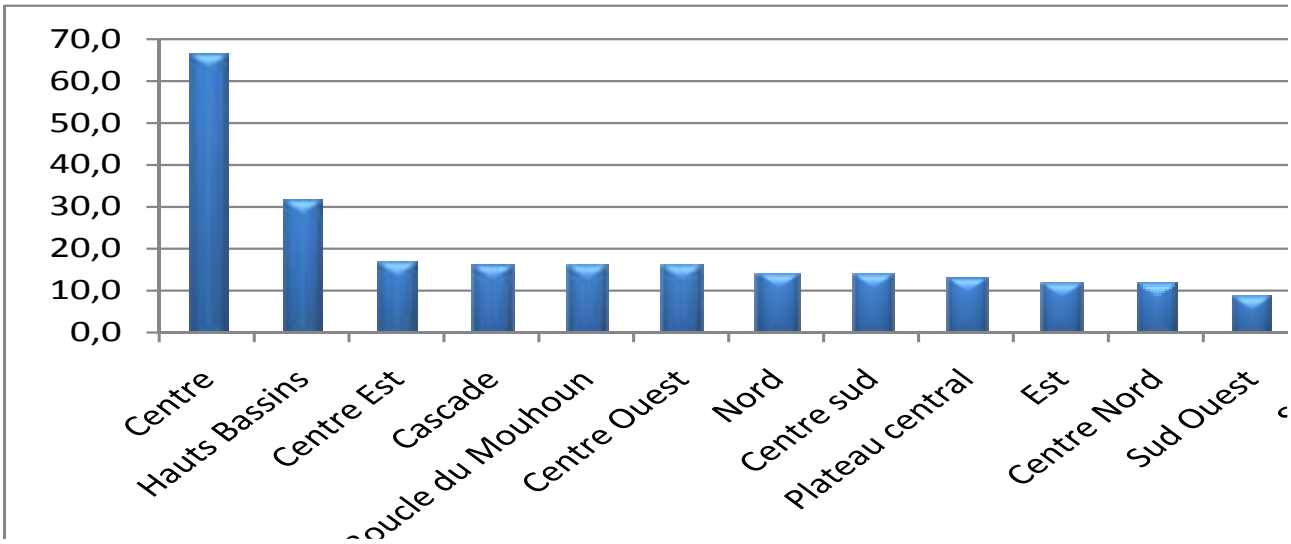

Selon les régions, on constate que ce sont les régions du Centre abritant la capitale et celle des Hauts-Bassins qui compte en son sein Bobo-Dioulasso, la deuxième ville, qui ont les plus forts taux de possession de téléphone (66,4% pour le Centre et 31,5% pour les Hauts-Bassins). Le taux de possession de téléphone des autres régions reste inférieur à 20%.

6.11.2 Possession du téléphone selon le groupe socio-économique et le sexe du chef de ménage

Les ménages dont le chef est un salarié (salarié du public, du privé formel et du privé informel) ont les plus forts taux de possession du téléphone (87,9% des salariés du public, 85,6% des salariés du privé formel et 53,6% des salariés du privé informel). A l'opposé, les ménages dont le chef est un agriculteur autre qu'agriculteur de coton ont le plus faible taux de possession de téléphone (7,0%).

Selon le sexe du chef de ménage, il y a presque parité dans la possession de téléphone. Les ménages dont le chef est homme ont un taux de possession du téléphone est de 21,7% contre 23,4% pour les ménages dont le chef est une femme.

6.12 SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

Les sources d'eau de boisson les plus utilisées par les ménages burkinabé sont constituées des forages et des puits ordinaires : 41,6% des ménages s'approvisionnent en eau de forage et 23,2% en eau provenant des puits ordinaires. La tendance générale d'utilisation d'eau de boisson n'a pas beaucoup évolué depuis 2005, mis à part que les taux d'utilisation de chacune des deux sources ont connu une augmentation. En effet, en 2005, les forages et les puits ordinaires constituaient les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson avec 37,2% de ménages utilisant de l'eau des forages et 19,6% pour les puits ordinaires.

Quant à l'utilisation des infrastructures hydrauliques de l'ONEA (principalement constituées des robinets et des fontaines publiques), elle ne concerne que 23% des ménages et seulement 4,7% des ménages possèdent un robinet intérieur propre.

La politique nationale en matière d'eau potable était d'assurer l'« eau potable pour tous en l'an 2000 ». Sept ans après l'an 2000, il faut constater que cet objectif est loin d'être atteint : seulement 74,3% des ménages Burkinabé utilisent l'eau potable, autrement dit, 25,7% de ménages, soit un peu plus d'un ménage sur quatre, continuent de s'alimenter en eau non potable (eau des puits ordinaires, des rivières et cours d'eau).

Par ailleurs, le fait que le taux d'utilisation d'eau potable soit resté relativement invariable depuis 2005 n'est pas rassurant quant à une éventuelle atteinte de cet objectif si les efforts allant dans le cadre de l' « eau potable pour tous en l'an 2000 » ne sont pas encouragés ou redynamisés.

Graphique 27: Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson (en%)

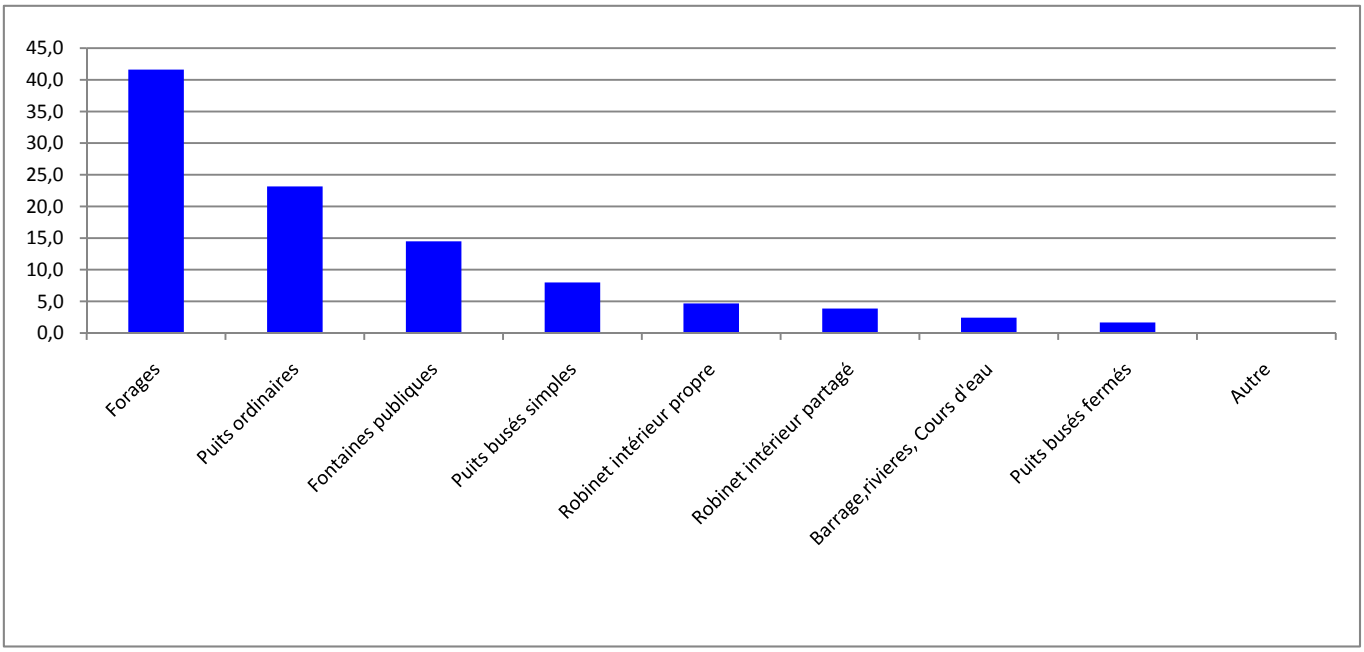

Le milieu rural se caractérise surtout par l'utilisation d'eau des forages et des puits ordinaires, tandis que le milieu urbain se distingue essentiellement par l'utilisation d'eau des fontaines publiques et des robinets (intérieur propre et intérieur partagé). L'eau potable est fournie dans le milieu rural en grande partie par les forages et dans une moindre mesure les puits busés simples.

D'une manière générale, l'utilisation d'eau potable est plus forte en milieu urbain (91,9%) qu'en milieu rural (69,7%). Le taux d'utilisation d'eau potable est passé de 89,8% en 2005 à 91,9% en 2007 avec une relative stabilité en milieu rural car l'indicateur se situait à 69,9% en 2005.

Graphique 28 : Proportion des ménages utilisant de l'eau potable selon le milieu de résidence (en %).

Tableau 6. 1: Répartition (%) de la population de moins de 15 ans qui ont perdu leurs mères et/ou leurs pères selon le milieu et la région de résidence, le sexe et le groupe d'âge.

	Enfants ayant uniquement perdu leur mère	Enfants ayant uniquement perdu leur père	Enfants ayant perdu les deux parents
National	**0,7**	**2,5**	**0,3**
Milieu de résidence			
Rural	0,8	2,5	0,2
Urbain	0,7	3,0	0,4
Région de résidence			
Hauts Bassins	0,8	2,2	0,3
Boucle du Mouhoun	0,6	2,4	0,1
Sahel	1,0	1,3	0,2
Est	0,3	1,7	0,3
Sud Ouest	0,9	4,7	0,5
Centre Nord	0,7	1,9	0,1
Centre Ouest	1,2	3,2	0,5
Plateau central	0,2	2,7	0,2
Nord	0,3	1,9	0,0
Centre Est	1,9	3,0	0,2
Centre	0,8	3,3	0,3
Cascadess	0,7	3,1	1,1
Centre sud	0,6	3,8	0,3
Sexe			
Masculin	0,8	2,6	0,3
Féminin	0,7	2,5	0,2
Age			
0-4	0,3	0,8	0,0
5-9	0,9	3,1	0,2
10-14	1,7	6,1	0,8
15+	0,0	0,1	0,0

Tableau 6. 2 : Réparation (%) de la population de moins de 15 ans vivant sans leurs parents selon le milieu et la région de résidence, le sexe et le groupe d'âge.

	Enfants vivant avec leur père uniquement	Enfants vivant avec les deux parents	Enfants vivant avec leur mère uniquement
National	**2,1**	**67,0**	**6,1**
Milieu de résidence			
Rural	2,1	69,3	5,7
Urbain	2,1	53,6	8,3
Région de résidence			
Hauts Bassins	2,2	64,9	6,3
Boucle du Mouhoun	2,9	70,1	4,5
Sahel	1,4	74,2	1,6
Est	1,6	72,4	3,6
Sud Ouest	2,0	66,0	10,6
Centre Nord	2,2	73,4	2,8
Centre Ouest	1,7	62,5	7,2
Plateau central	2,1	67,0	6,6
Nord	2,0	67,8	4,3
Centre Est	3,1	62,7	10,3
Centre	2,0	55,4	7,7
Cascadess	1,1	60,1	16,2
Centre sud	2,6	69,2	7,3
Sexe			
Masculin	2,4	68,7	6,2
Féminin	1,8	65,1	6,0
Age			
0-4	1,0	90,7	6,4
5-9	3,1	81,7	7,4
10-14	3,9	74,3	9,3
15+	0,0	0,5	0,1

Tableau 7. 1: Répartition (en %) des ménages selon le type d'occupation du logement

	Propriétaire	Locataire	Occupe sans payer	Total
National	73,3	10,4	16,3	100,0
Milieu de résidence				
Rural	80,7	3,1	16,2	100,0
Urbain	45,9	37,4	16,7	100,0
Région de résidence				
Hauts Bassins	67,0	20,2	12,8	100,0
Boucle du Mouhoun	83,3	6,4	10,3	100,0
Sahel	91,8	2,9	5,4	100,0
Est	74,5	4,4	21,1	100,0
Sud Ouest	85,5	5,4	9,2	100,0
Centre Nord	66,2	3,8	30,0	100,0
Centre Ouest	69,9	8,1	21,9	100,0
Plateau central	76,1	7,2	16,7	100,0
Nord	74,2	7,5	18,3	100,0
Centre Est	80,3	5,3	14,4	100,0
Centre	52,2	31,5	16,3	100,0
Cascadess	75,2	9,3	15,5	100,0
Centre sud	74,8	3,8	21,4	100,0
Taille du ménage				
1-2	49,9	24,9	25,3	100,0
3-4	67,5	12,0	20,5	100,0
5-6	77,1	7,7	15,2	100,0
7+	88,8	3,2	8,0	100,0
Groupe socio-économique				
Salarié Public	31,2	52,5	16,3	100,0
Salarié Privé formel	34,0	46,4	19,6	100,0
Salarié Privé informel	42,5	32,5	24,9	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	62,0	18,1	20,0	100,0
Agriculteurs de coton	90,9	0,6	8,5	100,0
Autres agriculteurs	82,2	1,0	16,8	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	53,1	5,6	41,2	100,0
Inactifs	65,5	18,1	16,5	100,0
Chômeurs	78,6	9,0	12,4	100,0
Sexe du chef de ménage				
Masculin	75,4	9,5	15,1	100,0
Féminin	57,2	17,3	25,5	100,0

Tableau 7. 2: Répartition des ménages (%) par type de logement du bâtiment principal

	Immeuble à appartements	Villa	Maison ind. simple	Bâtiment à plusieurs log.	Maison Traditionnelle	Autre	Total
National	**0,1**	**3,6**	**44,5**	**10,8**	**40,8**	**0,1**	**100,0**
Milieu de résidence							
Rural	0,0	1,1	41,6	6,4	50,7	0,1	100,0
Urbain	0,5	13,0	55,1	27,4	3,9	0,2	100,0
Région de résidence							
Hauts Bassins	0,2	6,6	50,0	21,0	22,1	0,1	100,0
Boucle du Mouhoun	0,0	1,4	58,3	8,7	31,6	0,0	100,0
Sahel	0,0	0,2	27,8	7,3	64,6	0,2	100,0
Est	0,1	2,4	36,5	3,0	57,8	0,2	100,0
Sud Ouest	0,0	0,2	25,6	8,2	66,0	0,0	100,0
Centre Nord	0,0	1,7	34,8	1,3	62,0	0,2	100,0
Centre Ouest	0,1	4,1	43,0	12,2	40,5	0,1	100,0
Plateau central	0,0	0,3	51,0	8,7	39,5	0,5	100,0
Nord	0,0	1,9	57,4	14,0	26,8	0,0	100,0
Centre Est	0,0	1,8	34,8	4,0	59,2	0,1	100,0
Centre	0,6	14,1	56,0	24,0	5,1	0,2	100,0
Cascadess	0,0	2,1	33,1	4,9	59,9	0,0	100,0
Centre sud	0,4	0,0	48,0	7,6	44,0	0,0	100,0
Taille du ménage							
1-2	0,1	4,3	46,0	15,9	33,5	0,2	100,0
3-4	0,1	3,8	43,3	10,7	42,0	0,0	100,0
5-6	0,1	4,3	46,3	9,3	39,8	0,2	100,0
7+	0,2	2,4	43,1	9,7	44,5	0,1	100,0
Groupe socio-économique							
Salarié Public	0,5	26,8	48,6	22,0	2,0	0,1	100,0
Salarié Privé formel	0,8	33,4	40,2	23,8	1,8	0,0	100,0
Salarié Privé informel	0,0	5,9	56,6	23,2	14,1	0,2	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	0,4	3,2	55,1	18,2	23,1	0,1	100,0
Agriculteurs de coton	0,0	0,8	45,0	5,4	48,7	0,1	100,0
Autres agriculteurs	0,0	0,5	37,8	5,4	56,3	0,1	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	0,0	1,2	50,3	10,0	38,4	0,0	100,0
Inactifs	0,0	1,4	55,7	16,9	26,1	0,0	100,0
Chômeurs	0,1	3,8	41,9	14,3	39,7	0,2	100,0
Sexe du chef de ménage							
Masculin	0,1	3,4	44,3	10,3	41,7	0,1	100,0
Féminin	0,2	5,4	45,9	14,8	33,6	0,1	100,0

Tableau 7. 3 : Répartition des ménages (%) selon le nombre de chambre du bâtiment principal

	1	2	3	4	5+	Total
National	**21,7**	**30,8**	**21,0**	**12,9**	**13,7**	**100,0**
Milieu de résidence						
Rural	22,6	28,7	20,7	13,4	14,5	100,0
Urbain	18,3	38,3	22,0	10,8	10,7	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	21,1	38,2	22,3	10,5	7,9	100,0
Boucle du Mouhoun	17,3	32,5	21,2	11,9	17,2	100,0
Sahel	42,1	28,7	13,8	8,6	6,8	100,0
Est	29,8	29,4	16,7	9,6	14,4	100,0
Sud Ouest	7,3	30,2	27,4	17,2	17,9	100,0
Centre Nord	22,4	35,4	18,4	12,8	11,0	100,0
Centre Ouest	26,2	29,8	22,9	11,1	10,1	100,0
Plateau central	28,0	23,3	18,2	13,1	17,5	100,0
Nord	16,6	24,3	19,2	17,3	22,6	100,0
Centre Est	19,0	24,9	23,5	17,5	15,1	100,0
Centre	20,8	36,6	20,4	10,7	11,5	100,0
Cascadess	7,7	29,6	27,7	19,0	15,9	100,0
Centre sud	10,0	26,0	29,7	16,8	17,5	100,0
Taille du ménage						
1-2	41,5	40,1	12,1	4,1	2,2	100,0
3-4	26,3	42,2	18,5	8,3	4,7	100,0
5-6	15,8	31,1	27,2	15,2	10,7	100,0
7+	11,4	13,4	22,6	20,3	32,3	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	7,4	31,6	33,6	15,8	11,5	100,0
Salarié Privé formel	12,4	34,7	22,4	17,5	12,9	100,0
Salarié Privé informel	30,6	39,1	13,4	7,6	9,3	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	26,6	34,0	17,2	9,5	12,8	100,0
Agriculteurs de coton	14,5	28,1	24,5	15,4	17,5	100,0
Autres agriculteurs	24,7	30,0	20,2	12,8	12,4	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	29,3	43,5	10,4	9,3	7,4	100,0
Inactifs	25,0	32,8	18,5	9,9	13,7	100,0
Chômeurs	16,2	25,2	22,8	16,5	19,2	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	20,5	30,0	21,4	13,3	14,7	100,0
Féminin	30,8	36,4	17,6	9,3	5,8	100,0

Tableau 7. 4: Répartition des ménages (%) selon le nombre de personnes par chambre

	0-0.99	1-1.99	2-2.99	3-3.99	4-4.99	5+	Total	Nombre moyen de personnes par chambre
National	**8,5**	**38,2**	**28,0**	**11,6**	**5,3**	**8,4**	**100,0**	**1,9**
Milieu de résidence								
Rural	7,0	36,6	29,2	11,9	5,7	9,6	100,0	1,9
Urbain	14,3	44,0	23,5	10,3	3,9	3,9	100,0	1,6
Région de résidence								
Hauts Bassins	9,0	39,4	26,7	12,4	5,1	7,3	100,0	1,9
Boucle du Mouhoun	7,4	38,2	29,8	13,2	4,6	6,9	100,0	1,8
Sahel	2,7	27,3	29,5	14,1	12,3	14,0	100,0	2,3
Est	4,3	29,1	28,2	15,1	8,4	14,9	100,0	2,2
Sud Ouest	16,1	44,1	23,7	8,4	4,8	2,9	100,0	1,6
Centre Nord	5,9	32,9	34,8	15,2	5,8	5,4	100,0	2,0
Centre Ouest	7,7	32,8	28,8	10,8	4,9	15,0	100,0	2,1
Plateau central	3,4	28,4	30,3	13,4	5,6	18,9	100,0	2,4
Nord	9,8	40,6	30,0	10,2	3,2	6,1	100,0	1,7
Centre Est	9,1	44,2	27,8	8,8	3,2	6,8	100,0	1,7
Centre	14,2	43,1	22,8	10,2	4,7	4,9	100,0	1,6
Cascadess	17,5	56,4	17,0	6,1	2,3	0,6	100,0	1,4
Centre sud	5,6	50,0	32,4	6,6	2,7	2,6	100,0	1,7
Taille du ménage								
1-2	30,5	45,4	24,1	0,0	0,0	0,0	100,0	0,9
3-4	7,8	45,5	20,4	14,5	11,8	0,0	100,0	1,5
5-6	3,6	36,4	31,3	12,9	0,0	15,8	100,0	1,9
7+	1,9	28,1	35,1	13,6	6,6	14,8	100,0	2,3
Groupe socio-économique								
Salarié Public	21,0	47,8	19,8	6,5	2,9	1,9	100,0	1,4
Salarié Privé formel	20,3	47,0	19,4	5,5	7,1	0,9	100,0	1,5
Salarié Privé informel	11,6	42,0	24,3	9,9	4,9	7,4	100,0	1,7
Indépendant, employeur hors agriculture	8,3	37,1	28,9	12,6	5,4	7,6	100,0	1,9
Agriculteurs de coton	8,1	40,6	28,6	10,1	4,5	8,1	100,0	1,8
Autres agriculteurs	5,1	34,8	29,2	13,3	7,0	10,7	100,0	2,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	14,8	36,3	29,6	14,3	3,0	2,0	100,0	1,6
Inactifs	10,0	38,6	34,4	4,7	2,6	9,7	100,0	1,9
Chômeurs	12,6	41,8	26,8	10,0	1,9	6,9	100,0	1,7
Sexe du chef de ménage								
Masculin	8,1	37,2	28,6	11,7	5,4	9,0	100,0	1,9
Féminin	12,1	45,7	23,7	10,1	4,9	3,5	100,0	1,6

Tableau 7. 5: Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du toit

	Terre	Paille	Tôle en métal	Ciment Béton	Tuiles	Autres	Total
National	**22,6**	**27,1**	**48,6**	**0,9**	**0,2**	**0,5**	**100**
Milieu de résidence							
Rural	27,9	33,9	37,0	0,3	0,2	0,6	100
Urbain	2,8	1,6	91,8	3,2	0,4	0,2	100
Région de résidence							
Hauts Bassins	20,7	7,9	70,4	0,7	0,1	0,1	100
Boucle du Mouhoun	52,6	3,2	43,0	0,3	0,0	0,9	100
Sahel	45,1	45,0	7,5	0,3	0,4	1,6	100
Est	1,3	75,3	22,8	0,1	0,4	0,2	100
Sud Ouest	54,7	11,7	33,1	0,3	0,0	0,2	100
Centre Nord	21,2	37,1	40,1	0,1	0,0	1,6	100
Centre Ouest	33,1	11,2	53,7	1,3	0,6	0,2	100
Plateau central	3,2	38,4	57,9	0,5	0,0	0,0	100
Nord	40,2	9,8	48,3	1,2	0,2	0,3	100
Centre Est	2,4	55,6	41,1	0,6	0,0	0,3	100
Centre	1,2	3,2	90,9	4,0	0,5	0,3	100
Cascadess	4,9	56,1	37,7	0,5	0,8	0,0	100
Centre sud	7,9	41,0	50,1	0,0	0,0	0,9	100
Taille du ménage							
1-2	19,6	21,8	56,8	1,0	0,3	0,5	100
3-4	22,7	27,3	48,5	0,8	0,2	0,5	100
5-6	23,6	27,8	46,9	1,1	0,2	0,4	100
7+	23,3	29,0	45,9	0,9	0,2	0,7	100
Groupe socio-économique							
Salarié Public	1,6	1,3	92,4	4,0	0,3	0,4	100
Salarié Privé formel	0,7	1,8	86,0	11,6	0,0	0,0	100
Salarié Privé informel	10,5	7,4	79,8	1,3	0,4	0,6	100
Indépendant, employeur hors agriculture	17,8	13,9	66,1	1,1	0,6	0,6	100
Agriculteurs de coton	36,2	22,6	40,3	0,5	0,3	0,0	100
Autres agriculteurs	25,8	40,8	32,5	0,2	0,1	0,6	100
Aides familiales, bénévoles, apprentis	15,6	31,7	50,5	0,5	0,0	1,6	100
Inactifs	14,7	21,9	60,4	1,6	0,0	1,4	100
Chômeurs	21,2	27,4	50,0	0,8	0,0	0,7	100
Sexe du chef de ménage							
Masculin	23,4	27,4	47,5	0,9	0,2	0,6	100
Féminin	16,8	24,4	57,1	1,5	0,1	0,1	100

Tableau 7. 6: Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau des murs

	Terre Briques/ terre	Pierres	Briques cuites	Ciment béton	Bois bambou	Tôles en métal	Paille	Autre	Total
National	**80,6**	**0,9**	**0,8**	**14,9**	**0,5**	**0,1**	**2,1**	**0,0**	**100,0**
Milieu de résidence									
Rural	90,7	0,4	0,3	5,1	0,7	0,1	2,7	0,0	100,0
Urbain	43,2	2,5	2,9	51,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Région de résidence									
Hauts Bassins	72,4	2,7	1,0	23,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	91,8	2,3	0,7	4,9	0,0	0,0	0,3	0,0	100,0
Sahel	80,8	0,0	0,5	1,8	0,0	0,0	16,9	0,0	100,0
Est	85,9	0,3	0,3	5,6	5,2	0,0	2,8	0,0	100,0
Sud Ouest	92,4	2,4	0,0	4,8	0,0	0,3	0,1	0,0	100,0
Centre Nord	86,9	0,2	0,3	6,0	1,1	0,3	5,0	0,2	100,0
Centre Ouest	87,8	0,0	1,4	10,3	0,2	0,2	0,1	0,1	100,0
Plateau central	87,9	0,0	0,0	11,5	0,0	0,0	0,5	0,0	100,0
Nord	89,6	0,4	2,1	7,6	0,0	0,1	0,1	0,0	100,0
Centre Est	82,6	0,7	0,2	15,5	0,0	0,1	0,9	0,0	100,0
Centre	46,8	0,2	1,9	50,9	0,0	0,1	0,1	0,0	100,0
Cascadess	75,2	1,5	0,3	22,1	0,0	0,0	0,9	0,0	100,0
Centre sud	92,3	0,2	0,4	6,9	0,0	0,0	0,2	0,0	100,0
Taille du ménage									
1-2	69,9	1,3	0,8	25,8	0,2	0,0	1,9	0,0	100,0
3-4	80,0	0,9	1,3	14,9	0,5	0,1	2,3	0,0	100,0
5-6	82,0	0,7	0,5	14,3	0,9	0,0	1,5	0,0	100,0
7+	85,9	0,8	0,6	9,4	0,4	0,1	2,7	0,0	100,0
Groupe socio-économique									
Salarié Public	25,8	2,5	3,7	67,9	0,0	0,0	0,1	0,0	100,0
Salarié Privé formel	25,4	3,6	4,7	66,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Salarié Privé informel	60,2	1,5	1,3	35,3	0,0	0,0	1,7	0,0	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	72,6	1,0	1,3	24,0	0,3	0,0	0,9	0,0	100,0
Agriculteurs de coton	94,2	0,8	0,0	4,3	0,0	0,1	0,6	0,0	100,0
Autres agriculteurs	91,1	0,4	0,2	2,8	1,1	0,1	4,2	0,0	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	80,4	0,5	2,8	15,7	0,0	0,0	0,0	0,6	100,0
Inactifs	74,9	0,0	1,6	23,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Chômeurs	81,7	1,3	1,1	15,2	0,3	0,1	0,3	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage									
Masculin	81,8	0,9	0,8	13,6	0,6	0,1	2,3	0,0	100,0
Féminin	71,6	1,0	1,2	24,8	0,3	0,1	1,0	0,0	100,0

Tableau 7. 7: Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du sol de la maison

	Carreau	Ciment	Terre battue sable	Autre	Total
National	**2,0**	**40,4**	**57,5**	**0,1**	**100,0**
Milieu de résidence					
Rural	0,1	29,1	70,7	0,1	100,0
Urbain	9,2	82,4	8,4	0,0	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	3,6	56,8	39,6	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	0,3	36,5	62,9	0,2	100,0
Sahel	0,2	8,7	91,1	0,0	100,0
Est	0,0	20,0	80,0	0,0	100,0
Sud Ouest	0,0	15,3	84,5	0,2	100,0
Centre Nord	0,0	26,3	73,5	0,2	100,0
Centre Ouest	0,9	35,5	63,6	0,0	100,0
Plateau central	0,2	35,8	64,0	0,0	100,0
Nord	0,5	34,7	64,4	0,4	100,0
Centre Est	0,1	52,9	46,8	0,2	100,0
Centre	12,2	78,7	9,2	0,0	100,0
Cascadess	0,1	31,4	68,4	0,0	100,0
Centre sud	0,2	61,9	37,9	0,0	100,0
Taille du ménage					
1-2	3,0	50,6	46,4	0,0	100,0
3-4	2,0	41,3	56,6	0,1	100,0
5-6	2,2	38,8	58,9	0,0	100,0
7+	1,3	35,3	63,2	0,2	100,0
Groupe socio-économique					
Salarié Public	13,3	81,6	5,2	0,0	100,0
Salarié Privé formel	19,9	78,9	1,2	0,0	100,0
Salarié Privé informel	2,9	73,9	23,3	0,0	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	2,5	56,9	40,5	0,1	100,0
Agriculteurs de coton	0,1	31,5	68,3	0,1	100,0
Autres agriculteurs	0,1	25,3	74,5	0,1	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	1,2	43,9	54,9	0,0	100,0
Inactifs	2,7	51,3	46,0	0,0	100,0
Chômeurs	2,7	40,7	56,3	0,3	100,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	1,9	39,0	59,1	0,1	100,0
Féminin	3,2	51,6	45,2	0,0	100,0

Tableau 7. 8: Répartition (en %) des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson

	Barrage, Rivière cours d'eau, lac	Puits ordinaires	Puits Busés fermés	Puits Busés simples	Forages	Fontaine public	Robinet intérieur propre	Robinet intérieur partagé	Autres	Total	source d'eau potable
National	2,4	23,2	1,7	8,0	41,6	14,5	4,7	3,9	0,1	100,0	66,3
Milieu de résidence											
Rural	3,1	27,3	1,9	10,0	51,1	6,2	0,2	0,2	0,1	100,0	59,7
Urbain	0,1	7,9	0,7	0,7	6,4	45,2	21,3	17,5	0,3	100,0	91,1
Région de résidence											
Hauts Bassins	1,0	38,4	3,2	5,9	15,5	22,0	7,1	6,9	0,2	100,0	54,6
Boucle du Mouhoun	0,1	60,1	1,6	13,3	14,8	9,0	0,7	0,5	0,0	100,0	26,5
Sahel	2,7	17,4	2,4	10,6	61,4	4,5	0,6	0,3	0,0	100,0	69,3
Est	7,3	24,0	1,9	4,5	50,2	10,4	0,9	0,8	0,0	100,0	64,2
Sud Ouest	13,1	21,7	1,1	7,3	44,5	9,6	0,3	2,2	0,3	100,0	57,6
Centre Nord	1,6	16,3	1,3	11,5	63,3	3,7	0,8	1,4	0,2	100,0	70,5
Centre Ouest	3,1	30,8	0,9	4,7	41,9	13,6	2,4	2,4	0,1	100,0	61,3
Plateau central	3,5	3,1	1,9	1,4	79,1	10,6	0,5	0,0	0,0	100,0	92,1
Nord	0,3	18,2	1,9	19,7	35,8	18,8	1,9	3,3	0,0	100,0	61,8
Centre Est	1,4	22,0	1,4	9,7	48,2	14,0	2,7	0,4	0,2	100,0	66,8
Centre	0,2	1,0	0,7	0,3	17,5	37,4	25,2	17,4	0,3	100,0	98,2
Cascadess	3,0	16,7	0,1	6,1	60,3	7,7	2,1	4,0	0,0	100,0	74,3
Centre sud	0,4	7,4	2,6	7,4	79,5	1,6	0,0	1,1	0,0	100,0	84,7
Taille du ménage											
1-2	1,6	18,4	1,3	6,7	34,9	22,1	5,9	9,1	0,0	100,0	73,3
3-4	2,6	21,3	1,6	7,1	42,8	15,6	4,5	4,4	0,1	100,0	69,0
5-6	2,7	25,2	1,4	9,0	41,0	12,5	5,1	2,8	0,3	100,0	62,9
7+	2,5	25,8	2,1	8,8	44,7	11,0	3,7	1,4	0,0	100,0	63,0
Groupe socio-économique											
Salarié Public	0,0	2,8	1,3	1,1	21,1	28,7	27,1	17,6	0,5	100,0	95,7
Salarié Privé formel	0,0	1,8	0,0	0,0	7,2	28,1	32,9	30,0	0,0	100,0	98,2
Salarié Privé informel	0,6	11,0	1,6	4,1	15,8	46,0	10,1	10,5	0,3	100,0	84,0
Indépendant, employeur hors agriculture	1,1	14,2	1,1	8,4	31,3	31,4	6,2	6,3	0,1	100,0	76,3
Agriculteurs de coton	2,9	44,6	2,7	7,9	39,3	2,5	0,1	0,1	0,0	100,0	44,6
Autres agriculteurs	3,8	24,4	1,6	9,2	55,1	5,2	0,3	0,4	0,1	100,0	62,6
Aides familiales, bénévoles, apprentis	0,0	18,5	3,7	9,4	44,3	17,1	4,4	2,5	0,0	100,0	72,1
Inactifs	1,9	22,5	0,0	5,8	20,3	33,0	5,6	10,1	0,7	100,0	69,0
Chômeurs	1,6	22,7	1,7	9,8	38,8	14,0	6,8	4,6	0,0	100,0	65,9
Sexe du chef de ménage											
Masculin	2,5	23,6	1,8	8,2	42,2	13,8	4,3	3,5	0,1	100,0	65,5
Féminin	1,5	19,4	0,9	6,2	37,4	19,7	7,9	6,9	0,1	100,0	72,8

Tableau 7. 9: Répartition (en %) des ménages selon le type de toilettes

	Fosse septique	Latrines Traditionnelles réhabilitées	VIP fosse	Latrines Toilettes chasse manuelle	Latrines ordinaires	Dans la nature	Autre	Total	Toilettes Hygiénique
National	3,7	5,6	1,2	0,9	31,5	56,6	0,4	100,0	35,2
Milieu de résidence									
Rural	2,4	6,0	0,0	0,1	20,6	70,4	0,5	100,0	42,2
Urbain	8,6	4,1	5,6	3,9	71,9	5,6	0,3	100,0	9,4
Région de résidence									
Hauts Bassins	4,8	11,3	2,4	0,8	50,8	29,6	0,2	100,0	48,5
Boucle du Mouhoun	5,6	6,5	0,1	0,3	32,1	53,9	1,4	100,0	75,0
Sahel	2,4	5,7	0,0	0,2	15,8	75,9	0,0	100,0	33,2
Est	3,3	0,8	0,3	0,1	11,6	83,7	0,1	100,0	37,7
Sud Ouest	4,0	3,3	0,3	0,0	13,5	78,7	0,3	100,0	43,2
Centre Nord	3,9	0,9	0,0	0,8	24,8	69,3	0,3	100,0	30,7
Centre Ouest	1,6	2,3	0,5	0,1	22,7	72,3	0,5	100,0	39,6
Plateau central	0,4	2,9	0,2	0,0	27,2	68,9	0,4	100,0	9,8
Nord	3,8	18,0	0,1	0,6	38,2	38,9	0,4	100,0	40,2
Centre Est	1,3	3,2	0,2	0,1	18,7	76,5	0,0	100,0	34,5
Centre	7,9	4,5	7,1	5,1	65,2	9,8	0,3	100,0	2,1
Cascadess	4,0	2,8	0,0	1,5	36,8	54,8	0,0	100,0	25,8
Centre sud	0,0	2,3	0,0	0,0	14,8	81,0	1,9	100,0	17,8
Taille du ménage									
1-2	5,3	7,5	1,8	1,2	40,6	43,2	0,4	100,0	28,0
3-4	4,3	5,5	1,4	1,0	32,7	54,8	0,3	100,0	32,6
5-6	2,7	5,1	1,5	0,9	29,9	59,6	0,4	100,0	38,3
7+	3,3	5,1	0,4	0,8	26,6	63,2	0,7	100,0	39,2
Groupe socio-économique									
Salarié Public	9,4	4,4	9,2	6,6	66,5	3,8	0,0	100,0	5,1
Salarié Privé formel	4,6	1,9	10,5	10,7	72,3	0,0	0,0	100,0	1,8
Salarié Privé informel	8,2	5,2	1,7	2,0	63,0	19,3	0,6	100,0	17,3
Indépendant, employeur hors agriculture	3,8	8,0	1,5	1,0	47,7	37,5	0,4	100,0	24,7
Agriculteurs de coton	4,5	6,6	0,1	0,1	21,9	66,3	0,6	100,0	58,2
Autres agriculteurs	1,9	3,2	0,0	0,1	17,7	76,5	0,5	100,0	38,9
Aides familiales, bénévoles, apprentis	2,6	11,4	1,3	0,5	42,1	40,7	1,3	100,0	31,6
Inactifs	6,1	9,3	0,5	0,4	42,4	41,3	0,0	100,0	30,3
Chômeurs	3,9	9,6	1,3	0,8	30,7	53,5	0,2	100,0	35,8
Sexe du chef de ménage									
Masculin	3,7	5,5	1,1	0,9	30,2	58,2	0,4	100,0	36,2
Féminin	4,0	6,3	2,5	1,1	40,8	44,8	0,5	100,0	28,0

Tableau 7. 10: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères

	Poubelle enlèvement par service	Tas d'immondices publics	Tas d'immondices individuels	Fosse	Bacs	Route Rue	Autres	Total	Mode Hygiénique
National	**9,1**	**14,2**	**43,7**	**20,0**	**1,5**	**10,6**	**0,9**	**100,0**	**9,1**
Milieu de résidence									
Rural	1,2	11,7	50,1	23,7	0,7	11,6	0,9	100,0	1,2
Urbain	38,7	23,2	19,8	6,5	4,1	6,9	0,8	100,0	38,7
Région de résidence									
Hauts Bassins	14,0	21,7	21,1	24,4	2,7	15,8	0,4	100,0	14,0
Boucle du Mouhoun	0,5	11,4	58,0	23,5	0,9	4,8	0,9	100,0	0,5
Sahel	2,3	28,7	51,4	4,6	0,4	10,7	2,0	100,0	2,3
Est	1,0	4,4	70,0	12,0	0,2	11,7	0,6	100,0	1,0
Sud Ouest	0,3	5,1	44,3	13,6	3,0	33,6	0,0	100,0	0,3
Centre Nord	0,7	16,6	41,0	21,7	0,5	15,8	3,7	100,0	0,7
Centre Ouest	1,9	6,8	54,3	22,6	4,3	9,9	0,3	100,0	1,9
Plateau central	1,0	5,6	56,0	33,2	0,3	3,4	0,6	100,0	1,0
Nord	10,8	13,0	35,3	38,3	0,4	1,7	0,5	100,0	10,8
Centre Est	3,3	17,2	52,5	12,4	0,5	13,6	0,5	100,0	3,3
Centre	48,5	19,9	18,7	5,4	3,2	3,4	0,9	100,0	48,5
Cascadess	1,6	13,8	52,0	15,1	0,5	17,1	0,0	100,0	1,6
Centre sud	1,0	5,3	36,3	47,3	0,0	9,6	0,4	100,0	1,0
Taille du ménage									
1-2	17,6	17,1	36,2	14,0	1,8	12,0	1,4	100,0	17,6
3-4	9,9	16,0	44,3	15,6	1,5	11,4	1,2	100,0	9,9
5-6	7,8	14,2	46,0	19,3	1,6	10,7	0,5	100,0	7,8
7+	4,9	10,6	45,0	28,7	1,0	9,1	0,7	100,0	4,9
Groupe socio-économique									
Salarié Public	37,9	17,0	27,8	6,5	3,9	6,4	0,6	100,0	37,9
Salarié Privé formel	54,7	18,7	15,1	0,6	5,8	5,1	0,0	100,0	54,7
Salarié Privé informel	30,4	21,2	24,2	9,7	2,5	9,1	2,9	100,0	30,4
Indépendant, employeur hors agriculture	16,2	18,2	36,2	18,8	1,5	8,2	0,9	100,0	16,2
Agriculteurs de coton	0,3	11,6	46,7	29,7	0,4	11,2	0,2	100,0	0,3
Autres agriculteurs	0,9	12,7	51,1	20,2	1,2	12,9	0,9	100,0	0,9
Aides familiales, bénévoles, apprentis	10,5	15,5	47,5	20,5	0,0	2,9	3,1	100,0	10,5
Inactifs	18,5	10,8	32,1	23,3	1,2	13,6	0,5	100,0	18,5
Chômeurs	10,2	12,3	44,7	21,0	1,5	9,3	0,8	100,0	10,2
Sexe du chef de ménage									
Masculin	8,4	13,9	44,0	20,8	1,4	10,5	0,9	100,0	8,4
Féminin	14,6	16,0	41,2	13,8	2,2	11,7	0,5	100,0	14,6

Tableau 7. 11 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'éclairage

	Pétrole/ huile	Gaz	Electricité SONABEL	Energie solaire	Groupe électrogène	Torche à pile	Lampe chargeables Batteries	Bougies	Bois à brûler	Autre	Total
National	**63,6**	**0,3**	**13,9**	**0,3**	**0,1**	**15,6**	**2,8**	**0,2**	**3,1**	**0,2**	**100,0**
Milieu de résidence											
Rural	70,8	0,3	1,8	0,3	0,2	19,3	3,2	0,0	3,9	0,2	100,0
Urbain	36,8	0,4	58,5	0,2	0,1	1,6	1,4	0,7	0,2	0,0	100,0
Région de résidence											
Hauts Bassins	60,6	0,4	25,8	0,6	0,2	6,1	5,4	0,3	0,4	0,2	100,0
Boucle du Mouhoun	80,0	0,2	6,3	0,6	0,4	5,3	5,0	0,0	1,9	0,3	100,0
Sahel	35,7	0,6	3,7	0,0	0,0	51,1	0,1	0,0	8,5	0,3	100,0
Est	52,3	0,1	6,0	0,1	0,0	39,5	0,1	0,0	1,8	0,0	100,0
Sud Ouest	72,6	0,1	3,0	0,0	0,5	9,1	10,5	0,0	3,6	0,7	100,0
Centre Nord	48,0	0,5	4,2	0,4	0,2	34,4	4,7	0,2	7,1	0,3	100,0
Centre Ouest	83,6	0,0	7,7	0,3	0,0	4,7	0,5	0,2	3,0	0,0	100,0
Plateau central	62,2	0,0	4,5	0,0	0,3	15,5	10,8	0,0	6,8	0,0	100,0
Nord	74,4	0,3	11,4	0,7	0,0	8,9	0,6	0,0	3,6	0,0	100,0
Centre Est	73,2	0,1	7,0	0,1	0,1	15,8	0,0	0,1	3,4	0,1	100,0
Centre	41,5	0,4	53,1	0,3	0,2	2,4	1,0	0,9	0,1	0,1	100,0
Cascadess	83,3	0,0	9,2	0,4	0,0	5,1	0,0	0,2	1,8	0,0	100,0
Centre sud	89,1	0,6	2,1	0,0	0,0	5,8	0,8	0,0	1,6	0,0	100,0
Taille du ménage											
1-2	54,1	0,2	23,3	0,4	0,1	12,4	4,1	0,8	4,0	0,5	100,0
3-4	64,0	0,2	15,6	0,3	0,1	14,2	2,6	0,1	2,7	0,1	100,0
5-6	67,0	0,3	12,5	0,3	0,2	15,1	2,0	0,0	2,6	0,2	100,0
7+	65,3	0,4	8,1	0,4	0,2	19,1	3,0	0,1	3,4	0,0	100,0
Groupe socio-économique											
Salarié Public	25,3	0,1	68,3	1,4	0,3	0,9	3,2	0,0	0,4	0,0	100,0
Salarié Privé formel	20,0	0,0	75,4	0,0	0,0	2,8	1,8	0,0	0,0	0,0	100,0
Salarié Privé informel	52,6	0,4	38,1	0,6	0,2	4,7	1,4	1,4	0,4	0,2	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	60,2	0,5	24,0	0,2	0,1	10,7	2,5	0,1	1,5	0,2	100,0
Agriculteurs de coton	86,1	0,2	0,3	0,5	0,5	8,7	2,4	0,1	1,0	0,2	100,0
Autres agriculteurs	66,9	0,2	1,6	0,1	0,1	23,5	2,6	0,1	4,8	0,2	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	63,3	1,1	11,5	0,0	0,0	14,1	5,8	2,1	2,2	0,0	100,0
Inactifs	58,2	0,4	20,4	0,0	0,0	12,1	4,8	0,9	3,3	0,0	100,0
Chômeurs	57,3	0,1	14,8	0,4	0,1	18,0	4,4	0,1	4,8	0,1	100,0
Sexe du chef de ménage											
Masculin	63,4	0,3	13,1	0,4	0,2	16,8	2,9	0,2	2,8	0,1	100,0
Féminin	65,6	0,2	19,8	0,1	0,1	5,9	2,3	0,2	5,6	0,2	100,0

Tableau 7. 12: Répartition (en %) des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine

	Bois foyer amélioré	Bois foyer simple	Charbon de bois foyer amélioré	Charbon de bois foyer simple	Pétrole/ huile	Gaz	Électricité	Résidus de moisson Sciure	Déchets d'animaux	Autre	Total
National	**6,7**	**80,7**	**2,4**	**1,9**	**0,4**	**6,3**	**0,1**	**1,1**	**0,0**	**0,3**	**100,0**
Milieu de résidence											
Rural	5,0	90,0	1,1	0,6	0,4	1,4	0,0	1,4	0,0	0,1	100,0
Urbain	13,2	46,4	7,1	6,6	0,4	24,5	0,5	0,0	0,0	1,4	100,0
Région de résidence											
Hauts Bassins	14,8	69,1	5,0	3,1	0,7	7,0	0,1	0,0	0,0	0,1	100,0
Boucle du Mouhoun	5,0	89,5	2,2	1,0	0,1	1,9	0,0	0,1	0,0	0,3	100,0
Sahel	2,2	92,9	1,6	0,6	0,5	1,8	0,0	0,3	0,0	0,1	100,0
Est	5,5	86,8	1,0	0,6	0,0	1,9	0,0	4,3	0,0	0,0	100,0
Sud Ouest	6,9	87,3	1,9	1,6	0,6	1,5	0,0	0,1	0,0	0,0	100,0
Centre Nord	2,0	92,5	1,1	0,6	0,6	2,6	0,0	0,6	0,0	0,0	100,0
Centre Ouest	4,0	87,4	0,9	2,0	0,3	4,0	0,0	0,8	0,0	0,7	100,0
Plateau central	3,1	85,0	1,5	0,9	0,5	2,3	0,3	6,2	0,0	0,2	100,0
Nord	4,7	87,4	1,3	1,4	0,4	4,5	0,1	0,0	0,0	0,1	100,0
Centre Est	4,5	87,1	1,2	0,8	0,2	2,6	0,0	3,5	0,2	0,0	100,0
Centre	12,5	41,7	5,7	6,5	0,6	30,4	0,7	0,3	0,0	1,8	100,0
Cascadess	16,6	77,5	2,1	0,7	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,1	100,0
Centre sud	2,4	93,7	2,2	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Taille du ménage											
1-2	4,2	64,5	3,0	5,4	1,1	18,6	0,1	1,0	0,0	2,1	100,0
3-4	6,9	79,9	3,0	1,8	0,1	7,1	0,1	1,2	0,0	0,1	100,0
5-6	7,8	83,9	2,0	1,2	0,2	3,7	0,1	1,1	0,1	0,0	100,0
7+	7,0	87,6	1,8	0,5	0,4	1,2	0,2	1,3	0,0	0,0	100,0
Groupe socio-économique											
Salarié Public	11,2	32,5	7,3	3,8	0,4	44,3	0,1	0,2	0,0	0,1	100,0
Salarié Privé formel	14,9	23,1	11,8	5,2	0,0	42,9	1,3	0,0	0,0	0,8	100,0
Salarié Privé informel	7,8	53,9	7,1	6,9	0,9	20,3	0,5	0,0	0,0	2,5	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	9,3	73,1	3,9	3,9	0,3	8,0	0,2	0,9	0,0	0,4	100,0
Agriculteurs de coton	9,4	88,9	0,6	0,1	0,4	0,1	0,0	0,5	0,0	0,0	100,0
Autres agriculteurs	3,7	92,6	0,9	0,3	0,3	0,1	0,0	2,0	0,0	0,0	100,0
Aides familiales,bénévoles,apprentis	10,0	80,9	1,1	1,9	1,8	3,0	0,0	0,0	0,0	1,3	100,0
Inactifs	7,4	76,6	3,3	6,3	0,5	4,9	0,0	0,0	0,0	1,1	100,0
Chômeurs	5,8	81,7	2,6	2,4	0,5	4,9	0,2	0,8	0,0	1,1	100,0
Sexe du chef de ménage											
Masculin	6,6	81,4	2,3	1,7	0,4	6,0	0,1	1,2	0,0	0,4	100,0
Féminin	7,4	75,5	3,1	3,2	0,3	8,9	0,4	1,0	0,0	0,1	100,0

Tableau 7. 13 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité

	Cuisine: Électricité	Éclairage: Électricité	Éclairage: Groupe électrogène.	Éclairage: Energie. Solaire	Accès à électricité
Ensemble	0,1	13,9	0,1	0,3	14,3
Milieu de résidence					
Rural	0,0	1,8	0,2	0,3	2,3
Urbain	0,5	58,5	0,1	0,2	58,9
Région de résidence					
Hauts Bassins	0,1	25,8	0,2	0,6	26,7
Boucle du Mouhoun	0,0	6,3	0,4	0,6	7,3
Sahel	0,0	3,7	0,0	0,0	3,7
Est	0,0	6,0	0,0	0,1	6,2
Sud Ouest	0,0	3,0	0,5	0,0	3,5
Centre Nord	0,0	4,2	0,2	0,4	4,8
Centre Ouest	0,0	7,7	0,0	0,3	8,0
Plateau central	0,3	4,5	0,3	0,0	4,7
Nord	0,1	11,4	0,0	0,7	12,1
Centre Est	0,0	7,0	0,1	0,1	7,3
Centre	0,7	53,1	0,2	0,3	53,6
Cascadess	0,0	9,2	0,0	0,4	9,6
Centre sud	0,0	2,1	0,0	0,0	2,1
Taille du ménage					
1-2	0,1	23,3	0,1	0,4	23,9
3-4	0,1	15,6	0,1	0,3	16,0
5-6	0,1	12,5	0,2	0,3	12,9
7+	0,2	8,1	0,2	0,4	8,7
Groupe socio-économique					
Salarié Public	0,1	68,3	0,3	1,4	70,0
Salarié Privé formel	1,3	75,4	0,0	0,0	75,4
Salarié Privé informel	0,5	38,1	0,2	0,6	38,9
Indépendant, employeur hors agriculture	0,2	24,0	0,1	0,2	24,3
Agriculteurs de coton	0,0	0,3	0,5	0,5	1,3
Autres agriculteurs	0,0	1,6	0,1	0,1	1,7
Aides familiales, bénévoles, apprentis	0,0	11,5	0,0	0,0	11,5
Inactifs	0,0	20,4	0,0	0,0	20,4
Chômeurs	0,2	14,8	0,1	0,4	15,3
Sexe du chef de ménage					
Masculin	0,1	13,1	0,2	0,4	13,6
Féminin	0,4	19,8	0,1	0,1	20,0

Tableau 8. 1: Indicateurs d'accès à l'eau potable et aux marchés alimentaires

	Taux d'accessibilité à l'eau potable (en%)	Taux d'accessibilité physique à l'eau potable (en%)	Taux d'utilisation d'eau potable (en%)	Taux d'accès à l'eau de boisson (en %)	Taux d'accès au marché alimentaire (en %)
NATIONAL	***62,3***	***79,0***	***74,3***	***88,0***	***54,8***
Milieu de résidence					
Rural	55,4	74,7	69,7	85,8	48,7
Urbain	87,9	95,1	91,9	96,2	77,6
Code région					
Hauts Bassins	55,1	88,8	60,6	97,1	71,5
Boucle du Mouhoun	33,0	80,6	39,8	96,8	70,4
Sahel	52,6	59,3	79,9	78,2	22,2
Est	57,7	75,7	68,6	82,3	56,3
Sud Ouest	60,0	75,4	65,1	93,5	33,7
Centre Nord	64,7	72,7	82,1	77,3	42,8
Centre Ouest	51,0	65,0	66,0	76,9	47,3
Plateau central	61,4	65,6	93,5	76,0	42,3
Nord	72,5	89,3	81,5	97,8	71,8
Centre Est	67,4	79,8	76,5	85,9	44,0
Centre	93,4	95,0	98,5	95,2	80,6
Cascadess	75,1	88,8	80,4	95,8	32,9
Centre sud	70,1	75,2	92,2	79,1	39,9
Cat. socio-professionnelle du chef de ménage					
Salarié du secteur public	90,9	93,3	97,2	94,9	80,8
Salarié du secteur privé	96,3	98,0	98,2	98,6	82,2
Salarié du privé informel	80,9	90,0	88,3	95,2	70,1
Ind. or Emp. Autres agricult.	72,5	84,5	84,6	90,8	65,2
Agriculteurs de coton	45,1	81,8	52,5	92,5	54,8
Autres agriculteurs	56,2	71,4	71,8	82,9	41,5
Aides famil. Bénévoles,apprent	67,3	80,2	81,5	90,8	65,7
Inactifs	60,4	77,9	74,8	86,1	67,1
Chômeurs	66,0	81,4	75,7	89,8	61,9
Niveau d'éducation du chef de ménage					
Aucun	57,4	76,1	70,8	86,4	49,4
Primaire non terminé	63,1	80,7	74,6	89,4	63,2
Primaire terminé	70,9	85,0	80,1	93,0	67,8
Secondaire non terminé	86,8	93,0	92,7	95,1	76,6
Secondaire Terminé	89,9	92,3	97,6	93,9	79,9
Enseignement supérieur	97,7	98,7	99,3	98,4	86,5
Sexe du chef de ménage					
Homme	61,6	78,5	73,8	87,7	54,0
Femme	67,8	82,8	79,0	90,7	61,2
Situation matrimoniale du chef de ménage					
Célibataire or jamais marié	82,8	91,0	89,7	94,9	73,1
Monogame	62,2	78,8	73,9	87,9	54,0
Polygame	54,9	74,8	69,7	85,4	49,9
Veuf(ve) or divorcé or séparé(e)	59,8	85,8	69,1	92,4	64,5
Union libre	70,5	83,6	81,7	90,9	60,0

Tableau 8. 2: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre la source d'approvisionnement en eau la plus proche

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	**Total**
National	***75,2***	***12,8***	***6,5***	***1,9***	***3,6***	100,0
Milieu de résidence						
Rural	71,4	14,3	7,7	2,2	4,3	100,0
Urbain	89,2	7,0	2,1	0,6	1,1	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	89,9	7,1	2,2	0,2	0,5	100,0
Boucle du Mouhoun	90,7	6,1	0,9	0,5	1,8	100,0
Sahel	60,9	17,3	11,2	7,9	2,7	100,0
Est	65,0	17,3	8,2	1,8	7,7	100,0
Sud Ouest	73,9	19,6	5,2	0,1	1,2	100,0
Centre Nord	59,0	18,2	10,2	3,1	9,5	100,0
Centre Ouest	60,1	16,9	9,1	5,9	8,0	100,0
Plateau central	54,9	20,8	16,9	1,8	5,7	100,0
Nord	91,4	6,4	1,2	0,1	0,8	100,0
Centre Est	75,5	10,4	8,9	0,8	4,4	100,0
Centre	88,5	6,6	2,0	0,8	2,1	100,0
Cascadess	81,2	14,6	4,2	0,0	0,0	100,0
Centre sud	55,4	23,7	17,3	1,0	2,6	100,0
Taille du ménage						
1-2	78,2	13,0	5,2	1,1	2,6	100,0
3-4	76,4	12,2	6,3	1,8	3,3	100,0
5-6	75,9	13,0	6,2	1,6	3,2	100,0
7+	71,7	13,1	7,8	2,6	4,8	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	88,4	6,5	3,4	0,6	1,2	100,0
Salarié Privé formel	92,0	6,6	1,4	0,0	0,0	100,0
Salarié Privé informel	84,3	10,9	2,9	0,7	1,3	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	79,4	11,4	6,1	1,7	1,4	100,0
Agriculteurs de coton	79,4	13,2	4,2	0,7	2,5	100,0
Autres agriculteurs	67,3	15,6	8,8	2,9	5,4	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	80,8	8,2	3,8	0,7	6,6	100,0
Inactifs	77,8	8,3	6,2	3,2	4,5	100,0
Chômeurs	79,4	10,3	5,8	0,9	3,5	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	74,7	13,0	6,6	1,9	3,8	100,0
Féminin	79,3	11,2	5,9	1,3	2,3	100,0

Tableau 8. 3 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre le service de santé les plus proches

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	**Total**
National	19,8	18,2	16,4	10,7	34,9	100,0
Milieu de résidence						
Rural	15,0	14,6	15,9	11,6	42,9	100,0
Urbain	37,9	31,4	18,3	7,3	5,1	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	25,8	24,2	19,3	12,1	18,6	100,0
Boucle du Mouhoun	15,0	21,4	16,1	10,0	37,5	100,0
Sahel	5,8	6,9	4,3	9,9	73,0	100,0
Est	14,1	11,7	18,0	8,3	47,9	100,0
Sud Ouest	6,6	10,9	19,7	19,7	43,1	100,0
Centre Nord	16,0	10,9	15,7	9,8	47,6	100,0
Centre Ouest	12,8	18,2	14,0	13,7	41,2	100,0
Plateau central	15,6	17,7	17,9	18,1	30,7	100,0
Nord	26,2	22,8	20,6	7,9	22,6	100,0
Centre Est	18,3	16,0	18,9	11,7	35,0	100,0
Centre	45,1	30,0	14,6	4,0	6,3	100,0
Cascadess	25,2	19,2	12,3	9,6	33,7	100,0
Centre sud	8,7	11,2	22,6	14,4	43,1	100,0
Taille du ménage						
1-2	24,6	20,1	17,3	9,6	28,4	100,0
3-4	20,4	17,8	16,8	11,2	33,8	100,0
5-6	19,0	19,6	16,6	10,6	34,2	100,0
7+	17,4	16,2	15,3	10,9	40,3	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	46,6	26,5	15,0	5,9	6,1	100,0
Salarié Privé formel	40,1	34,0	13,9	5,9	6,1	100,0
Salarié Privé informel	35,6	26,4	16,8	5,5	15,7	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	25,0	23,5	18,6	9,4	23,5	100,0
Agriculteurs de coton	17,2	16,4	15,8	10,6	40,0	100,0
Autres agriculteurs	11,5	12,9	16,4	12,8	46,4	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	19,5	26,0	14,0	18,1	22,5	100,0
Inactifs	23,4	24,5	13,6	11,6	26,8	100,0
Chômeurs	22,7	21,3	14,7	8,8	32,5	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	19,4	17,7	16,5	10,3	36,1	100,0
Féminin	23,0	21,8	15,8	13,8	25,7	100,0

Tableau 8. 4: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre l'école primaire la plus proche

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	**Total**
National	**42,6**	**25,2**	**14,9**	**6,8**	**10,5**	**100,0**
Milieu de résidence						
Rural	38,3	24,6	16,3	7,9	12,9	100,0
Urbain	58,9	27,2	9,9	2,8	1,2	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	44,4	29,8	13,7	5,7	6,3	100,0
Boucle du Mouhoun	51,4	30,5	9,2	3,9	5,0	100,0
Sahel	30,7	17,0	17,1	12,9	22,3	100,0
Est	34,4	20,0	18,1	7,2	20,2	100,0
Sud Ouest	22,8	28,1	21,7	14,0	13,3	100,0
Centre Nord	32,4	19,9	19,4	8,6	19,7	100,0
Centre Ouest	37,1	25,8	15,0	9,8	12,3	100,0
Plateau central	37,0	24,9	21,2	6,8	10,1	100,0
Nord	63,8	26,2	6,6	1,0	2,4	100,0
Centre Est	31,0	25,9	18,8	8,8	15,5	100,0
Centre	65,3	23,3	7,6	2,0	1,9	100,0
Cascadess	43,5	33,5	9,2	7,9	6,0	100,0
Centre sud	30,6	24,4	31,6	8,7	4,7	100,0
Taille du ménage						
1-2	47,2	24,7	13,9	5,5	8,7	100,0
3-4	41,1	26,0	15,6	6,8	10,6	100,0
5-6	42,7	26,8	14,1	6,4	10,0	100,0
7+	41,6	23,0	15,5	8,1	11,8	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	65,7	20,9	10,5	1,3	1,6	100,0
Salarié Privé formel	65,8	24,4	8,3	1,5	0,0	100,0
Salarié Privé informel	59,5	23,9	9,9	2,0	4,7	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	45,9	27,4	16,2	5,4	5,1	100,0
Agriculteurs de coton	42,1	29,8	12,6	7,0	8,5	100,0
Autres agriculteurs	34,3	22,4	17,5	9,5	16,3	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	58,3	23,1	6,8	5,5	6,4	100,0
Inactifs	39,2	31,7	11,6	4,3	13,1	100,0
Chômeurs	46,1	27,9	13,2	4,7	8,1	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	42,4	24,9	14,9	6,9	10,9	100,0
Féminin	44,3	27,3	14,8	6,5	7,1	100,0

Tableau 8. 5: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre l'école secondaire la plus proche

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	**Total**
National	**12,0**	**13,2**	**12,5**	**8,7**	**53,6**	**100,0**
Milieu de résidence						
Rural	5,2	8,3	10,7	9,3	66,4	100,0
Urbain	37,3	31,7	18,8	6,5	5,7	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	13,5	22,7	15,1	10,5	38,2	100,0
Boucle du Mouhoun	6,1	12,6	12,1	8,4	60,8	100,0
Sahel	1,6	2,0	3,4	4,3	88,7	100,0
Est	6,0	7,8	10,6	5,9	69,7	100,0
Sud Ouest	2,0	3,3	13,1	16,7	64,9	100,0
Centre Nord	7,2	4,5	8,1	5,3	74,9	100,0
Centre Ouest	9,1	12,0	7,5	9,2	62,3	100,0
Plateau central	8,5	12,4	13,9	16,7	48,5	100,0
Nord	13,9	20,3	22,3	8,9	34,6	100,0
Centre Est	9,4	12,1	13,8	8,7	56,0	100,0
Centre	43,8	27,8	14,5	5,0	9,0	100,0
Cascadess	6,6	5,3	13,5	11,8	62,8	100,0
Centre sud	3,0	6,4	11,7	12,4	66,5	100,0
Taille du ménage						
1-2	17,8	15,5	14,4	7,6	44,6	100,0
3-4	12,9	13,5	12,0	9,6	52,0	100,0
5-6	11,0	13,4	12,6	8,6	54,3	100,0
7+	8,9	11,5	11,7	8,5	59,3	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	38,6	27,1	15,6	7,8	10,9	100,0
Salarié Privé formel	41,1	34,0	18,0	2,1	4,8	100,0
Salarié Privé informel	34,0	22,9	16,4	6,3	20,4	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	17,3	20,9	16,8	8,8	36,1	100,0
Agriculteurs de coton	2,7	7,4	10,8	9,0	70,2	100,0
Autres agriculteurs	4,8	8,1	9,5	9,5	68,0	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	15,1	12,1	15,6	11,0	46,1	100,0
Inactifs	18,9	20,3	14,9	8,6	37,4	100,0
Chômeurs	16,1	13,5	13,9	6,2	50,2	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	11,3	12,8	12,2	8,5	55,2	100,0
Féminin	17,5	16,9	14,2	10,6	40,8	100,0

Tableau 8. 6 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour le marché alimentaire le plus proche

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	Total
National	33,0	21,7	16,3	8,3	20,7	100,0
Milieu de résidence						
Rural	29,2	19,4	16,8	9,5	25,1	100,0
Urbain	47,3	30,1	14,6	3,8	4,2	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	44,4	27,0	13,3	6,3	9,0	100,0
Boucle du Mouhoun	45,3	25,1	12,2	4,5	12,9	100,0
Sahel	14,3	7,8	8,3	13,3	56,3	100,0
Est	36,4	19,8	18,0	6,5	19,3	100,0
Sud Ouest	14,1	19,6	21,7	20,5	24,2	100,0
Centre Nord	22,4	20,4	16,4	7,8	33,1	100,0
Centre Ouest	25,2	22,1	20,7	9,0	23,0	100,0
Plateau central	26,2	15,9	24,5	14,6	18,8	100,0
Nord	48,7	23,1	8,7	2,8	16,7	100,0
Centre Est	21,9	22,1	22,2	10,6	23,2	100,0
Centre	52,9	27,5	12,9	2,5	4,3	100,0
Cascadess	14,5	18,4	26,2	15,1	25,8	100,0
Centre sud	17,5	22,2	26,0	11,6	22,7	100,0
Taille du ménage						
1-2	35,9	22,9	15,9	8,4	16,8	100,0
3-4	31,6	23,8	15,3	9,0	20,3	100,0
5-6	34,1	20,7	17,2	8,2	19,8	100,0
7+	32,0	19,7	16,9	7,5	23,9	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	51,1	29,6	13,0	3,0	3,3	100,0
Salarié Privé formel	54,5	27,1	12,7	0,6	5,2	100,0
Salarié Privé informel	47,4	22,7	15,8	3,6	10,6	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	40,1	25,0	15,3	6,9	12,7	100,0
Agriculteurs de coton	32,9	21,9	18,1	7,6	19,5	100,0
Autres agriculteurs	24,2	17,3	16,4	11,4	30,7	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	37,0	27,4	16,0	9,1	10,6	100,0
Inactifs	34,6	32,5	19,1	5,5	8,2	100,0
Chômeurs	36,2	25,7	17,0	5,8	15,3	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	32,6	21,3	16,4	8,1	21,6	100,0
Féminin	36,3	24,8	15,9	9,9	13,1	100,0

Tableau 8. 7 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre les transports publics les plus proches

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	**Total**
National	**25,3**	**16,0**	**12,5**	**9,6**	**36,5**	**100,0**
Milieu de résidence						
Rural	20,3	12,8	11,6	10,4	44,9	100,0
Urbain	44,0	28,1	15,6	6,9	5,4	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	42,6	21,4	13,5	9,3	13,3	100,0
Boucle du Mouhoun	30,9	21,0	11,9	7,4	28,8	100,0
Sahel	8,1	4,0	4,4	8,8	74,7	100,0
Est	17,3	11,8	10,1	9,5	51,4	100,0
Sud Ouest	9,3	11,5	11,3	18,4	49,5	100,0
Centre Nord	8,4	8,3	8,4	7,7	67,2	100,0
Centre Ouest	18,5	12,6	13,8	11,0	44,1	100,0
Plateau central	20,7	11,9	19,6	19,1	28,7	100,0
Nord	30,6	23,7	13,6	5,2	26,9	100,0
Centre Est	19,1	15,8	17,1	13,1	34,8	100,0
Centre	51,2	23,9	10,8	4,9	9,3	100,0
Cascadess	22,2	15,8	14,9	9,9	37,2	100,0
Centre sud	15	14,6	18,8	12,5	39,2	100,0
Taille du ménage						
1-2	15,0	14,6	18,8	12,5	39,2	100,0
3-4	30,2	17,2	13,0	9,3	30,4	100,0
5-6	25,9	15,9	12,5	10,0	35,7	100,0
7+	25,3	16,9	13,5	10,4	33,9	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	22,2	14,8	11,2	8,7	43,2	100,0
Salarié Privé formel	45,0	25,0	15,1	4,0	10,9	100,0
Salarié Privé informel	49,0	32,3	13,2	2,9	2,6	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	41,5	22,8	15,2	6,8	13,7	100,0
Agriculteurs de coton	32,8	22,3	13,9	9,2	21,8	100,0
Autres agriculteurs	27,0	14,7	11,4	10,0	36,9	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	16,3	10,5	11,2	11,2	50,8	100,0
Inactifs	19,2	17,6	19,6	10,6	32,9	100,0
Chômeurs	29,1	21,6	15,0	7,9	26,4	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	24,6	19,1	12,3	9,3	34,7	100,0
Féminin	24,8	15,6	12,2	9,6	37,8	100,0

Tableau 8. 8: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre la source d'eau potable la plus proche

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	**Total**
National	**61,9**	**17,1**	**8,9**	**3,1**	**9,0**	**100,0**
Milieu de résidence						
Rural	55,6	19,1	10,7	3,8	10,9	100,0
Urbain	85,1	10,0	2,3	0,6	2,0	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	71,0	17,7	4,2	1,4	5,6	100,0
Boucle du Mouhoun	53,6	27,0	7,9	2,3	9,2	100,0
Sahel	41,3	18,0	13,2	9,3	18,2	100,0
Est	59,2	16,5	12,5	2,2	9,6	100,0
Sud Ouest	52,7	22,8	15,5	6,0	3,1	100,0
Centre Nord	54,7	17,9	10,7	3,6	13,1	100,0
Centre Ouest	48,9	16,0	11,8	7,4	16,0	100,0
Plateau central	45,3	20,0	13,3	3,5	17,8	100,0
Nord	77,1	12,3	2,5	0,8	7,4	100,0
Centre Est	67,0	12,8	9,2	2,5	8,6	100,0
Centre	86,9	8,0	2,1	0,6	2,3	100,0
Cascadess	69,5	19,4	7,0	2,9	1,3	100,0
Centre sud	51,4	23,7	19,6	0,7	4,5	100,0
Taille du ménage						
1-2	66,3	17,2	7,3	2,0	7,3	100,0
3-4	63,4	16,8	8,6	2,7	8,5	100,0
5-6	62,4	18,3	8,0	3,2	8,1	100,0
7+	57,3	16,4	10,9	4,1	11,3	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	85,9	7,4	3,8	0,9	2,0	100,0
Salarié Privé formel	90,8	7,3	2,0	0,0	0,0	100,0
Salarié Privé informel	74,7	15,4	3,0	1,5	5,5	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	69,2	15,3	7,7	1,7	6,1	100,0
Agriculteurs de coton	57,9	23,9	8,0	3,3	6,9	100,0
Autres agriculteurs	53,2	18,2	11,5	4,5	12,6	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	63,4	15,2	7,2	2,7	11,4	100,0
Inactifs	59,8	18,1	7,1	3,7	11,2	100,0
Chômeurs	66,9	14,5	8,5	2,0	8,1	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	61,1	17,4	8,9	3,2	9,4	100,0
Féminin	67,3	15,3	9,1	2,4	5,9	100,0

Tableau 9. 1: Répartition (en %) de la population par situation par rapport à l'emploi (âge 15 ans et plus)

	Travaille			Ne travaille pas			
	Employé	Sous-employé	Total	Chômeur	Inactif	Total	Total
National	60,9	15,3	76,2	2,6	21,2	23,8	100,0
Milieu de résidence							
Rural	64,6	15,7	80,2	1,8	18,0	19,8	100,0
Urbain	47,0	13,9	60,8	5,7	33,5	39,2	100,0
Région de résidence							
Hauts Bassins	55,0	21,3	76,3	2,9	20,8	23,7	100,0
Boucle du Mouhoun	60,4	17,5	78,0	1,2	20,8	22,0	100,0
Sahel	72,2	9,3	81,5	2,5	16,0	18,5	100,0
Est	62,3	3,3	65,6	1,8	32,6	34,4	100,0
Sud Ouest	59,8	31,2	91,0	0,0	9,0	9,0	100,0
Centre Nord	70,0	22,0	92,1	0,7	7,2	7,9	100,0
Centre Ouest	59,3	18,9	78,2	3,8	17,9	21,8	100,0
Plateau central	69,5	10,3	79,8	1,0	19,2	20,2	100,0
Nord	43,6	13,7	57,3	5,9	36,8	42,7	100,0
Centre Est	68,9	11,9	80,8	1,0	18,2	19,2	100,0
Centre	47,8	14,5	62,2	6,2	31,6	37,8	100,0
Cascadess	71,9	20,2	92,0	0,2	7,7	8,0	100,0
Centre sud	79,3	9,9	89,2	1,2	9,6	10,8	100,0
Homme	**63,9**	**17,3**	**81,3**	**2,3**	**16,4**	**18,7**	**100,0**
15-29	58,2	14,2	72,4	3,1	24,5	27,6	100,0
30-49	70,3	23,0	93,3	1,9	4,8	6,7	100,0
50-64	69,3	17,8	87,1	2,2	10,7	12,9	100,0
65+	57,6	9,5	67,0	0,6	32,3	33,0	100,0
Femme	**58,2**	**13,5**	**71,7**	**2,9**	**25,4**	**28,3**	**100,0**
15-29	54,2	12,2	66,5	3,7	29,8	33,5	100,0
30-49	64,3	16,3	80,6	2,8	16,6	19,4	100,0
50-64	62,8	12,6	75,4	1,0	23,6	24,6	100,0
65+	44,5	9,1	53,6	0,3	46,1	46,4	100,0

Tableau 9. 2: Principaux indicateurs du marché du travail (individus de 15 ans et plus)

	Population totale			Chefs de ménage		
	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux de sous-emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux de sous-emploi
National	78,8	3,3	19,4	90,3	1,9	22,4
Milieu de résidence						
Rural	82,0	2,2	19,1	90,6	1,4	22,4
Urbain	66,5	8,6	20,8	89,1	3,9	22,6
Région de résidence						
Hauts Bassins	79,2	3,6	26,9	91,4	2,0	32,1
Boucle du Mouhoun	79,2	1,6	22,1	92,5	1,0	25,2
Sahel	84,0	2,9	11,1	97,1	0,8	15,1
Est	67,4	2,7	4,9	82,3	2,1	8,0
Sud Ouest	91,0	0,0	34,3	95,4	0,0	31,3
Centre Nord	92,8	0,8	23,7	96,9	0,9	33,4
Centre Ouest	82,1	4,7	23,0	90,5	3,9	22,0
Plateau central	80,8	1,2	12,7	86,5	0,8	15,0
Nord	63,2	9,3	21,7	75,9	5,4	23,6
Centre Est	81,8	1,2	14,6	91,6	0,5	16,5
Centre	68,4	9,0	21,1	88,2	4,5	22,8
Cascadess	92,3	0,3	21,8	98,6	0,0	23,6
Centre sud	90,4	1,3	10,9	96,5	0,3	14,7
Masculin	**83,6**	**2,8**	**20,7**	**91,0**	**1,9**	**22,7**
15-29	75,5	4,1	18,8	94,4	1,9	26,1
30-49	95,2	2,0	24,1	95,6	1,8	24,2
50-64	89,3	2,5	19,9	89,9	2,5	20,0
65+	67,7	0,9	14,0	69,5	1,0	13,5
Féminin	**74,6**	**3,9**	**18,1**	**85,0**	**2,6**	**20,1**
15-29	70,2	5,3	17,4	81,2	5,9	17,2
30-49	83,4	3,3	19,5	93,3	2,5	22,7
50-64	76,4	1,3	16,4	85,0	1,1	20,4
65+	53,9	0,6	16,9	65,9	0,8	13,9

Tableau 9. 3 : Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi

	Indépendant	parapublic	Salarié privé	Employeur	Aide familial	Apprenti/stagiaire	Bénévole	Total
National	**52,3**	**3,9**	**3,3**	**0,2**	**37,7**	**2,3**	**0,3**	**100**
Milieu de résidence								
Rural	52,9	1,5	0,9	0,1	42,5	1,8	0,3	100
Urbain	49,3	16,2	15,1	0,9	13,6	4,4	0,5	100
Région de résidence								
Hauts Bassins	47,7	4,9	4,6	0,4	39,3	2,6	0,4	100
Boucle du Mouhoun	48,4	2,5	1,6	0,1	44,4	2,9	0,2	100
Sahel	72,1	1,3	0,9	0,0	24,4	1,0	0,3	100
Est	64,4	3,7	1,4	0,0	28,8	1,3	0,4	100
Sud Ouest	41,3	2,1	0,7	0,2	55,0	0,7	0,0	100
Centre Nord	38,7	1,9	0,5	0,0	57,1	1,7	0,1	100
Centre Ouest	50,2	3,6	0,9	0,5	41,2	3,1	0,5	100
Plateau central	48,4	1,5	1,2	0,4	46,9	1,6	0,0	100
Nord	67,7	4,3	3,8	0,3	21,6	1,1	1,2	100
Centre Est	44,8	2,6	1,4	0,0	48,3	2,6	0,4	100
Centre	50,4	14,1	17,6	0,7	11,9	4,8	0,5	100
Cascadess	46,7	2,8	2,2	0,0	47,0	1,2	0,1	100
Centre sud	64,8	1,3	0,9	0,0	29,8	2,9	0,2	100
Homme	**69,6**	**5,8**	**4,9**	**0,3**	**16,9**	**2,1**	**0,4**	**100**
15-29	45,3	3,5	5,4	0,3	40,2	4,8	0,4	100
30-49	81,0	8,8	5,6	0,2	3,3	0,7	0,3	100
50-64	89,0	5,4	3,6	0,3	1,3	0,0	0,5	100
65+	92,4	1,6	1,5	0,3	3,3	0,2	0,7	100
Femme	**35,1**	**2,1**	**1,6**	**0,2**	**58,3**	**2,5**	**0,3**	**100**
15-29	28,8	1,3	2,0	0,1	64,4	3,1	0,4	100
30-49	38,6	3,3	1,7	0,3	54,2	1,8	0,2	100
50-64	42,7	1,5	0,9	0,2	52,0	2,4	0,2	100
65+	45,2	0,8	0,0	0,0	51,8	2,3	0,0	100

Tableau 9. 4 : Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur

	Public	Para public	Entreprise privée	Entreprise individuelle Privée	Total
National	3,6	0,5	4,0	91,9	100,0
Milieu de résidence					
Rural	1,4	0,2	1,4	97,1	100,0
Urbain	14,4	2,5	17,1	66,0	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	4,8	0,6	6,0	88,6	100,0
Boucle du Mouhoun	2,1	0,4	1,8	95,7	100,0
Sahel	1,1	0,3	2,7	95,9	100,0
Est	2,9	0,4	2,0	94,6	100,0
Sud Ouest	1,5	0,8	0,9	96,8	100,0
Centre Nord	1,9	0,1	0,8	97,2	100,0
Centre Ouest	3,6	0,3	2,3	93,8	100,0
Plateau central	1,1	0,2	1,0	97,7	100,0
Nord	4,0	0,7	3,8	91,6	100,0
Centre Est	2,4	0,2	1,8	95,6	100,0
Centre	12,5	2,0	19,5	66,0	100,0
Cascadess	3,3	0,1	1,6	95,0	100,0
Centre sud	1,1	0,5	1,1	97,4	100,0
Homme	**5,0**	**0,9**	**5,8**	**88,2**	**100,0**
15-29	3,1	0,7	7,1	89,0	100,0
30-49	7,5	1,3	6,3	84,9	100,0
50-64	5,0	1,0	3,2	90,9	100,0
65+	1,2	0,3	1,7	96,8	100,0
Femme	**2,1**	**0,1**	**2,2**	**95,6**	**100,0**
15-29	1,5	0,1	2,5	95,9	100,0
30-49	3,2	0,2	2,3	94,3	100,0
50-64	1,3	0,2	1,3	97,2	100,0
65+	0,6	0,0	0,8	98,6	100,0

Tableau 9. 5 : Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et branche d'activité

	Public		Para public		Entreprise Privée		Ens Ind. Ménage		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
National	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Agr. Chasse.Sylviculture	2,3	2,8	5,3	0,0	5,7	20,3	76,5	69,9	68,0	67,3
Pêche, pisiculture.aquaculture	0,3	0,3	0,0	0,0	0,2	0,6	0,2	0,0	0,2	0,0
Activités extractives	0,9	0,0	4,9	0,0	3,5	1,9	3,2	2,5	3,1	2,4
Activités de fabrication	0,5	0,3	2,4	0,0	11,8	10,8	2,9	3,4	3,3	3,5
Prod. Dist. Elect.gaz.eau.	2,0	0,0	9,3	15,7	1,8	1,0	0,1	0,0	0,4	0,1
Construction	0,8	1,4	2,9	0,0	11,9	0,7	2,4	0,2	2,9	0,2
Com. Répara autom.art.dom	0,9	1,2	3,7	0,0	22,6	18,9	10,9	19,3	11,0	18,9
Hôtels restaurants	0,1	1,0	0,0	0,0	3,2	5,3	0,2	0,7	0,4	0,8
Transp.activ. Aux. Communication	3,0	0,4	8,4	0,0	11,1	3,6	0,6	0,1	1,4	0,1
Activités financières	3,6	3,8	2,2	5,4	5,4	5,8	0,3	0,2	0,8	0,5
Imm.location serv.Eses	0,1	0,9	2,7	0,0	5,7	4,4	0,6	0,3	0,9	0,4
Activités administratives publ	43,1	33,9	42,4	38,0	1,6	3,9	0,3	0,1	2,9	1,0
Education	29,5	32,0	6,2	17,8	6,5	8,8	0,2	0,1	2,1	1,0
Act.santé-act.sociale	11,2	20,7	5,0	23,0	2,5	5,6	0,1	0,1	0,9	0,6
Act. Caract.collec.pers.	0,4	0,3	0,8	0,0	3,8	3,3	0,8	0,4	1,0	0,5
Act. ménages pers.domestique	0,8	0,8	0,8	0,0	1,7	4,4	0,6	2,6	0,7	2,6
Act. Org. Extra territorial	0,27	0,00	2,78	0,00	1,05	0,54	0,03	0,01	0,12	0,02

Tableau 9. 6: Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et statut de l'emploi

	Public		Para public		Entreprise Privée		Ens Ind. Ménage		Total	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
National	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Indépendant	94,0	89,7	93,7	89,4	65,5	52,0	1,8	0,8	11,0	3,9
Salarié du public/para	92,3	87,6	82,5	69,1	3,3	2,2	0,2	0,1	5,8	2,1
Salarié du privé	1,7	2,1	10,4	12,2	59,9	48,1	1,5	0,5	4,9	1,6
Employeur	0,0	0,0	0,8	8,1	2,3	1,7	0,2	0,1	0,3	0,2
Aide familial	1,3	4,9	3,4	10,6	11,5	10,8	2,0	2,5	2,5	2,7
Apprenti/stagiaire	0,6	3,5	1,8	0,0	10,6	9,0	1,6	2,3	2,1	2,5
Bénévole	0,7	1,4	1,5	10,6	0,8	1,9	0,4	0,2	0,4	0,3

Tableau 9. 7: Répartition (en %) de la population sous-employée par statut de l'emploi

	Indépendant	parapublic	Salarié privé	Employeur	Aide familial	Apprenti/stagiaire	Bénévole	Total
National	59,1	1,6	2,8	0,4	34,1	1,8	0,4	100
Milieu de résidence								
Rural	57,9	0,6	0,7	0,1	39,1	1,3	0,4	100
Urbain	64,1	6,0	11,4	1,6	12,7	3,7	0,6	100
Région de résidence								
Hauts Bassins	62,9	0,8	1,6	0,7	30,2	3,2	0,5	100
Boucle du Mouhoun	54,1	2,0	2,7	0,4	38,7	2,2	0,0	100
Sahel	89,5	0,0	2,5	0,0	7,5	0,5	0,0	100
Est	74,2	5,6	0,0	0,0	18,2	0,0	2,1	100
Sud Ouest	38,9	0,8	0,3	0,2	58,8	1,0	0,0	100
Centre Nord	55,0	0,7	0,6	0,0	42,4	1,4	0,0	100
Centre Ouest	63,0	0,4	0,3	0,7	35,5	0,2	0,0	100
Plateau central	40,5	1,9	0,7	0,0	54,8	2,1	0,0	100
Nord	71,7	1,6	1,1	0,5	20,6	2,1	2,4	100
Centre Est	49,4	1,2	1,4	0,0	48,0	0,0	0,0	100
Centre	62,8	5,9	15,4	0,8	10,8	3,6	0,7	100
Cascadess	50,9	0,3	1,4	0,0	47,5	0,0	0,0	100
Centre sud	75,8	0,0	0,0	0,0	21,6	2,6	0,0	100
Homme	**79,8**	**2,4**	**4,4**	**0,4**	**10,9**	**1,5**	**0,5**	**100**
15-29	62,1	2,7	4,4	0,3	27,6	2,9	0,1	100
30-49	87,8	2,6	4,9	0,4	2,6	1,2	0,5	100
50-64	92,5	1,7	4,3	0,2	0,0	0,0	1,3	100
65+	93,1	0,0	1,1	2,5	3,4	0,0	0,0	100
Femme	**35,7**	**0,7**	**0,9**	**0,3**	**60,1**	**2,0**	**0,3**	**100**
15-29	31,5	0,5	1,4	0,0	63,6	2,8	0,3	100
30-49	36,2	1,3	0,7	0,6	59,7	1,1	0,4	100
50-64	45,7	0,0	0,0	0,5	51,0	2,8	0,0	100
65+	48,1	0,0	0,0	0,0	50,6	1,3	0,0	100

Tableau 9. 8: Répartition (en %) de la population sous-employée par employeur

	Public	Para public	Entreprise privée	Ensemble ind. Ménage Privée	Total
National	1,5	0,2	3,9	94,4	100,0
Milieu de résidence					
Rural	0,6	0,0	1,2	98,1	100,0
Urbain	5,0	1,2	15,2	78,6	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	1,0	0,1	5,5	93,4	100,0
Boucle du Mouhoun	1,1	0,8	1,7	96,3	100,0
Sahel	0,0	0,0	1,7	98,3	100,0
Est	5,6	0,0	5,4	89,0	100,0
Sud Ouest	0,5	0,6	0,3	98,6	100,0
Centre Nord	1,2	0,0	0,7	98,1	100,0
Centre Ouest	0,4	0,0	0,5	99,2	100,0
Plateau central	1,0	0,0	0,0	99,0	100,0
Nord	1,6	0,0	3,2	95,2	100,0
Centre Est	1,2	0,0	2,9	95,9	100,0
Centre	4,7	0,6	18,4	76,4	100,0
Cascadess	2,2	0,0	0,3	97,5	100,0
Centre sud	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Homme	**2,1**	**0,4**	**5,6**	**91,9**	**100,0**
15-29	1,7	0,8	5,8	91,8	100,0
30-49	2,6	0,3	6,4	90,7	100,0
50-64	2,2	0,2	3,7	93,9	100,0
65+	0,0	0,0	2,5	97,5	100,0
Femme	**0,7**	**0,0**	**1,9**	**97,3**	**100,0**
15-29	0,3	0,0	2,1	97,6	100,0
30-49	1,5	0,0	2,1	96,5	100,0
50-64	0,0	0,0	1,0	99,0	100,0
65+	0,0	0,0	1,4	98,6	100,0

Tableau 9. 9 : Répartition (en %) de la population au chômage par raison du chômage

	a perdu son emploi	inoccupé n'ayant jamais travaillé	Inactivités saisonnières	Elèves /étudiants	Personne au foyer	Retraités/rentiers	Autres inactifs	Trop jeune/ vieux	Total
National	**9,9**	**24,2**	**34,1**	**5,1**	**22,9**	**0,7**	**2,6**	**0,6**	**100,0**
Milieu de résidence									
Rural	3,8	11,3	54,3	4,2	22,0	0,0	3,2	1,1	100,0
Urbain	17,3	39,7	9,7	6,1	23,9	1,4	1,9	0,0	100,0
Région de résidence									
Hauts Bassins	15,4	27,6	21,0	0,0	23,7	0,8	9,6	1,9	100,0
Boucle du Mouhoun	3,4	19,0	21,5	0,0	46,9	0,0	9,2	0,0	100,0
Sahel	0,0	14,7	47,9	0,0	35,0	0,0	0,0	2,4	100,0
Est	1,5	28,1	64,1	2,4	3,9	0,0	0,0	0,0	100,0
Sud Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre Nord	12,9	19,3	28,5	19,5	19,8	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre Ouest	10,2	15,6	55,6	4,1	14,5	0,0	0,0	0,0	100,0
Plateau central	22,1	23,2	36,6	0,0	18,2	0,0	0,0	0,0	100,0
Nord	1,6	6,9	54,4	7,9	27,1	0,0	0,8	1,1	100,0
Centre Est	5,9	36,7	8,6	15,0	33,8	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre	19,0	40,9	10,0	6,9	18,2	2,0	3,0	0,0	100,0
Cascadess	0,0	38,1	23,7	0,0	38,1	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre sud	0,0	20,0	40,3	0,0	39,7	0,0	0,0	0,0	100,0
Homme	**15,4**	**23,8**	**49,4**	**5,0**	**0,4**	**1,6**	**3,4**	**0,9**	**100,0**
15-29	7,7	35,9	45,4	6,9	0,4	0,0	3,7	0,0	100,0
30-49	24,8	12,2	53,4	4,1	0,7	0,0	4,9	0,0	100,0
50-64	26,8	1,5	53,2	0,0	0,0	11,6	0,0	6,9	100,0
65+	23,4	0,0	76,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Femme	**6,0**	**24,4**	**23,1**	**5,2**	**38,9**	**0,0**	**2,0**	**0,4**	**100,0**
15-29	5,0	30,5	22,9	4,5	34,1	0,0	2,9	0,0	100,0
30-49	7,7	14,3	23,5	3,7	49,0	0,0	0,6	1,2	100,0
50-64	4,4	11,5	26,9	27,3	30,0	0,0	0,0	0,0	100,0
65+	29,9	57,8	0,0	0,0	12,2	0,0	0,0	0,0	100,0

Tableau 9. 10: Répartition (en %) de la population économiquement inactive par raison d'inactivité

	a perdu son emploi	inoccupé n'ayant jamais travaillé	Inactivités saisonnières	Elèves /étudiants famille/ménage.	Personne au foyer	Retraités rentiers	Autres Inactifs	Trop jeune vieux	Total
National	0,5	6,4	18,3	29,5	26,1	1,4	4,5	13,2	100,0
Milieu de résidence									
Rural	0,1	5,8	26,2	18,1	27,7	0,3	5,2	16,5	100,0
Urbain	1,2	7,6	2,4	52,5	23,0	3,5	3,0	6,7	100,0
Région de résidence									
Hauts Bassins	0,8	7,1	6,5	34,0	28,4	3,5	7,4	12,3	100,0
Boucle du Mouhoun	0,2	5,5	7,7	24,5	37,0	0,5	7,2	17,5	100,0
Sahel	0,0	10,1	3,5	7,3	64,6	0,5	4,9	9,2	100,0
Est	0,5	6,7	53,1	13,2	20,9	0,0	0,7	4,9	100,0
Sud Ouest	0,0	1,6	1,7	49,5	6,1	3,5	6,5	31,2	100,0
Centre Nord	0,0	0,8	12,8	29,3	34,5	0,0	3,3	19,3	100,0
Centre Ouest	0,2	4,4	13,1	44,1	13,9	0,6	3,9	19,8	100,0
Plateau central	0,0	1,7	39,7	25,0	7,9	0,5	7,0	18,3	100,0
Nord	0,4	6,6	28,1	18,2	28,7	0,8	3,7	13,5	100,0
Centre Est	0,0	6,0	4,0	29,6	31,0	1,0	6,3	22,2	100,0
Centre	1,4	7,6	5,8	51,0	20,6	3,5	3,0	7,1	100,0
Cascadess	0,0	0,7	1,0	58,4	23,7	0,0	2,9	13,3	100,0
Centre sud	0,0	19,2	16,6	24,8	8,3	0,0	8,5	22,6	100,0
Homme	**0,8**	**6,8**	**24,6**	**45,5**	**1,0**	**2,9**	**5,6**	**12,8**	**100,0**
15-29	0,2	9,6	14,8	70,6	0,9	0,1	2,2	1,6	100,0
30-49	1,9	4,7	68,1	4,7	1,4	1,4	12,1	5,5	100,0
50-64	4,2	2,0	48,0	0,0	1,3	15,7	12,9	15,9	100,0
65+	0,2	0,4	22,3	2,1	1,0	7,1	10,2	56,8	100,0
Femme	**0,3**	**6,2**	**14,8**	**20,4**	**40,4**	**0,5**	**3,9**	**13,5**	**100,0**
15-29	0,3	8,8	13,4	36,1	38,1	0,2	2,1	1,0	100,0
30-49	0,6	4,0	20,4	0,8	65,4	0,0	5,0	3,8	100,0
50-64	0,3	2,4	17,9	0,5	31,1	2,1	8,7	37,1	100,0
65+	0,0	1,3	6,8	1,1	8,0	2,2	5,4	75,2	100,0

Tableau 9. 11: Répartition (en %) de la population sous-employée par branche d'activité

	agriculture chasse sylviculture	pêche pisciculture aquaculture	activité extractives	activités de fabrication	production distribution elec.eau	construction	commerce réparation activ.domest	hôtels restaurants Com.réparat,art.	transport activ. Aux, communications	activitées financières	Immo location serv.eses	Administr. publique	Education	santé action sociale	activités carac. collec. Pers.	Activité ménages pers.domest	activités organisme extra territoire	Total
National	67,4	0,0	4,8	3,2	0,2	1,9	16,2	0,6	0,7	0,6	0,7	0,9	0,7	0,3	0,6	0,9	0,1	100,0
Milieu de résidence																		
Rural	78,5	0,0	5,7	2,2	0,1	1,1	9,5	0,3	0,2	0,2	0,5	0,3	0,3	0,3	0,2	0,5	0,0	100,0
Urbain	20,1	0,0	1,2	7,5	0,7	5,2	44,9	2,2	3,2	2,0	1,7	3,3	2,3	0,6	2,2	2,5	0,3	100,0
Région de résidence																		
Hauts Bassins	66,1	0,0	7,2	4,7	0,3	1,5	15,3	0,3	1,0	1,1	0,2	0,6	0,1	0,0	0,1	1,1	0,3	100,0
Boucle du Mouhoun	75,6	0,0	1,4	4,6	0,1	1,7	10,9	0,4	0,6	0,4	0,4	1,1	0,7	0,5	0,2	1,1	0,3	100,0
Sahel	41,4	0,0	18,9	6,2	0,0	2,0	24,2	2,6	1,1	0,0	2,4	0,5	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	100,0
Est	62,3	0,0	0,0	7,2	0,0	0,7	17,2	0,0	0,0	0,0	5,4	0,0	3,9	1,7	1,7	0,0	0,0	100,0
Sud Ouest	89,6	0,0	0,3	0,3	0,3	0,3	6,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,7	0,6	0,0	0,0	1,2	0,0	100,0
Centre Nord	77,9	0,0	5,9	0,7	0,0	0,7	12,5	0,2	0,0	0,3	0,0	0,1	0,7	0,0	0,0	1,0	0,0	100,0
Centre Ouest	95,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,7	1,9	0,0	0,0	0,3	0,2	1,1	0,4	0,0	0,0	0,3	0,0	100,0
Plateau central	87,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	9,7	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,7	1,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Nord	35,6	0,0	22,6	8,6	1,0	4,9	20,3	0,6	0,5	1,0	0,3	0,6	0,3	1,4	1,3	1,1	0,0	100,0
Centre Est	82,0	0,0	0,0	1,4	0,0	0,5	13,3	0,2	0,3	0,0	1,2	0,7	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre	19,0	0,0	1,1	5,2	0,6	5,9	46,3	2,4	3,3	2,0	2,3	3,0	2,5	0,6	3,4	2,3	0,3	100,0
Cascadess	92,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,2	1,5	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,5	0,0	0,0	100,0
Centre sud	62,3	0,0	3,3	2,2	0,0	1,8	29,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	100,0
Homme	**64,7**	**0,0**	**5,5**	**3,7**	**0,4**	**3,4**	**14,8**	**0,3**	**1,4**	**0,8**	**1,0**	**1,2**	**1,0**	**0,5**	**0,8**	**0,4**	**0,2**	**100,0**
15-29	58,3	0,0	9,4	3,8	0,6	3,6	16,9	0,4	1,0	0,8	1,1	0,9	1,6	0,2	0,8	0,3	0,3	100,0
30-49	62,6	0,0	4,4	3,8	0,4	3,6	17,1	0,3	1,8	1,0	0,6	1,7	1,0	0,3	1,1	0,2	0,2	100,0
50-64	79,5	0,0	1,3	2,3	0,0	2,6	5,5	0,5	1,5	0,7	2,0	0,5	0,3	1,3	0,4	1,6	0,0	100,0
65+	84,1	0,0	0,0	5,0	0,0	2,4	5,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	2,3	0,0	0,0	0,0	100,0
Femme	**70,6**	**0,0**	**4,1**	**2,7**	**0,1**	**0,2**	**17,9**	**1,0**	**0,0**	**0,3**	**0,3**	**0,5**	**0,3**	**0,1**	**0,4**	**1,4**	**0,0**	**100,0**
15-29	67,0	0,0	4,6	2,8	0,2	0,4	19,5	1,4	0,0	0,5	0,6	0,2	0,3	0,1	0,5	2,1	0,0	100,0
30-49	71,5	0,0	4,1	2,3	0,0	0,0	18,2	0,8	0,0	0,3	0,2	0,9	0,5	0,1	0,4	0,9	0,0	100,0
50-64	80,6	0,0	2,2	2,9	0,0	0,0	12,5	0,7	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	100,0
65 +	72,3	0,0	4,8	7,4	0,0	0,0	13,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	0,0	100,0

Tableau 9. 12: Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi, sexe et branche d'activité

	Indépendant		Salarié public parapublic		Salarié privé		Employeur		Aide familial		Apprenti/stagiaire		Bénévole		Total	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
National	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Agr. Chasse.Sylviculture	74,2	34,8	2,7	2,6	5,1	3,2	19,1	26,3	89,4	90,9	35,2	77,0	26,4	32,2	68,0	67,3
Pêche, pisiculture.aquaculture	0,3	0,1	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,1	0,0	0,2	0,0
Activités extractives	3,8	6,0	0,8	0,0	4,5	3,7	0,0	0,0	0,9	0,4	0,7	0,0	0,0	0,0	3,1	2,4
Activités de fabrication	3,2	7,8	1,2	0,3	9,8	6,1	20,3	9,5	1,0	0,8	11,4	6,1	17,2	4,9	3,3	3,5
Prod. Dist. Elect.gaz.eau.	0,1	0,1	2,7	1,1	2,4	1,3	0,0	0,0	0,1	0,0	1,2	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1
Construction	2,6	0,1	0,9	0,0	12,4	0,6	14,7	0,0	1,4	0,2	5,6	0,2	9,0	12,1	2,9	0,2
Com. Répara autom.art.dom	12,5	45,9	1,5	1,0	17,5	13,4	24,2	32,6	4,4	3,9	25,0	8,5	8,3	21,7	11,0	18,9
Hotels restaurants	0,1	1,6	0,3	0,7	4,4	7,5	4,2	4,0	0,2	0,1	0,3	1,1	0,0	2,3	0,4	0,8
Transp.activ. Aux. Communication	0,5	0,0	4,3	0,4	11,5	7,1	7,7	0,0	0,1	0,0	10,8	0,0	0,0	0,0	1,4	0,1
Activités financières	0,4	0,6	2,9	3,5	5,3	6,8	0,0	0,0	0,2	0,1	1,5	0,0	0,0	2,6	0,8	0,5
Imm.location serv.Eses	0,5	0,4	0,9	0,9	6,6	5,7	4,6	10,4	0,3	0,1	2,7	2,2	0,0	0,0	0,9	0,4
Activités administratives publ	0,3	0,2	43,4	34,7	1,6	3,9	2,6	0,0	0,3	0,2	0,5	0,3	0,0	0,0	2,9	1,0
Education	0,3	0,1	26,1	33,4	7,7	13,4	0,0	6,7	0,1	0,0	1,0	0,7	6,3	0,0	2,1	1,0
Act.santé-act.sociale	0,2	0,1	10,3	19,4	2,8	8,1	0,0	6,4	0,0	0,0	0,0	1,4	0,0	5,3	0,9	0,6
Act. Caract.collec.pers.	0,8	0,8	0,5	0,6	3,2	4,9	0,0	4,1	0,6	0,1	1,2	1,3	26,7	2,7	1,0	0,5
Act.ménages pers.domestique	0,2	1,5	0,8	1,1	4,0	13,1	2,5	0,0	1,0	3,1	2,8	1,2	2,9	16,1	0,7	2,6
Act. Org. Extra territorial	0,0	0,0	0,6	0,0	1,4	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0

Tableau 9. 13: Répartition (en %) de la population qui travaille par branche d'activité

	agriculture chasse sylviculture	pêche pisciculture aquaculture	activité extractives	activités de fabrication	production distribution elec.eau	construction	commerce réparation activ.domest	hôtels restaurants Com.réparat,art.	transport activ. Aux, communications	activités financières	Immo location serv.eses	Administr. publique	Education	santé action sociale	activités carac. collec. Pers.	Activité ménages pers.domest	activités organisme extra territoire	Total
National	67,7	0,1	2,7	3,4	0,2	1,6	15,0	0,6	0,8	0,6	0,6	1,9	1,6	0,8	0,7	1,7	0,1	100
Milieu de résidence																		
Rural	77,8	0,1	3,1	2,7	0,1	1,0	11,0	0,2	0,2	0,2	0,3	0,7	0,8	0,3	0,3	1,3	0,0	100
Urbain	17,1	0,1	1,0	7,2	1,2	4,3	34,8	2,6	3,5	2,8	2,4	8,1	5,1	3,1	2,8	3,6	0,4	100
Région de résidence																		
Hauts Bassins	62,4	0,1	3,7	4,6	0,3	1,8	16,6	0,4	1,3	0,7	0,4	2,9	1,5	0,7	0,5	2,0	0,1	100
Boucle du Mouhoun	81,7	0,1	0,7	2,6	0,3	1,1	8,1	0,1	0,4	0,1	0,2	1,1	0,7	0,4	0,3	1,9	0,1	100
Sahel	59,3	0,1	11,3	8,5	0,1	0,5	15,9	0,8	0,3	0,2	0,5	1,2	0,7	0,3	0,1	0,2	0,0	100
Est	70,5	0,6	0,0	2,0	0,1	0,6	18,2	0,3	0,7	0,2	0,9	1,2	1,6	0,4	0,7	1,9	0,0	100
Sud Ouest	89,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	6,7	0,1	0,0	0,1	0,5	1,4	0,6	0,2	0,0	0,6	0,1	100
Centre Nord	87,6	0,1	1,5	0,4	0,0	0,9	3,8	0,2	0,1	0,1	0,0	0,5	1,5	0,3	0,0	3,0	0,0	100
Centre Ouest	83,4	0,0	0,2	0,9	0,0	1,2	7,2	0,4	0,3	0,1	0,9	1,4	1,9	1,1	0,2	0,9	0,0	100
Plateau central	69,7	0,1	0,8	5,1	0,0	1,3	17,2	0,0	0,2	0,4	0,4	0,3	0,9	0,5	0,3	2,8	0,0	100
Nord	37,9	0,1	15,5	7,6	0,2	5,3	23,7	0,6	0,3	0,7	0,3	1,4	2,6	1,2	1,5	1,0	0,1	100
Centre Est	82,4	0,0	0,1	1,8	0,0	0,4	10,4	0,4	0,7	0,3	0,2	1,7	0,5	0,3	0,0	0,7	0,0	100
Centre	17,7	0,4	0,6	5,7	1,3	4,8	33,5	3,0	3,4	3,6	2,9	7,4	4,7	2,8	4,0	3,7	0,4	100
Cascadess	85,5	0,0	0,4	0,8	0,0	0,2	7,3	0,5	1,2	0,0	0,0	1,3	1,1	0,7	0,7	0,2	0,0	100
Centre sud	70,8	0,0	0,5	2,0	0,0	0,5	23,5	0,0	0,2	0,0	0,0	1,0	0,8	0,2	0,0	0,5	0,1	100
Homme	**68,0**	**0,2**	**3,1**	**3,3**	**0,4**	**2,9**	**11,0**	**0,4**	**1,4**	**0,8**	**0,9**	**2,9**	**2,1**	**0,9**	**1,0**	**0,7**	**0,1**	**100**
15-29	66,0	0,2	4,6	3,2	0,3	2,9	13,3	0,4	1,3	0,7	0,8	1,7	1,8	0,4	1,3	0,9	0,1	100
30-49	63,5	0,2	2,8	3,6	0,5	3,3	11,8	0,4	1,8	1,0	0,9	4,3	3,1	1,3	0,9	0,4	0,2	100
50-64	76,6	0,2	1,6	2,9	0,3	2,1	6,5	0,4	1,0	0,7	1,1	3,2	1,3	1,0	0,5	0,7	0,0	100
65+	85,6	0,4	0,2	3,5	0,4	2,0	4,0	0,1	0,5	0,0	0,3	0,7	0,3	0,7	0,5	0,7	0,1	100
Femme	**67,3**	**0,0**	**2,4**	**3,5**	**0,1**	**0,2**	**18,9**	**0,8**	**0,1**	**0,5**	**0,4**	**1,0**	**1,0**	**0,6**	**0,5**	**2,6**	**0,0**	**100**
15-29	67,8	0,1	2,4	2,7	0,1	0,3	18,5	0,9	0,2	0,4	0,4	0,6	1,0	0,4	0,5	3,6	0,0	100
30-49	64,7	0,0	2,8	3,9	0,1	0,2	20,2	0,8	0,1	0,6	0,3	1,6	1,2	0,9	0,5	2,0	0,0	100
50-64	71,4	0,0	1,3	4,8	0,0	0,4	16,9	0,8	0,0	0,6	0,2	0,6	0,5	0,7	0,1	1,7	0,1	100
65+	75,4	0,2	1,6	4,2	0,0	0,0	16,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,2	0,6	0,0	0,0	1,2	0,0	100

Tableau 9. 14: Taux brut d'activité

	Homme	Femme	Ensemble
Milieu de résidence			
Rural	40,6	45,6	43,2
Urbain	48,9	43,6	46,2
Régions de résidence			
Hauts Bassins	46,6	46,6	46,6
Boucle du Mouhoun	41,4	39,7	40,6
Sahel	46,7	44,3	45,6
Est	41,0	41,9	41,4
Sud Ouest	39,5	49,3	44,5
Centre Nord	41,5	50,1	46,0
Centre Ouest	38,5	46,8	42,7
Plateau central	36,5	45,8	41,6
Nord	36,9	44,4	40,8
Centre est	39,3	42,3	40,9
Centre	51,6	45,5	48,5
Cascadesss	45,8	48,4	47,1
Centre Sud	37,7	50,6	44,6
Niveau d'instruction			
Aucun	41,5	47,7	44,8
Primaire	34,7	28,6	32,1
Secondaire	60,4	49,9	56,1
Supérieur	79,1	70,2	76,8
Groupe d'âge			
Moins de 15 ans	-	-	-
15-29	81,4	80,9	81,1
30-49	98,5	91,4	94,7
50-64	94,3	82,3	88,6
65+	-	-	-

Tableau 9. 15: Taux net d'activité selon le sexe par milieu de résidence, régions, niveau d'instruction du chef de ménage et son groupe

	Homme	Femme	Ensemble
Milieu de résidence			
Rural	93,1	88,6	90,6
Urbain	79,7	70,5	75,1
Régions de résidence			
Hauts Bassins	88,8	82,9	85,8
Boucle du Mouhoun	91,9	79,1	85,2
Sahel	96,7	81,9	89,3
Est	91,0	84,8	87,8
Sud Ouest	90,9	94,6	93,0
Centre Nord	96,6	96,3	96,4
Centre Ouest	88,4	87,0	87,6
Plateau central	90,7	92,9	92,0
Nord	88,4	84,5	86,1
Centre est	87,8	81,3	84,2
Centre	81,3	72,6	76,9
Cascadesss	94,3	92,6	93,4
Centre Sud	94,5	94,6	94,5
Niveau d'instruction			
Aucun	97,0	89,7	92,7
Primaire	86,6	76,6	82,5
Sécondaire	64,1	53,0	59,6
Supérieur	80,8	70,7	78,2
Groupe d'âge			
15-29	81,4	80,9	81,1
30-49	98,5	91,4	94,7
50-64	94,3	82,3	88,6

Tableau 9. 16 : Répartition en pourcentage de la population active occupée selon le niveau

Niveau éducation	Rural	Urbain	Total
Aucun	87,4	41,1	79,4
primaire	9,4	23,2	11,8
Secondaire 1er cycle	2,0	17,0	4,6
Secondaire 2nd cycle	1,0	10,1	2,6
prof,avant BEPC	0,0	0,5	0,1
prof, après BEPC	0,1	1,3	0,3
supérieur	0,1	7,0	1,3
Total	100	100	100

Tableau 9. 17: Répartition en pourcentage de la population active occupée par branches d'activités

Branches d'activités	Sexe		Milieu de résidence		Ensemble
	Homme	Femme	Urbain	Rural	
Agri. Chasse, Sylviculture	66,6	66,9	16,4	77,3	66,8
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités extractives	3,3	2,5	1,0	3,3	2,9
Activités de fabrication	3,3	3,5	7,2	2,6	3,4
Production, distribution électricité/gaz	0,4	0,1	1,2	0,1	0,2
Construction	3,0	0,3	4,3	1,0	1,6
Commerce, réparation, artisanat	11,6	19,0	35,0	11,3	15,4
Hôtels restaurants	0,4	0,8	2,6	0,2	0,6
Transp. et, Communication	1,5	0,1	3,5	0,2	0,8
Activités financières	0,8	0,5	2,9	0,2	0,7
Immobilière, location, Services aux Entreprises	0,9	0,4	2,5	0,3	0,6
Activités administratives	3,1	1,0	8,2	0,7	2,0
Education	2,3	1,0	5,2	0,9	1,6
Activités, santé et d'actions sociales	0,9	0,7	3,1	0,3	0,8
activités à caract. collectives et personnelles	1,0	0,5	2,9	0,3	0,7
Activités ménages personnel domestique	0,7	2,7	3,6	1,3	1,7
Activ. Org. extra territoriale	0,1	0,0	0,3	0,0	0,1
Total	100	100	100	100	100

Tableau 9. 18: répartition en pourcentage des actives occupés selon le genre et le milieu de résidence

Catégories socio professionnelles	Homme	Femme	Rural	Urbain	Ensemble
Indépendants	68,0	34,7	51,5	48,9	51,0
Salariés du public	6,1	2,2	1,5	16,4	4,1
Salariés du privé	5,2	1,7	0,9	15,4	3,4
Employeurs	0,3	0,2	0,1	0,9	0,2
Aides familiaux	17,9	58,7	43,9	13,6	38,7
Apprentis/stagiaires	2,2	2,5	1,9	4,5	2,4
Bénévoles	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 9. 19: Structure de la population économiquement à charge

	Moins de 15 ans	Plus de 65 ans	inactif	Ensemble
National	**82,4**	**6,3**	**11,3**	**100,0**
Sexe				
homme	84,8	7,1	8,1	100,0
femme	80,0	5,5	14,6	100,0
Milieu de résidence				
Rural	85,6	6,6	7,9	100,0
Urbain	66,7	4,9	28,4	100,0
Régions de résidence				
Hauts Bassins	80,7	4,9	14,4	100,0
Boucle du Mouhoun	82,9	5,2	11,9	100,0
Sahel	86,1	3,9	10,0	100,0
Est	85,6	4,6	9,9	100,0
Sud Ouest	86,6	7,4	6,0	100,0
Centre Nord	90,6	6,3	3,1	100,0
Centre Ouest	81,0	8,5	10,5	100,0
Plateau central	85,5	8,4	6,1	100,0
Nord	80,8	8,1	11,1	100,0
Centre est	79,1	8,0	12,9	100,0
Centre	66,5	5,3	28,2	100,0
Cascadesss	91,9	1,8	6,3	100,0
Centre Sud	87,3	8,1	4,6	100,0
Niveau d'instruction				
Aucun	85,7	8,0	6,4	100,0
Primaire	89,0	1,0	10,0	100,0
Secondaire	11,8	1,6	86,6	100,0
Supérieur		7,6	92,4	100,0

Tableau 9. 20: structure de la population à charge suivant le genre

	Moins de 15 ans			Plus de 65 ans			Personnes inactives		
	homme	femme	Total	homme	femme	Total	homme	femme	Total
National	**52,1**	**47,9**	**100,0**	**57,0**	**43,0**	**100,0**	**36,3**	**63,7**	**100,0**
Région de résidence									
Hauts Bassins	52,7	47,3	100,0	57,1	42,9	100,0	39,0	61,0	100,0
Boucle du Mouhoun	52,4	47,6	100,0	59,3	40,7	100,0	26,1	73,9	100,0
Sahel	55,4	44,6	100,0	60,5	39,5	100,0	15,1	84,9	100,0
Est	52,1	47,9	100,0	65,9	34,1	100,0	35,8	64,2	100,0
Sud Ouest	52,8	47,2	100,0	52,7	47,3	100,0	57,3	42,7	100,0
Centre Nord	51,2	48,8	100,0	60,3	39,7	100,0	40,3	59,7	100,0
Centre Ouest	54,0	46,0	100,0	55,9	44,1	100,0	41,1	58,9	100,0
Plateau central	49,5	50,5	100,0	48,0	52,0	100,0	46,5	53,5	100,0
Nord	51,4	48,6	100,0	65,0	35,0	100,0	35,4	64,6	100,0
Centre est	52,1	47,9	100,0	51,4	48,6	100,0	34,8	65,2	100,0
Centre	49,4	50,6	100,0	47,2	52,8	100,0	40,6	59,4	100,0
Cascadesss	51,6	48,4	100,0	52,1	47,9	100,0	41,7	58,3	100,0
Centre Sud	52,2	47,8	100,0	61,6	38,4	100,0	40,1	59,9	100,0
Milieu de résidence									
Rural	52,3	47,7	100,0	58,5	41,5	100,0	33,1	66,9	100,0
Urbain	50,8	49,2	100,0	46,6	53,4	100,0	40,8	59,2	100,0
Niveau d'instruction									
Aucun	51,0	49,0	100,0	52,1	47,9	100,0	57,0	43,0	100,0
Primaire	56,0	44,0	100,0	56,3	43,7	100,0	16,8	83,2	100,0
Secondaire	57,2	42,8	100,0	68,6	31,4	100,0	45,2	54,8	100,0
Supérieur	--	--	--	71,0	29,0	100,0	52,2	47,8	100,0

Tableau 9. 21: Niveau d'activité agricole des ménages

	Agriculture générale			Agriculture vivrière			Agriculture de rente			Agriculture maraîchère		
	NON	OUI	Total	NON	OUI	Total	NON	OUI	Total	NON	OUI	Total
National	**20,6**	**79,4**	**100,0**	**21,4**	**78,6**	**100,0**	**29,8**	**70,2**	**100,0**	**73,2**	**26,8**	**100,0**
Milieu de résidence												
Rural	5,7	94,3	100,0	6,3	93,7	100,0	16,0	84,0	100,0	66,9	33,1	100,0
Urbain	76,2	23,8	100,0	77,3	22,7	100,0	80,8	19,2	100,0	96,6	3,4	100,0
Sexe du chef de ménage												
Homme	18,3	81,7	100,0	18,9	81,1	100,0	27,4	72,6	100,0	71,8	28,2	100,0
Femme	38,4	61,6	100,0	40,7	59,3	100,0	47,5	52,5	100,0	83,8	16,2	100,0
Région de résidence												
Hauts Bassins	37,5	62,5	100,0	38,6	61,4	100,0	44,5	55,5	100,0	87,3	12,7	100,0
Boucle du Mouhoun	10,8	89,2	100,0	10,9	89,1	100,0	17,0	83,0	100,0	65,7	34,3	100,0
Sahel	9,0	91,0	100,0	9,2	90,8	100,0	28,7	71,3	100,0	67,0	33,0	100,0
Est	6,8	93,2	100,0	7,2	92,8	100,0	20,1	79,9	100,0	54,3	45,7	100,0
Sud Ouest	9,0	91,0	100,0	9,7	90,3	100,0	22,5	77,5	100,0	95,3	4,7	100,0
Centre Nord	6,3	93,7	100,0	6,4	93,6	100,0	16,6	83,4	100,0	41,6	58,4	100,0
Centre Ouest	13,2	86,8	100,0	13,5	86,5	100,0	23,2	76,8	100,0	73,8	26,2	100,0
Plateau central	6,1	93,9	100,0	7,5	92,5	100,0	13,1	86,9	100,0	64,7	35,3	100,0
Nord	12,5	87,5	100,0	13,6	86,4	100,0	17,3	82,7	100,0	54,7	45,3	100,0
Centre est	13,7	86,3	100,0	14,7	85,3	100,0	24,2	75,8	100,0	93,0	7,0	100,0
Centre	76,4	23,6	100,0	77,6	22,4	100,0	80,7	19,3	100,0	96,6	3,4	100,0
Cascadesss	12,0	88,0	100,0	14,0	86,0	100,0	18,7	81,3	100,0	66,3	33,7	100,0
Centre Sud	3,9	96,1	100,0	4,8	95,2	100,0	13,6	86,4	100,0	85,7	14,3	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage												
Aucun	9,8	90,2	100,0	10,3	89,7	100,0	20,3	79,7	100,0	68,6	31,4	100,0
Primaire non terminé	24,3	75,7	100,0	24,7	75,3	100,0	31,5	68,5	100,0	78,0	22,0	100,0
Primaire terminé	38,6	61,4	100,0	40,7	59,3	100,0	44,4	55,6	100,0	83,2	16,8	100,0
Secondaire non terminé	75,9	24,1	100,0	77,3	22,7	100,0	78,9	21,1	100,0	94,8	5,2	100,0
Secondaire Terminé	85,5	14,5	100,0	89,3	10,7	100,0	88,3	11,7	100,0	99,1	0,9	100,0
Enseignement supérieur	93,8	6,2	100,0	95,3	4,7	100,0	95,5	4,5	100,0	98,5	1,5	100,0

Tableau 10. 1: Pourcentage de ménages possédant certains biens d'équipement ménagers

	Moustiquaire non traitée	Moustiquaire traitée	Fer à repasser	Foyer amélioré	Réfrigérateur congélateur	Télévision	Matelas Lit	Radio Radio cassette	Machine Coudre	cuisinière moderne	Ordinateur	Téléphone fixe	Téléphone mobile	Téléphone fixe ou mobile
National	**25,4**	**22,1**	**9,8**	**12,1**	**5,4**	**16,9**	**46,2**	**69,5**	**3,2**	**10,6**	**1,6**	**2,7**	**21,6**	**21,9**
Milieu de résidence														
Rural	24,4	18,4	6,1	7,4	0,9	6,4	35,7	65,7	2,2	3,1	0,3	0,4	10,2	10,4
Urbain	29,1	35,8	23,7	29,6	21,9	55,7	85,3	83,5	7,0	38,2	6,3	11,0	63,6	64,7
Région de résidence														
Hauts Bassins	30,2	23,8	12,8	16,5	7,5	28,1	66,4	78,3	5,2	13,1	1,4	2,5	31,1	31,5
Boucle du Mouhoun	23,2	26,0	9,0	10,0	2,1	16,5	35,4	69,9	4,1	5,7	0,3	1,5	16,0	16,5
Sahel	46,0	15,3	2,5	15,4	1,7	3,5	40,4	57,2	1,1	2,9	0,6	0,5	8,1	8,4
Est	35,2	25,1	7,7	4,8	2,3	6,2	38,7	66,3	2,9	6,1	0,2	0,2	12,3	12,3
Sud Ouest	11,3	12,0	9,2	10,7	1,5	5,5	29,8	55,3	2,1	3,7	0,0	0,9	9,0	9,2
Centre Nord	20,4	19,8	5,5	3,5	1,4	6,8	34,1	63,5	2,3	4,4	0,6	0,8	11,4	11,9
Centre Ouest	15,9	13,0	12,8	11,8	3,2	12,7	31,3	65,3	2,9	7,5	1,2	1,6	15,7	16,4
Plateau central	16,1	12,1	6,6	5,3	1,6	9,1	37,8	69,9	1,6	4,1	0,6	0,8	13,5	13,5
Nord	25,2	29,5	5,6	7,0	2,8	13,0	38,1	73,7	2,3	7,2	0,4	1,0	14,3	14,5
Centre Est	15,9	20,5	3,4	4,2	3,4	9,2	35,2	62,4	1,9	3,5	0,9	1,0	17,0	17,0
Centre	29,4	32,4	25,8	30,3	24,0	53,6	83,6	83,5	6,9	43,2	8,8	14,9	65,5	66,4
Cascadess	18,4	24,1	11,6	22,8	2,5	13,7	68,8	76,9	1,6	7,0	1,0	0,1	16,7	16,7
Centre sud	28,4	17,2	4,9	7,3	1,2	6,8	38,1	68,0	2,2	5,4	0,4	0,0	14,3	14,3
Taille du ménage														
1-2	22,0	22,4	9,8	10,1	5,3	21,2	54,1	65,1	1,4	17,8	2,6	2,3	29,2	29,7
3-4	26,6	22,5	10,7	13,5	6,0	17,5	47,8	68,2	3,0	12,5	1,6	2,5	22,5	22,7
5-6	24,8	23,5	9,8	12,4	5,8	17,2	44,2	71,3	3,8	9,9	1,7	3,1	19,9	20,3
7+	26,5	20,1	9,0	11,4	4,3	13,4	42,1	71,7	4,0	5,2	1,0	2,6	18,0	18,3
Groupe socio-économique														
Salarié Public	32,5	61,8	42,4	41,5	34,9	76,1	95,8	93,6	7,9	70,3	10,9	16,8	86,9	87,9
Salarié Privé formel	32,9	55,5	39,4	44,0	38,7	78,7	94,7	90,0	6,3	62,7	16,8	21,5	83,8	85,6

Salarié Privé informel	30,0	27,1	15,5	18,5	8,2	36,2	74,9	78,1	4,4	26,4	2,5	5,1	53,2	53,6
Indépendant, employeur hors agriculture	28,9	25,5	12,6	15,8	8,7	26,2	63,6	77,5	6,3	13,6	1,5	3,0	33,2	33,7
Agriculteurs de coton	26,1	21,6	7,9	9,6	0,4	8,7	42,2	75,7	3,2	0,8	0,1	0,2	10,4	10,4
Autres agriculteurs	22,6	14,2	3,5	6,1	0,5	3,5	28,7	60,7	1,5	0,7	0,4	0,3	6,8	7,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	16,7	20,7	10,5	9,8	1,2	15,3	54,1	59,9	0,0	4,0	1,2	3,8	13,8	16,2
Inactifs	26,9	15,5	6,3	11,9	2,4	19,0	48,2	57,8	2,1	11,2	1,1	0,8	24,0	24,0
Chômeurs	22,6	19,4	7,9	9,5	4,4	15,1	43,2	63,9	1,8	10,5	1,4	3,7	16,9	17,7
Sexe du chef de ménage														
Masculin	26,0	22,4	9,8	11,7	5,0	16,4	46,6	72,1	3,4	10,0	1,6	2,5	21,5	21,7
Féminin	20,9	19,9	9,9	15,3	7,8	20,7	42,7	49,6	2,3	15,3	1,8	3,9	22,5	23,4

Tableau 10. 2: Répartition (en %) des ménages selon la personne qui contribue principalement au revenu du ménage

	Chef	Époux (se)	Enfant	Autres membres Ménage	Non membre	Total
National	92,6	3,0	0,7	3,7	0,0	100,0
Milieu de résidence						
Rural	93,1	2,7	0,7	3,6	0,0	100,0
Urbain	90,9	4,1	0,8	4,3	0,0	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	93,1	2,3	1,0	3,6	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	93,9	2,6	0,6	2,9	0,0	100,0
Sahel	96,8	1,0	0,7	1,5	0,0	100,0
Est	96,1	2,6	0,6	0,7	0,0	100,0
Sud Ouest	93,4	2,9	0,4	3,3	0,0	100,0
Centre Nord	96,8	0,9	0,3	2,0	0,0	100,0
Centre Ouest	91,6	5,3	0,7	2,5	0,0	100,0
Plateau central	86,7	6,6	1,3	5,4	0,0	100,0
Nord	91,9	2,5	0,6	4,9	0,0	100,0
Centre Est	87,8	3,1	0,8	8,3	0,0	100,0
Centre	89,8	5,0	0,8	4,5	0,0	100,0
Cascadess	90,6	0,6	0,0	8,8	0,0	100,0
Centre sud	94,0	2,9	1,4	1,7	0,0	100,0
Taille du ménage						
1-2	92,1	2,8	0,0	5,1	0,0	100,0
3-4	92,7	3,1	0,9	3,3	0,0	100,0
5-6	91,9	3,6	1,0	3,5	0,0	100,0
7+	93,4	2,5	0,6	3,6	0,0	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	97,9	1,0	0,0	1,1	0,0	100,0
Salarié Privé formel	99,2	0,8	0,0	0,0	0,0	100,0
Salarié Privé informel	94,5	4,1	0,0	1,4	0,0	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	94,4	2,4	0,5	2,7	0,0	100,0
Agriculteurs de coton	97,3	0,6	0,3	1,8	0,0	100,0
Autres agriculteurs	95,5	1,8	0,4	2,4	0,0	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	78,5	6,7	1,4	13,4	0,0	100,0
Inactifs	83,6	9,1	0,4	6,9	0,0	100,0
Chômeurs	67,8	12,7	3,9	15,6	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	94,3	2,9	0,7	2,2	0,0	100,0
Féminin	79,7	4,0	1,1	15,2	0,0	100,0

Tableau 10. 3 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception de la situation économique actuelle de la communauté par rapport à la situation un an avant l'enquête

	Pire maintenant	Mauvaise maintenant	Identique	Mieux maintenant	Meilleure maintenant	Total
National	**5,6**	**33,4**	**32,0**	**28,6**	**0,3**	**100,0**
Milieu de résidence						
Rural	5,5	35,0	30,0	29,2	0,3	100,0
Urbain	6,3	27,7	39,5	26,2	0,3	100,0
Région						
Hauts Bassins	6,4	37,3	27,3	28,6	0,3	100,0
Boucle du Mouhoun	3,0	22,8	27,5	45,8	0,9	100,0
Sahel	8,1	46,4	19,4	26,0	0,1	100,0
Est	1,4	34,5	54,8	9,0	0,3	100,0
Sud Ouest	6,8	22,9	39,7	30,3	0,2	100,0
Centre Nord	12,4	51,3	19,4	16,9	0,0	100,0
Centre Ouest	1,7	37,7	25,7	34,7	0,3	100,0
Plateau central	3,8	24,3	28,1	43,0	0,8	100,0
Nord	6,9	28,3	28,2	36,3	0,3	100,0
Centre Est	6,6	32,2	47,1	14,1	0,0	100,0
Centre	7,6	21,8	41,7	28,4	0,4	100,0
Cascadess	3,2	55,1	24,6	17,1	0,0	100,0
Centre sud	2,0	30,1	23,7	44,2	0,0	100,0
Taille du ménage						
1-2	6,4	34,1	33,0	26,3	0,2	100,0
3-4	6,9	32,7	32,5	27,8	0,2	100,0
5-6	4,2	34,3	32,2	28,9	0,3	100,0
7+	5,3	33,1	30,8	30,4	0,4	100,0
Superficies des terres						
None	8,6	28,4	38,2	24,5	0,3	100,0
< 1 ha	5,9	27,5	38,4	27,9	0,3	100,0
1-1.99 ha	5,2	32,8	34,8	27,0	0,2	100,0
2-3.99 ha	5,5	37,8	28,7	27,8	0,2	100,0
4-5.99 ha	4,2	37,8	25,5	32,2	0,4	100,0
6+ ha	5,2	32,4	28,9	33,0	0,5	100,0
Type de bétail/volaille possédé par le ménage						
Aucun	6,9	29,4	37,7	25,7	0,3	100,0
Petit seulement	5,9	35,0	32,1	26,7	0,3	100,0
Gros seulement	5,5	36,8	28,9	28,8	0,0	100,0
Les deux	4,7	34,9	28,7	31,3	0,4	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	6,0	27,1	39,9	27,0	0,0	100,0
Salarié Privé formel	5,2	29,1	39,0	26,7	0,0	100,0
Salarié Privé informel	7,3	27,4	35,7	29,3	0,4	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	5,8	28,2	35,2	30,2	0,5	100,0
Agriculteurs de coton	2,8	34,7	25,1	36,6	0,7	100,0
Autres agriculteurs	6,1	37,8	29,8	26,0	0,2	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	11,2	29,0	21,6	38,1	0,0	100,0
Inactifs	5,4	33,1	37,9	23,6	0,0	100,0
Chômeurs	6,4	29,4	39,2	25,0	0,1	100,0
Sexe du chef						
Masculin	5,5	33,6	31,3	29,3	0,3	100,0
Féminin	6,6	32,4	37,8	23,1	0,2	100,0
Situation de famille du chef						
Célibataire	6,5	27,2	37,1	28,9	0,3	100,0
Marié monogame	5,7	34,0	31,5	28,5	0,3	100,0
Marié polygame	5,1	35,2	29,6	29,7	0,4	100,0
Union libre	5,9	32,1	34,0	27,2	0,7	100,0
Veuf/divorcé/séparé	6,0	28,8	39,7	25,3	0,1	100,0
Niveau d'instruction du chef						
Aucun	5,7	34,5	31,6	27,9	0,3	100,0
Primaire inachevé	3,8	34,1	28,3	33,5	0,3	100,0
Primaire achevé	5,7	33,5	30,8	30,1	0,0	100,0
Secondaire inachevé	6,9	26,4	36,2	30,1	0,4	100,0
Secondaire achevé	6,0	25,9	46,1	22,0	0,0	100,0
Supérieur	5,4	26,0	39,6	29,0	0,0	100,0

Tableau 10. 4 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception de la situation économique actuelle du ménage par rapport à la situation un an avant l'enquête

	Pire maintenant	Mauvaise maintenant	Identique	Mieux maintenant	Meilleure maintenant	Total
National	**6,1**	**35,2**	**23,1**	**35,0**	**0,6**	**100,0**
Milieu de résidence						
Rural	5,8	37,7	20,4	35,6	0,6	100,0
Urbain	7,2	26,1	33,1	32,8	0,9	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	7,8	35,2	21,6	34,7	0,7	100,0
Boucle du Mouhoun	2,2	26,9	15,6	52,9	2,4	100,0
Sahel	9,1	48,6	12,5	29,5	0,3	100,0
Est	2,4	32,4	41,9	23,3	0,0	100,0
Sud Ouest	12,6	27,4	17,9	41,5	0,6	100,0
Centre Nord	10,9	51,3	16,4	21,1	0,3	100,0
Centre Ouest	2,7	43,5	21,9	31,3	0,5	100,0
Plateau central	6,1	26,3	19,1	47,3	1,1	100,0
Nord	6,8	33,4	15,7	43,8	0,3	100,0
Centre Est	4,1	39,2	36,0	20,7	0,0	100,0
Centre	8,8	22,0	35,1	33,1	1,0	100,0
Cascadess	1,0	47,3	14,6	37,0	0,1	100,0
Centre sud	1,8	32,1	15,7	50,4	0,0	100,0
Taille du ménage						
1-2	6,5	32,1	27,8	32,9	0,8	100,0
3-4	6,7	34,8	23,1	34,9	0,4	100,0
5-6	4,7	36,3	21,8	36,9	0,3	100,0
7+	6,5	36,3	21,5	34,5	1,1	100,0
Superficies des terres						
None	8,2	26,8	31,2	33,5	0,3	100,0
< 1 ha	6,6	27,8	30,2	34,3	1,0	100,0
1-1.99 ha	6,1	36,9	24,9	31,9	0,2	100,0
2-3.99 ha	6,0	40,3	20,1	33,2	0,5	100,0
4-5.99 ha	3,9	40,5	14,9	39,9	0,8	100,0
6+ ha	5,6	34,4	18,8	40,3	1,0	100,0
Type de bétail/volaille possédé par le ménage						
Aucun	8,0	29,0	30,7	31,8	0,5	100,0
Petit seulement	6,1	37,9	22,3	33,2	0,5	100,0
Gros seulement	5,8	37,8	21,2	34,3	0,9	100,0
Les deux	4,8	37,9	18,5	38,1	0,7	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	4,8	21,3	34,9	37,9	1,2	100,0
Salarié Privé formel	1,8	19,6	32,7	43,1	2,8	100,0
Salarié Privé informel	6,6	26,9	29,9	35,5	1,1	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	6,8	31,0	23,6	38,1	0,5	100,0
Agriculteurs de coton	3,0	36,4	16,4	43,1	1,2	100,0
Autres agriculteurs	6,5	40,6	20,5	31,9	0,4	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	7,5	36,1	18,2	38,1	0,0	100,0
Inactifs	11,8	37,9	23,8	26,5	0,0	100,0
Chômeurs	7,5	31,4	31,8	29,0	0,4	100,0
Sexe du chef						
Masculin	5,9	35,0	22,5	35,9	0,7	100,0
Féminin	7,5	36,7	27,0	28,5	0,2	100,0
Situation de famille du chef						
Célibataire	5,9	25,9	31,9	35,6	0,8	100,0
Marié monogame	6,0	35,3	22,7	35,5	0,7	100,0
Marié polygame	5,6	38,2	20,0	35,5	0,7	100,0
Union libre	6,6	34,6	23,6	34,6	0,6	100,0
Veuf/divorcé/séparé	8,5	33,2	28,7	29,5	0,1	100,0
Niveau d'instruction du chef						
Aucun	6,3	37,1	22,0	34,1	0,5	100,0
Primaire inachevé	4,3	36,4	19,5	38,5	1,2	100,0
Primaire achevé	6,4	36,3	20,8	35,3	1,4	100,0
Secondaire inachevé	5,6	23,6	30,4	39,7	0,7	100,0
Secondaire achevé	6,8	21,3	30,0	38,0	4,0	100,0
Supérieur	3,7	18,3	41,3	35,2	1,4	100,0

Tableau 10. 5 : Répartition des ménages selon les changements de terres détenues par le ménage au cours de l'année passée(en %)

	Pas de terres	Moins	Les mêmes	Plus	Ne sait pas	Total
National	**10,4**	**3,8**	**75,6**	**10,1**	**0,1**	**100,0**
Milieu de résidence						
Rural	4,2	4,4	78,8	12,4	0,1	100,0
Urbain	33,4	1,4	63,5	1,6	0,1	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	16,3	3,7	68,2	11,8	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	8,0	2,2	79,7	9,6	0,4	100,0
Sahel	2,3	3,2	85,0	9,4	0,2	100,0
Est	2,8	1,3	83,7	11,8	0,4	100,0
Sud Ouest	2,8	11,4	65,6	20,3	0,0	100,0
Centre Nord	6,1	3,3	75,0	15,1	0,5	100,0
Centre Ouest	10,1	6,1	69,0	14,9	0,0	100,0
Plateau central	8,2	4,1	79,1	8,5	0,0	100,0
Nord	8,8	1,5	79,1	10,6	0,0	100,0
Centre Est	5,9	2,9	88,3	2,8	0,0	100,0
Centre	32,2	1,7	65,2	0,9	0,0	100,0
Cascadess	8,9	7,3	62,7	21,1	0,0	100,0
Centre sud	3,8	9,6	80,7	6,0	0,0	100,0
Taille du ménage						
1-2	25,8	2,6	65,2	6,3	0,1	100,0
3-4	13,0	3,2	74,0	9,6	0,1	100,0
5-6	6,6	4,4	78,0	10,7	0,2	100,0
7+	2,7	4,4	80,6	12,2	0,1	100,0
Superficie de terres possédées par le ménage						
Aucune	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
< 1 ha	0,0	2,2	95,3	2,3	0,3	100,0
1-1.99 ha	0,0	3,2	88,3	8,4	0,0	100,0
2-3.99 ha	0,0	5,5	81,3	13,1	0,1	100,0
4-5.99 ha	0,0	4,5	78,7	16,6	0,1	100,0
6+ ha	0,0	5,1	75,4	19,4	0,1	100,0
Type de bétail/volaille possédé par le ménage						
Aucun	28,0	2,0	66,1	3,7	0,2	100,0
Petit seulement	5,3	4,5	79,4	10,6	0,1	100,0
Gros seulement	3,0	4,1	82,1	10,6	0,2	100,0
Les deux	1,8	4,6	79,3	14,2	0,1	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	30,7	0,8	67,1	1,2	0,3	100,0
Salarié Privé formel	33,7	0,0	64,5	1,8	0,0	100,0
Salarié Privé informel	36,7	1,2	58,3	3,4	0,3	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	19,0	1,9	72,3	6,7	0,1	100,0
Agriculteurs de coton	1,1	4,9	75,4	18,5	0,0	100,0
Autres agriculteurs	2,5	5,1	80,1	12,1	0,2	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	17,7	1,8	72,3	8,2	0,0	100,0
Inactifs	22,8	5,7	63,1	8,4	0,0	100,0
Chômeurs	12,3	3,2	79,3	5,1	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	9,0	3,9	76,1	10,8	0,1	100,0
Féminin	21,0	2,8	71,5	4,8	0,0	100,0
État matrimonial du chef de ménage						
Célibataire	45,5	0,6	50,2	3,7	0,0	100,0
Monogame	9,2	3,9	76,5	10,2	0,2	100,0
Polygame	2,6	4,3	79,7	13,3	0,0	100,0
Union libre	21,6	5,3	64,2	9,0	0,0	100,0
Veuf/Div./séparé	13,6	3,4	77,9	5,0	0,0	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun	5,5	4,2	78,5	11,6	0,1	100,0
Primaire partiel	13,6	3,1	73,6	9,6	0,0	100,0
Primaire complet	16,7	4,4	69,3	9,6	0,0	100,0
Secondaire partiel	36,9	1,6	59,6	1,7	0,2	100,0
Secondaire complet	40,7	1,7	56,0	1,6	0,0	100,0
Post secondaire	33,9	0,3	65,2	0,6	0,0	100,0

Tableau 10. 6 : Répartition des ménages selon les difficultés pour satisfaire les besoins en nourriture du ménage au cours de l'année passée(en %)

	Jamais	Rarement	Quelquefois	Souvent	Toujours	Total
National	**44,7**	**17,9**	**20,9**	**14,2**	**2,4**	**100,0**
Milieu de résidence						
Rural	42,1	18,5	22,1	15,0	2,3	100,0
Urbain	54,5	15,6	16,2	10,9	2,8	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	60,9	17,1	10,9	7,3	3,9	100,0
Boucle du Mouhoun	54,1	17,0	17,6	9,9	1,5	100,0
Sahel	22,7	22,7	25,4	27,4	1,8	100,0
Est	43,9	22,3	27,6	5,4	0,7	100,0
Sud Ouest	21,1	13,7	23,1	33,4	8,7	100,0
Centre Nord	42,1	17,2	32,9	6,7	1,0	100,0
Centre Ouest	43,9	12,5	20,7	18,5	4,3	100,0
Plateau central	48,7	14,6	21,1	14,5	1,0	100,0
Nord	50,5	24,8	10,1	13,6	0,9	100,0
Centre Est	36,8	14,7	25,4	20,7	2,4	100,0
Centre	52,8	16,6	16,4	12,0	2,2	100,0
Cascadess	34,6	22,7	33,1	9,7	0,0	100,0
Centre sud	37,6	16,3	23,8	18,1	4,1	100,0
Taille du ménage						
1-2	50,1	15,2	18,9	12,9	2,9	100,0
3-4	45,5	18,1	19,9	14,5	2,1	100,0
5-6	43,5	18,1	21,6	14,3	2,5	100,0
7+	41,9	19,0	22,3	14,5	2,4	100,0
Superficie de terres possédées par le ménage						
Aucune	55,6	17,3	14,9	10,0	2,2	100,0
< 1 ha	52,6	14,5	16,1	13,9	3,0	100,0
1-1.99 ha	36,0	19,5	26,5	14,9	3,1	100,0
2-3.99 ha	37,0	20,1	23,7	16,8	2,3	100,0
4-5.99 ha	43,2	18,6	22,1	14,6	1,6	100,0
6+ ha	52,5	15,9	19,5	10,0	2,0	100,0
Type de bétail/volaille possédé par le ménage						
Aucun	48,0	15,8	17,1	15,4	3,7	100,0
Petit seulement	35,4	17,6	26,9	17,3	2,9	100,0
Gros seulement	45,6	18,8	17,4	15,2	3,0	100,0
Les deux	45,9	19,3	21,7	11,9	1,2	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	80,5	9,6	5,6	3,2	1,2	100,0
Salarié Privé formel	72,7	11,2	11,5	4,6	0,0	100,0
Salarié Privé informel	48,4	16,0	18,6	13,7	3,3	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	45,1	21,4	19,8	11,9	1,8	100,0
Agriculteurs de coton	51,5	18,0	18,2	10,9	1,4	100,0
Autres agriculteurs	35,9	17,2	26,1	18,2	2,6	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	61,1	14,8	13,6	9,9	0,6	100,0
Inactifs	28,1	23,1	23,2	18,8	6,8	100,0
Chômeurs	42,2	21,8	17,8	14,2	4,0	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	45,5	18,2	20,8	13,3	2,1	100,0
Féminin	38,1	15,1	21,5	20,5	4,7	100,0
État matrimonial du chef de ménage						
Célibataire	56,6	16,8	14,5	10,0	2,1	100,0
Monogame	44,7	18,3	21,8	13,2	2,0	100,0
Polygame	45,0	18,4	19,9	14,9	1,8	100,0
Union libre	43,7	14,1	23,4	14,2	4,6	100,0
Veuf/Div./séparé	33,6	14,6	21,8	23,1	7,0	100,0

Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun	39,4	19,2	23,0	15,9	2,6	100,0
Primaire partiel	50,8	16,5	19,5	11,5	1,8	100,0
Primaire complet	51,1	14,1	20,4	10,6	3,8	100,0
Secondaire partiel	68,8	13,5	9,5	6,8	1,4	100,0
Secondaire complet	78,5	8,2	10,4	2,1	0,8	100,0
Post secondaire	80,3	8,7	5,9	4,4	0,8	100,0

Tableau 10. 7 : Pourcentage de ménages possédant certains biens

	Maison	Terres	Bétail			Animaux de trait	Charrue charrette	Bicyclette	Mobylette Moto	Voiture camion
			Petit	Gros	Les deux					
National	**73,3**	**89,6**	**17,4**	**8,6**	**43,8**	**37,0**	**38,2**	**82,0**	**32,4**	**2,8**
Milieu de résidence										
Rural	80,7	95,8	19,3	9,6	53,6	44,8	45,3	84,9	25,0	0,7
Urbain	45,9	66,6	10,5	5,2	7,5	8,1	12,0	70,9	60,0	10,5
Région de résidence										
Hauts Bassins	67,0	83,7	7,5	16,4	28,6	38,4	39,6	81,9	42,6	3,7
Boucle du Mouhoun	83,3	92,0	15,8	8,9	53,2	57,7	53,7	90,6	35,0	1,2
Sahel	91,8	97,7	9,5	6,0	71,8	38,6	29,5	60,3	20,8	0,8
Est	74,5	97,2	14,8	9,9	58,9	49,9	49,1	91,2	21,3	0,6
Sud Ouest	85,5	97,2	44,2	3,6	24,7	14,5	14,3	79,6	11,9	0,7
Centre Nord	66,2	93,9	30,7	5,8	43,3	27,1	31,7	86,6	21,1	0,9
Centre Ouest	69,9	89,9	22,9	9,2	40,7	31,6	34,9	80,7	34,4	1,1
Plateau central	76,1	91,8	12,3	10,0	60,6	53,0	53,3	90,9	28,5	0,5
Nord	74,2	91,2	23,8	7,5	45,6	33,8	43,1	84,9	32,4	1,4
Centre Est	80,3	94,1	18,6	8,9	49,5	47,0	43,3	81,4	18,1	1,6
Centre	52,2	67,8	9,7	4,5	10,5	9,7	15,0	71,6	62,1	13,1
Cascadess	75,2	91,1	13,8	11,3	50,1	48,6	53,8	86,9	50,2	2,5
Centre sud	74,8	96,2	16,9	8,7	59,8	42,0	48,1	86,6	18,1	0,7
Taille du ménage										
1-2	49,9	74,2	17,2	7,0	20,5	17,9	19,0	57,4	26,5	1,9
3-4	67,5	87,0	18,3	8,8	37,0	31,1	30,9	79,1	30,3	2,7
5-6	77,1	93,4	19,1	9,0	46,3	38,4	39,1	87,5	33,9	3,2
7+	88,8	97,3	15,0	9,1	61,4	52,5	55,6	93,2	36,5	2,9
Groupe socio-économique										
Salarié Public	31,2	69,3	9,7	4,3	7,1	5,8	10,1	70,2	85,9	16,4
Salarié Privé formel	34,0	66,3	10,2	1,5	2,8	1,4	6,6	73,6	77,8	20,1
Salarié Privé informel	42,5	63,3	13,1	4,5	13,0	12,5	14,9	72,2	40,9	3,8
Indépendant, employeur hors agriculture	62,0	81,0	16,3	7,3	32,1	25,2	30,5	77,4	41,4	4,9
Agriculteurs de coton	90,9	98,9	10,8	14,8	65,4	69,6	68,2	96,6	35,9	0,7
Autres agriculteurs	82,2	97,5	22,4	8,1	53,3	40,5	39,0	83,0	18,5	0,3
Aides familiales, bénévoles, apprentis	53,1	82,3	20,1	10,3	31,4	25,1	24,5	75,1	22,1	1,2
Inactifs	65,5	77,2	13,6	9,9	24,8	22,8	27,3	80,2	33,5	1,7
Chômeurs	78,6	87,7	16,4	8,1	38,2	32,9	38,8	76,0	25,8	1,6
Sexe du chef de ménage										
Masculin	75,4	91,0	16,8	9,0	47,7	40,3	41,3	86,0	33,5	2,9
Féminin	57,2	79,0	22,3	5,9	13,7	11,7	14,1	50,9	23,5	1,8

ERREURS DE SONDAGE POUR QUELQUES INDICATEURS DE BASE

Accès aux services sociaux de base

accessibilité aux services sociaux de base au niveau national	Estimation	Standard Error	95% Confidence Interval		Design Effect	Square Root Design Effect
			Lower	Upper		
accès à une source d'eau de boisson	88,0	0,6	86,8	89,1	2,8	1,7
accès à une source l'eau potable	79,0	0,9	77,3	80,7	3,8	2,0
Consommation d'eau potable	74,4	1,2	71,9	76,7	6,5	2,5
accessibilité à l'eau potable	62,3	1,3	59,8	64,7	5,8	2,4
accessibilité au marché des produits alimentaires	54,8	1,5	51,9	57,7	7,4	2,7
accessibilité au transport public	41,5	1,5	38,6	44,4	7,8	2,8
accessibilité à l'école primaire	67,9	1,2	65,4	70,2	5,9	2,4
accessibilité à l'école secondaire	25,3	1,1	23,2	27,6	5,5	2,3
Accès aux services de santé	38,0	1,5	35,1	41,0	8,0	2,8

Accessibilité à l'eau de boisson

Région	Estimation	Standard Error	95% Confidence Interval		Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
			Lower	Upper				
Hauts Bassins	97,1	0,7	95,3	98,2	1,7	1,3	97,1	970
Boucle du Mouhoun	96,8	1,0	94,0	98,3	2,9	1,7	96,8	854
Sahel	78,2	3,4	70,7	84,2	4,5	2,1	78,2	471
Est	82,3	2,4	77,0	86,6	2,9	1,7	82,3	509
Sud Ouest	93,5	1,5	89,9	95,8	1,4	1,2	93,5	484
Centre Nord	77,3	3,2	70,4	82,9	3,9	2,0	77,3	484
Centre Ouest	76,9	2,4	72,0	81,3	2,2	1,5	76,9	500
Plateau central	76,0	3,6	68,3	82,3	3,0	1,7	76,0	286
Nord	97,8	0,9	94,9	99,1	3,1	1,8	97,8	646
Centre Est	85,9	2,6	80,0	90,4	4,0	2,0	85,9	532
Centre	95,2	1,1	92,4	97,0	2,7	1,7	95,2	1314
Cascades	95,8	1,3	92,2	97,8	1,4	1,2	95,8	249
Centre sud	79,1	2,1	74,7	82,9	1,0	1,0	79,1	255

Accessibilité à l'eau potable

Région	Estimation	Standard Error	95% Confidence Interval		Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
			Lower	Upper				
Hauts Bassins	88,8	1,6	85,2	91,5	2,5	1,6	88,8	898
Boucle du Mouhoun	80,6	3,4	73,1	86,4	6,1	2,5	80,6	701
Sahel	59,3	4,6	50,0	67,9	5,7	2,4	59,3	363
Est	75,7	2,6	70,2	80,4	2,6	1,6	75,7	474
Sud Ouest	75,4	3,1	68,8	81,0	2,1	1,4	75,4	392
Centre Nord	72,7	3,9	64,5	79,7	5,1	2,3	72,7	456
Centre Ouest	65,0	3,4	58,0	71,3	3,5	1,9	65,0	429
Plateau central	65,6	4,8	55,6	74,3	4,4	2,1	65,6	246
Nord	89,3	2,1	84,4	92,8	3,5	1,9	89,3	585
Centre Est	79,8	3,4	72,3	85,6	5,0	2,2	79,8	496
Centre	95,0	1,1	92,4	96,7	2,3	1,5	95,0	1313
Cascades	88,8	3,0	81,5	93,4	2,8	1,7	88,8	234
Centre sud	75,2	2,9	69,0	80,4	1,7	1,3	75,2	241

Accès à l'eau potable

Région	Estimation	Standard Error	95% Confidence Interval		Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
			Lower	Upper				
Hauts Bassins	55,1	4,1	47,1	62,9	6,5	2,6	55,1	620
Boucle du Mouhoun	33,0	4,2	25,3	41,6	6,7	2,6	33,0	288
Sahel	52,6	5,4	42,0	62,9	7,5	2,7	52,6	321
Est	57,7	4,9	47,8	67,0	7,2	2,7	57,7	366
Sud Ouest	60,0	4,2	51,5	68,0	3,0	1,7	60,0	306
Centre Nord	64,7	4,8	54,8	73,5	6,8	2,6	64,7	401
Centre Ouest	51,0	4,5	42,2	59,7	5,5	2,4	51,0	352
Plateau central	61,4	5,1	51,0	70,8	4,8	2,2	61,4	231
Nord	72,5	3,9	64,2	79,5	5,6	2,4	72,5	468
Centre Est	67,4	5,3	56,4	76,8	8,8	3,0	67,4	418
Centre	93,4	1,1	90,9	95,3	1,9	1,4	93,4	1294
Cascades	75,1	6,1	61,4	85,1	6,4	2,5	75,1	203
Centre sud	70,1	4,0	61,6	77,4	3,0	1,7	70,1	224

Accessibilité au marché des produits alimentaires

Région	Estimation	Standard Error	95% Confidence Interval		Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
			Lower	Upper				
Hauts Bassins	71,5	3,8	63,4	78,4	7,1	2,7	71,5	721
Boucle du Mouhoun	70,4	4,9	59,9	79,1	10,0	3,2	70,4	602
Sahel	22,2	6,2	12,3	36,6	14,5	3,8	22,2	148
Est	56,3	5,4	45,6	66,4	8,4	2,9	56,3	334
Sud Ouest	33,7	4,7	25,1	43,6	4,1	2,0	33,7	170
Centre Nord	42,8	5,4	32,7	53,5	7,9	2,8	42,8	262
Centre Ouest	47,3	4,9	37,8	57,0	6,7	2,6	47,3	315
Plateau central	42,3	6,3	30,6	54,9	7,1	2,7	42,3	160
Nord	71,8	5,6	59,7	81,5	11,4	3,4	71,8	448
Centre Est	44,0	5,0	34,5	54,0	7,2	2,7	44,0	296
Centre	80,6	2,4	75,4	85,0	3,8	1,9	80,6	1115
Cascades	32,9	5,5	23,1	44,5	4,4	2,1	32,9	104
Centre sud	39,9	6,6	27,8	53,4	7,0	2,6	39,9	139

Accessibilité au transport public

Région	Estimation	Standard Error	95% Confidence Interval		Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
			Lower	Upper				
Hauts Bassins	64,1	3,9	56,0	71,4	6,6	2,6	64,1	637
Boucle du Mouhoun	51,9	5,5	41,1	62,5	10,4	3,2	51,9	441
Sahel	12,1	4,8	5,4	25,0	13,9	3,7	12,1	85
Est	29,1	5,9	19,0	41,8	11,9	3,5	29,1	194
Sud Ouest	20,8	4,7	13,0	31,6	5,5	2,4	20,8	105
Centre Nord	16,7	4,0	10,2	26,1	7,8	2,8	16,7	110
Centre Ouest	31,1	4,9	22,3	41,5	7,8	2,8	31,1	211
Plateau central	32,7	6,3	21,7	46,0	7,8	2,8	32,7	124
Nord	54,3	6,1	42,2	65,9	11,2	3,3	54,3	348
Centre Est	35,2	4,7	26,6	44,9	6,8	2,6	35,2	230
Centre	75,4	3,1	68,9	80,9	5,0	2,2	75,4	1059
Cascades	38,0	8,9	22,6	56,4	10,8	3,3	38,0	117
Centre sud	29,5	7,9	16,6	46,8	11,3	3,4	29,5	109

Accessibilité à l'école primaire

Région	Estimation	Standard Error	95% Confidence Interval		Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
			Lower	Upper				
Hauts Bassins	74,2	3,9	65,9	81,1	7,7	2,8	74,2	762
Boucle du Mouhoun	82,0	3,8	73,3	88,3	8,3	2,9	82,0	726
Sahel	47,8	6,4	35,6	60,3	10,7	3,3	47,8	307
Est	54,5	5,6	43,4	65,2	9,2	3,0	54,5	352
Sud Ouest	51,1	4,8	41,8	60,3	3,7	1,9	51,1	269
Centre Nord	52,4	5,2	42,3	62,4	7,2	2,7	52,4	332
Centre Ouest	62,9	2,9	57,0	68,4	2,5	1,6	62,9	403
Plateau central	62,1	5,4	51,2	72,0	5,3	2,3	62,1	229
Nord	90,0	2,1	85,0	93,5	3,7	1,9	90,0	590
Centre Est	57,2	5,0	47,3	66,5	7,0	2,6	57,2	370
Centre	88,8	1,9	84,4	92,0	3,6	1,9	88,8	1227
Cascades	77,0	3,6	69,2	83,3	2,3	1,5	77,0	208
Centre sud	55,0	4,8	45,4	64,2	3,6	1,9	55,0	186

Accessibilité à l'école secondaire

Région	Estimation	Standard Error	95% Confidence Interval		Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
			Lower	Upper				
Hauts Bassins	36,4	3,3	30,2	43,1	4,6	2,1	36,4	423
Boucle du Mouhoun	18,7	4,1	11,9	28,0	9,4	3,1	18,7	162
Sahel	3,6	1,8	1,4	9,2	5,8	2,4	3,6	33
Est	14,0	4,7	7,0	26,1	13,4	3,7	14,0	88
Sud Ouest	5,2	2,2	2,2	11,8	4,1	2,0	5,2	25
Centre Nord	11,7	2,1	8,2	16,4	2,8	1,7	11,7	82
Centre Ouest	21,1	4,3	13,9	30,7	7,6	2,7	21,1	164
Plateau central	21,2	5,8	12,0	34,7	8,7	3,0	21,2	78
Nord	34,2	5,2	24,9	45,0	8,8	3,0	34,2	229
Centre Est	21,5	3,9	14,8	30,2	6,4	2,5	21,5	153
Centre	71,7	3,0	65,4	77,2	4,4	2,1	71,7	1023
Cascades	11,9	4,8	5,1	25,0	7,2	2,7	11,9	62
Centre sud	9,4	3,1	4,8	17,6	4,4	2,1	9,4	30

Utilisation d'eau potable

Région	Estimation	Standard Error	95% Confidence Interval		Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
			Lower	Upper				
Hauts Bassins	60,6	4,2	52,1	68,4	7,1	2,7	60,6	671
Boucle du Mouhoun	39,8	4,5	31,3	49,0	7,3	2,7	39,8	354
Sahel	79,9	3,9	71,1	86,5	6,1	2,5	79,9	482
Est	68,6	5,3	57,4	78,1	9,5	3,1	68,6	435
Sud Ouest	65,1	4,2	56,5	72,8	3,1	1,8	65,1	329
Centre Nord	82,1	3,6	74,0	88,1	5,8	2,4	82,1	502
Centre Ouest	66,0	5,5	54,6	75,8	9,2	3,0	66,0	446
Plateau central	93,5	2,0	88,2	96,5	3,0	1,7	93,5	353
Nord	81,5	3,0	74,7	86,7	4,5	2,1	81,5	530
Centre Est	76,5	5,2	64,7	85,3	10,7	3,3	76,5	473
Centre	98,5	0,4	97,6	99,1	0,8	0,9	98,5	1359
Cascades	80,4	5,6	66,9	89,2	6,5	2,5	80,4	215
Centre sud	92,2	2,3	86,2	95,7	2,9	1,7	92,2	293

Accessibilité aux services de santé

Région	Estimation	Standard Error	95% Confidence Interval		Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
			Lower	Upper				
Hauts Bassins	50,0	4,7	40,9	59,1	8,6	2,9	50,0	513
Boucle du Mouhoun	36,3	5,7	26,1	48,0	11,8	3,4	36,3	317
Sahel	12,8	5,1	5,6	26,5	15,1	3,9	12,8	91
Est	25,8	6,5	15,1	40,5	16,0	4,0	25,8	144
Sud Ouest	17,5	4,1	10,8	27,1	4,7	2,2	17,5	81
Centre Nord	27,0	4,7	18,8	37,1	7,4	2,7	27,0	170
Centre Ouest	31,1	4,3	23,3	40,0	5,9	2,4	31,1	213
Plateau central	33,4	6,7	21,7	47,6	8,8	3,0	33,4	125
Nord	48,9	6,2	37,0	61,0	11,4	3,4	48,9	333
Centre Est	34,3	4,9	25,5	44,4	7,4	2,7	34,3	228
Centre	75,1	2,6	69,7	79,9	3,5	1,9	75,1	1040
Cascades	44,4	9,2	27,8	62,4	10,9	3,3	44,4	141
Centre sud	19,9	5,6	11,0	33,2	7,6	2,8	19,9	66